R. TRUDEAU

— MES TABLETTES.—

Montréal, Janvier 1845.

1845
Janvier.
I

Le premier de Janvier Mr Fay Curé d'office de la paroisse de Montréal, comme par forme d'étrennes, nous a donné lecture au prône d'un mandement de Monseigneur de Montréal Ignace Bourget annonçant à tout le diocèse les changements qu'il a plu à sa Sainteté Grégoire XVI de faire et de sanctionner dans la loi du jeûne et de l'abstinence pour les diocèses du Bas Canada, changements qui assimilent cette province à celle du Haut Canada sous ce rapport; cette dernière province ayant toujours joui de ce privilège que l'on fait partager de ce jour et pour la suite à sa soeur. Dès le carême dernier Monseigneur de Montréal nous avait donné un avant gout du changement qu'il nous annonce aujourd'hui, mais auquel de lui même il n'avait pas le pouvoir de donner durée pour plus d'un carême.

La loi du jeûne et de l'abstinence, en vertu de l'Indulte du Pape en date du 7 Juillet dernier, se trouve considérablement adoucie et modifiée, et ce non pas seulement pour la présente année, mais pour l'avenir ou jusqu'à nouvel ordre. Cet indult accorde donc à tous les diocesains la faculté de faire gras tous les dimanches de carême excepté celui des Rameaux; tous les lundis mardis et jeudis des 1ère, 2me 3me 4me 5me semaines de carême; mais sous condition que ces jours là un seul repas sera fait en gras, et

et qu'on y servira pas de poisson. Cette faveur ne s'étend pas au jeudi qui suit le mercredi des cendres, non plus qu'au lundi mardi et jeudi de la semaine sainte ou on fera usage de maigre seulement. Il sera permis encore de faire gras tous les samedis de l'année, excepté les samedis du carême et les samedis auxquels un jeûne est attaché. Le même privilège est accordé au jour de la St Marc lorsqu'il ne tombera pas un vendredi, et aux trois jours des rogations. Quand à l'obligation du jeûne, elle sera toujours en vigueur pour tout le carême et les vigiles de l'année; mais les vigiles de St Jean Baptiste, de St Laurent, de Saint Mathieu, de St Simon et St Jude et de St A ndré sont abolis, et sont remplacées par d'autres jeûnes qu'on observera à l'avenir les mercredis et vendredis de chaque semaine de l'Avent ces mercredis seront des jours d'abstinence. Les mêmes permissions sont accordées aux communautés religieuses et aux Frères des écoles chrétiennes. Pour voir le mandement en son entier, il faut référer à la 2me page du 8me Volume des Mélanges Religieux, journal ecclésiastique qui se publie bi-hebdomadairement à Montréal

II —— Le 7 Janvier après une vacance de dix-sept jours, la Législature Canadienne s'est remise en besogne; presque tous les membres étaient à leur poste. Le neuf, il y avait appel nominal. Ce soir là je voulus enfin voir de mes yeux l'enceinte législative; je me rendis donc dans l'Antichambre du Parlement a sept heures et demie. A ma grande surprise j'y vis une foule d'avides spectateurs attendant avec impatience que les portes s'ouvrissent

pour s'introduire, et comme moi gratifier leur yeux et leurs oreilles du spectacle encore nouveau pour les Montréalistes du matériel et du travail de la législation. Après information je pus savoir que depuis quatre heures la Chambre procédait à huit clos, à propos d'une élection contestée, et par conséquent que le public ne pourrait être admis que lorsque cette question, indigne sans doute des regards du profane vulgaire, serait finalement décidée. A neuf heures et demie enfin, c.a.d. après deux mortelles heures d'attente, la porte sacrée roula sur ses gonds, et tout en recevant de la part du concierge l'efficience injonction de n'y pas mettre trop de précipitation, sous peine du Quos ego, la foule entra, je la suivis, et je me trouvai pour la première fois dans le sanctuaire de la Législation. Cette salle un peu rétrécie pour son objet, présente un quarré oblong surmontée d'une voute cintrée et ornée de moulures en plâtre et de rosettes d'où sont suspendus quatre superbes lustres qui avec une multitude de petites lampes éparses de tous cotés distribuent à toute la Chambre une lumière à mon avis un peu modique pour ne pas dire avare, et certainement peu proportionnée au nombre des luminaires. Le premier objet qui me frappa, ce fut dans le fonds de la salle, le magnifique thrône de l'orateur artistement travaillé et sculpté, qu'occupait dans le moment le nouvel élu le Chevalier Sir Allan MacNabb revêtu de la robe de soie et du chapeau tricorne. Ce thrône, dont le dossier s'élève jusqu'à la voute est couronné par une large horloge le tout en bois d'acajou, est le même thrône

qui ornait le palais législatif à Québec avant l'époque de L'Union; c'est le même thrône sur lequel on se plut à voir siéger pendant un long temps le patriote illustre et chéri que nos malheureuses dissentions politiques forcent encore aujourd'hui à vivre dans l'exil, et dont le pays regrette tous les jours l'absence. Au milieu de la salle immédiatement au devant du thrône apparait une longue table entourée de fauteuils, destinée à l'usage du greffier de la Chambre et de ses scribes; c'est sur cette table que vont s'entasser les req uêtes, les petitions, les projets de lois, les motions en un mot toutes les innombrables paperasses de la Chambre, c'est de cette table que le greffier donne lecture de tous les écrits des membres. De chaque coté du thrône en longeant les cotés de la salle, sur des banquettes élégantes et à triple rang, mes regards purent contempler à loisir l'assemblée vénérable des pères conscrits les députés et mandataires de toute la nation, réunis en ce moment de tous les points du pays pour travailler en commun à la création et au perfectionnement des lois qui doivent tendre à la sécurité et au bonheur d'un grand peuple. Il faut convenir qu'il est difficile de ne pas se sentir pénétré d'un profond sentiment de respect et de vénération en présence d'une réunion aussi imposante de tout ce que le pays est censé renfermer de plus prudents de plus sages de plus éclairés parmi ses citoyens, appellés sous un même toit, liés par un même serment solennel, et munis de toute l'autorité nécessaire pour vaquer de concert avec le gouvernement aux intérets les plus chers et

les plus sacrés d'une immense province qui leur a remis ses pouvoirs et toute sa confiance, et aux décrets desquels elle est engagée en retour à se soumettre sans réserve, elle, aussi bien que ceux qui sont appellés à l'administrer. Je dois pourtant confesser que je n'ai pas pu me défendre d'un sentiment d'admiration que l'on aurait tort de croire dicté par la partialité, mais tout en faveur du coté de la Chambre où siégeait alors la majorité pour ne pas dire la presque totalité de la représentation du Bas Canada. L'attitude imposante modeste et grave de cette section de la Chambre contrastait singulièrement avec l'air d'arrogance, les manières et le maintien partant trop commun et républicain de la plupart des députés de la Soeur province, à laquelle nous avons depuis q uatre années le triste et coûteux avantage d'avoir été fiancés par notre Métropole, en vertu d'un semblant d'acquiescement extorqué à la faveur et au moyen de la ruse de la déception du génie machiavélique du feu Lord Sydenham d'exécrable mémoire, et tout à la fois de l'inepte complaisance d'une législature d'exception, le trop fameux Conseil Spécial. Les premiers procédés de ce corps auguste, dont j'eus ce soir là l'avantage d'être pour la première fois témoin, furent signalés à mon grand scandal par une irruption soudaine de vociférations et de hurlements si déplacés à mon avis, mais partant pour la plupart de ce coté de la Chambre dont je viens de désigner le peu de décorum, qu'après environ une heure et demie d'attention avec la meilleure volonté possible, je sortis moins satisfait de nos Pères conscrits

que de l'ensemble et des décorations de l'édifice, qui, il ne faut pas l'oublier, n'est pourtant qu'un palais improvisé et temporaire, et en même temps beaucoup moins avide d'y retourner, de crainte de me rendre coupable de contracter encore plus d'humeur contre notre Aréopage, à qui en dernière analyse, on doit savoir infiniment gré de vouloir bien se charger de l'ingrate et redoutable tâche de nous manufacturer des lois.

Dans la Chambre du Conseil Législatif qui avoisine celle que je viens de décrire, on a observé à peu près la même distribution, seulement on y a déployé plus de richesse et plus de luxe dans les décorations.

III —— Deux des Réverends Pères Oblats, les P.E. Durocher, et le P.Brunet ont laissé Montréal le 14 Janvier pour s'acheminer dans les chantiers de bois, au milieu des forêts qui bordent la Rivière des Outaouais, pour y faire une mission bien pénible et bien laborieuse, mais en même temps bien nécessaire et bien avantageuse. Une foule de jeunes gens de nos campagnes vont tous les hivers dans ces chantiers pour y trouver de l'ouvrage, et bientôt entrainés par le mauvais exemple et éloignés de tous secours religieux, reviennent au printemps pour la plupart entièrement démoralisés et très souvent pas plus riches qu'ils n'étaient en y arrivant. Ce sont ces très grands abus auxquels ces généreux missionnaires ont entrepris de porter remède en y portant les conseils et les secours de la religion, et les engageant à faire un meilleur usage et des épargnes fructueuses d'un argent gagné avec

tant de peines, et par là les mettre par la suite en moyen de s'établir sur les terres nombreuses et fertiles de l'Ottawa. Ce nouveau bienfait, dont la religion et la société elle-même devront retirer un immense avantage, est du à cette précieuse association de la Propagation de la Foi, établie en ce pays depuis peu d'années, et qui produit déjà les résultats les plus heureux. Ce sont les fonds de cette association qui ont mis Monseigneur de Montréal en état d'envoyer ces deux zelés missionnaires, et de les mettre à même de travailler sinon à extirper du moins, à modererles progrès d'un chancre qui chaque année dévore la fleur de la jeunesse de nos campagnes.

On peut donc dire que ces deux Messieurs emportent avec eux les voeux et les souhaits de la Société en général. S'ils réussissent, ce sera un triomphe de plus à enregistrer dans les annales des institutions catholiques canadiennes. Par une coincidence particulière et presqu'aux deux extrémités du Bas Canada, la même année aura vu les rives des deux plus grandes tributaires du majestueux St Laurent, le Saguenay et l'Ottawa, livrées aux travaux apostoliques et civilisateurs de la précieuse institution des R.P.P. Oblats.

IV — Le 16 de Janvier La Chambre d'Assemblée s'est occupée de la requête d'un certain nombre d'électeurs de la ville deMontréal contre le retour des élus de la dernière élection Messr. Moffat et de Bleury comme entaché d'illégalité. Après une longue et très chaude discussion, la requête a été rejettée pour cause d'infor-

malité et par une division de 37 contre 35. En conséquence ces Messieurs conservent leur siège au Parlement. La formalité à laquelle la loi des élections astreint dans les cas de contestation, est que les signataires de la présente requête ont omis de déclarer et certifier sur la dite requête qu'ils étaient électeurs pendant l'élection même dont ils contestent la validité. La même raison comme on s'y attend, militera contre plusieurs applications du même genre dont la Chambre va avoir à s'occuper prochainement.

V — Le 18 et 19 de Janvier il s'est tenu un bazar dans l'intérêt des Dames Grises qui se proposent de partir sous peu pour aller fonder une maison de leur ordre à Bytown dans le Haut Canada. Malgré le mauvais temps et le froid, la recette du Bazar a produit la jolie somme de £ 119-2-3, nouveau témoignage de la générosité des citoyens de Montréal.

VI — Les 38 Exilés politiques dont on avait appris le départ d'Angleterre du 1er Décembre dernier, sont arrivés en Canada après une heureuse traversée Samedi le 18 Janvier. Il y avait juste 6 mois et dix-huit jours qu'ils avaient laissé la terre d'exil. Après plus de six ans d'absence, et plus de six mois de navigation, il leur a enfin été donné de revoir la chère patrie, et de se jetter dans les bras de leurs chers parents, et de combler l'attente de leurs compatriotes. Si quelque chose peut altérer le plaisir que tout le pays ressent en ce moment du retour de ces malheureux, c'est la pensée qu'il y en a encore quinze autres qui sont demeu-

rés en arrière. On se flatte pourtant qu'ils reviendront dans le cours de l'été qui vient, car des mesures efficaces ont été prises pour leur faire parvenir les ressources qui leur seraient nécessaires pour lever tous les obstacles qui pourraient nuire à leur retour.

VII —— Dans sa séance de mardi le 21 de Janvier, la corporation de Montréal a résolu l'achat final de l'Aqueduc de Montréal, et authorisé le Maire actuel J.Ferrier à conclure tous les marchés avec la compagnie. Notre ville fut dotée de cet aqueduc il y a un plus de vingt ans par l'esprit d'entreprise de feu M. Thomas Porteous; Subséquemment les affaires de ce Monsieur ayant malversé probablement à raison des frais immenses qu'entraina cette gigantesque entreprise, il fallut le vendre, il passa alors entre les mains d'une société à la tête de laquelle était Mr Hayes et son beau-frère Valentine. Ces Messieurs voyant approcher le terme du privilège originaire accordé à feu Mr Porteous, s'empressèrent d'acceder aux propositions qui leur furent faites l'an dernier par la corporation, de l'acquérir au profit de la ville. Après avoir demandé d'abord £ 100,000, ils consentirent à la fin à céder l'aqueduc à raison de £50,000 en acceptant les bonds de la corporation, rachetables dans vingt cinq ans de date avec intérêt, et en par la corporation n'affectant pour la sureté de cette dette aucune autre propriété de la ville, que celles là même qui font partie de l'établissement en question. C'est un problème maintenant de savoir

si cette acquisition doit être

regardée comme avantageuse à la ville. Les améliorations et les changements que va nécessiter incessamment cet aqueduc, les intérêts du capital à payer, et les soins peu intéressés de ceux qui en auront la régie, tout cela peut bien porter quelques uns à entretenir des doutes sur le résultat. Attendons.—

VIII — La Cour du Banc de la Reine dans sa séance du 22 Janvier dans la cause célèbre de Pinet et Beaulieu contre Charles Lamontagne a rendu un jugement rejettant et déclarant seuls et sans effet et l'obligation faite par Mr Lamontagne en faveur de Mr Pinet, et le transport fait par ce dernier de l'obligation à Delle Beaulieu, sous le prétexte que cette obligation était fondée sur une dette de jeu? Avocats pour M. Lamontagne Messrs Fisher et Smith et George Cartier. Pour W.Pinet et Messrs C. Cherrier Buchanan et Lafontaine. Cette cause était pendante depuis deux ans.

IX — Le 16 de Janvier vers onze heures et quart du soir un tremblement de terre s'est fait sentir dans la Paroisse de St Michel, à cinq lieues plus bas que Québec au sud du fleuve. Bien qu'il n'ait duré que deux ou trois secondes, la secousse a été cependant assez violente pour ébranler fortement les vitres dans toute l'étendue de cette localité.

X — Le 26 du courant au matin vers neuf heures, un individu que l'on dit Ecossais, fut apercu se dirigeant sur la glace vers la marre qui existe vis à vis l'Ile Ste Hélène. On le vit occupé pendant quelque temps à tracer comme des caractères sur la neige, puis il commenca à se dépouiller de ses vêtements.

Les personnes qui l'observaient de la côte coururent à lui mais avant leur arrivée, il s'était déjà précipité dans la marre pour ne plus reparaître. On trouva ses habits et jusqu'à ses bottes qu'on apporta à la police. On n'a point de renseignements sur l'individu.

XI — On est flatté de voir enfin les Canadiens d'origine française se livrer avec une certaine émulation au commerce d'importation, qui jusqu'à naguères avait été presqu'exclusivement exploité par des compatriotes d'une autre origine ou par des aventuriers; et ce qu'il y a d'autant plus flatteur, c'est que la perspective s'en offre avec le plus bel espoir de succès. L'échec de la Maison Canadienne de Larocque Bernard et compagnie qui malversa il y a cinq ou six ans, avait pour beaucoup contribué à affecter le crédit canadien, et paralisé l'élan et l'impulsion que cette maison était appellé à donner à l'industrie canadienne, si les gérants de cette maison et un entr'autres avait sçu mettre un peu plus de prudence dans les transactions, et un peu moins d'égoisme dans le partage des deniers et des produits. Outre les maisons bien connues et bien fondées de Messieurs Masson & Cuvilliers, qui depuis nombre d'années font un commerce brillant et plein de prospérité, voilà que depuis environ deux ans, une dizaine de jeunes Canadiens, parmi lesquels figurent en première ligne Messrs. J. Bruneau, L. Beaudry, Galarneau et Roi, A. Prévost, L. Lionais, P.Jodoin, P.Beaudry etc. se sont mis à importer pour leur propre compte, quelques uns sont partis au commencement de ce mois pour

aller faire

eux-mêmes le choix de leurs marchandises sur les marchés d'Angleterre et de France. Leur exemple et surtout le bonheur qui a accompagné leur esprit d'entreprise sera avant peu un puissant aiguillon pour en pousser d'autres dans la même carrière, et alors s'élevera une noble compétition entre les négociants des deux origines, compétition qui pourra se poursuivre avec avantage, sans dégénérer en rivalité sans altérer, du moins on doit le désire, sans altérer, dis-je le bon accord et la fraternité qui doivent régner entre deux populations, qui quoique d'extraction différente, sont appellées à vivre ensemble, et à participer aux mêmes privilèges.

XII — Parmi les nombreuses améliorations qui fourmillent dans notre nouvelle capitale, on ne peut s'empêcher de signaler le nouveau Marché érigé par les avances de Messieurs Molson sur la place Papineau à l'extrémité inférieure du faubourg Québec ou de Ste Marie. Ce marché a été fait avec l'authorisation de la Municipalité de Montréal, laissant à Messieurs Molson le privilège de retirer leur capital à même les revenus de ce marché jusqu'à parfait payement. A l'échéance de ce payement, le dit marché et ses revenus seront la propriété exclusive de la Ville. Il est entré en opération ces jours derniers, et on y offert en vente du bois, des grains et autres provisions. Ce marché est une bonne fortune pour ce quartier de la ville, où la population afflue avec une rapidité étonnante, et va sauver à ses nombreux habitans l'inconvénient de venir s'approvisionner aux Marchés de la cité

dont le plus proche se trouvait éloigné de près d'un mille.

XIII — La nuit du dernier de Janvier au premier de février a été signalée par l'incendie de la propriété de Mr Théophile Dufort avec tout son contenu, dont on n'a pu sauver que quelques bagatelles d'un des plus beaux et plus riches ménages de la ville. On ignore comment le feu a originé. Les progrès du feu étaient déjà si avancés, quand on s'en est apperçu que Mr Dufort sa Dame et les enfans n'ont eu juste le temps de se sauver. Il y avait assurance pour £ 3000, mais ce montant ne couvre pas la perte de Mr Dufort.

Trois jours après cet accident l'incendie dévorait un autre bel établissement dans la rue St François Xavier, occupé comme bureau d'échange par Mr J.Mills. La maison a été toute consumée. Ce qui dans ces deux incendies a paralisé les efforts des pompiers toujours si actifs et si intrépides, c'est le froid intense qui règne depuis plusieurs jours que le thermomètre n'a pas marqué moins de 20 degrés de froid, si bien que l'eau gelait à mesure, et ne permettait que peu de faire jouer les pompes.

XIV — Le barreau de Québec a été témoin dans les derniers jours de janvier d'une de ces scènes scandaleuses, q u'on ne devrait pas s'attendre de rencontrer en pareil lieu, et qui pourtant à ce qu'il parait se renouvellent trop fréquemment surtout depuis que Sir Stuart est monté sur le banc, Dans plusieurs causes où il différait d'opinion d'avec ses collègues,Sir James s'était permis des remarques assez inconvenantes sur le jugement rendu par

ceux-ci. C'est en pareille circonstance, que Mr le Juge Panet à la fin s'est vu obligé de faire la semonce à Mr le Juge en chef, et de lui déclarer qu'il ne pouvait plus longtemps permettre de critiquer les jugements rendus par la majorité de la cour; ces sortes de remarques n'étaient pas permises, et en outre étaient inconvenantes, que comme Président de la cour, il devait autre chose à ses collègues que du mépris et du dédain, lorsqu'ils lui demandaient de motiver les raisons qui le faisaient différer d'avec eux, raisons qui pouvaient parfois faire changerlla décision de la Cour. La manière indigne et cavalière dont le juge en chef traitait les autres membres de la cour depuis longtemps, faisait souhaiter qu'un tribunal supérieur mit fin à cet ordre de chose. Cette semonce eut l'avantage de rendre Sir James plus courtois et plus poli envers ses confrères. Reste à savoir si cela durera.

XV Février. — Dans la première semaine de Février, notre Parlement a donné le spectacle dégoutant et nouveau d'une scène scandaleuse. Dans une discussion provoquée par une plainte bien ou mal fondée faite par un membre du Haut Canada contre le nouveau Commissaire des terres Mr D.B.Papineau, un des délégués de la Cité de Québec Mr Aylwin s'est permis vis à vis d'un de ses confrères en Chambre un langage bien imparlementaire, un véritable langage de halles un langage enfin que l'on ne peut excuser, qu'en l'attribuant avec humiliation sans doute et pour le membre concerné et pour l'honorable corps dont il fait partie, à un excès de déraisonne-

ment, amené par un autre excès encore plus répréhensible dans l'usage des liqueurs fortes. Dans une sortie furibonde, Mr Aylwin, au mépris du respect du à la Chambre et à la vérité, a osé lancer contre Mr D.B. Papineau le reproche sanglant et calomnieux, d'ignorance crasse d'incapacité et de faire le déshonneur de ses concitoyens de son pays et de son nom. Qui eût jamais attendu un pareil discours de la bouche d'un législateur? Comment accueillir une pareille accusation, dirigée contre un homme aussi éclairé et aussi inoffensif que Monsieur Papineau. Comme on doit s'y attendre, cette discussion a occasionné des débats pleins de chaleur de passion et de fiel, si bien qu'à la fin le Président de la Chambre s'est vu obligé d'ordonner de vuider les galeries, pour soustraire au public une scêne des plus dégoutantes et qui menacait de devenir plus sérieuse encore. Ce n'a été qu'au bout d'une demie heure que la paix et l'ordre ont pu être rétablis, et le public réadmis dans la salle des séances. Jamais encore le Bas Canada n'avait été appellé à voir dans son parlement l'oubli des convenances porté jusqu'à ce point, et à voir dégénérer le sanctuaire de la législation en une arène de carrefour. Il est consolant toutes fois de savoir que tout l'odieux de cette scène inconvenante retombe sur un autre origine que celle des Canadiens Français, héritiers de la politesse et de l'urbanité de leurs nobles ancêtres.

XVI —— Le 19 de Février les quatre soeurs grises désignées pour aller fonder une communauté à Bytown dans le Haut Canada sont parti

pour leur destination, à l'exception de la Supérieure la Soeur Beaubien, qui peu de temps après sa nomination tomba d'une forte attaque de paralisie qui ne permet pas d'espérer qu'elle puisse reprendre ses fonctions; elle a été en conséquence remplacée par la Soeur Elizabeth Bruyères. Ces Dames doivent se consacrer à l'instruction des enfans et aux soins des malades. Bytown ne sera pas longtemps à apprécier l'acquisition qu'elle vient de faire.

XVII —— Le Conseil Législatif s'est occupé dans une de ses dernières séances de la requête d'un Capitaine Harris demandant authorisation de divorcer avec sa Dame N.Walker pour cause d'adultère. De longs débats ont eu lieu sur la compétence du Parlement à législater en pareille matière, enfin la division se fit de neuf contre sept en faveur de la demande du pétitionnaire. On s'attend bien que la mesure éprouvera un sort tout différent dans la Chambre basse; car nos députés se montreront assez délicats pour ne pas sanctionner de leur vote, un acte évidemment au dessus de tout pouvoir humain, ils n'oseront pas prêter la main pour rompre un lien reconnu indissoluble par les lois divines et naturelles, dont l'institution remonte au premier âge du monde, où Dieu dit " L'homme quittera son père et sa mère, pour s'attacher à son épouse, et ils seront une même chair", institution confirmée par la sanction de Jésus-Christ lui -même dans la loi nouvelle, lorsqu'il dit:"Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas". Quod Deus conjunxit-homo non separet".

Sur la question du Divorce, Voyez mélanges religieux Tome

8-No 5 & suiv. Il faut observer à la louange des membres Canadiens du Conseil, qu'aucun d'eux n'a failli en cette circonstance et n'a voulu concourir à cette mesure démoralisatrice. Ils ont même protesté contre ce précédent dangereux et inoui jusqu'à présent dans le Bas Canada, et leur protêt a été enregistré dans les minutes du Conseil. L'Honble John Neilson s'est rangé du coté des Canadiens. L'Honorable Orateur du Conseil l'Honorable Caron, s'est surpassé dans cette discussion par un discours fort de logique, de raison et d'éloquence qui a duré une heure et demie.

--- La navigation n'a pas été interrompue de tout l'hiver sur le Lac Ontario.

XVIII[2] La navigation est maintenant ouverte sur la rivière Hudson de New York à Albany.

L'Eglise française de West Troye, Etat de New York a été détruite par le feu. Il parait qu'il y a été mis exprès.

La ville de Ponce à Porto-Rico, a été ravagée le 3 Février par un incendie, qui a détruit les principaux magasins, habitations etc. On estime la perte à $260,000 piastres.

Mars. --- Au commencement de Mars les ouvriers de Montréal charpentiers

XIX et mesuisiers à une nombreuse assemblée ont résolu de demander une augmentation de salaire aux maitres entrepreneurs, et au cas de refus de suspendre les travaux. En effet les entrepreneurs n'ayant pas accedé à la demande de leurs ouvriers, la plupart de ceux-ci ne se sont pas rendus à leurs chantiers comme d'ordinaire dès lundi 3 de Mars; quelques uns d'eux n'ayant pas voulu abandonner

l'ouvrage ont été menacés de violence, s'ils ne désistaient immédiatement. Un parti des principaux meneurs se sont mis à parader les rues avec l'intention évidente d'intimider les récalcitrants, si bien que force a été à l'authorité d'intervenir, et d'en faire arrêter un certain nombre qui ont été condamnés sommairement à une amende de $10. et les frais, et à l'emprisonnement au défaut de payement. Pareille tentative avait déjà été faite l'année dernière mais sans succès. Le même dénouement les attend encore probablement cette année.

Après un couple de semaines d'inaction, les ouvriers se sont vu contraints de retourner à l'ouvrage sans avoir gagné ce qu'ils convoitaient, et avaient demandé avec menaces. Les ouvriers ont la perspective d'obtenir cette année de gros gages, car les travaux publics et privés sont en nombre considérable pour la saison prochaine. Les maçons s'attendent à avoir de 6/3 à 7/6 par jour, et les charpentiers et menuisiers en proportion.

XX —— Le 4 de Mars est une époque mémorable chez nos voisins des Etat Etats Unis. C'est à cette date que chaque année toute la population américaine célèbre par des réjouissances publiques, des processions des festins des feux de joie l'anniversaire de leur indépendance ou de leur séparation d'avec la Grande Bretagne; c'est aussi à pareil jour qu'entre en fonctions tous les quatre ans celui que le voeu du peuple à choisi pour tenir les rênes de son gouvernement. Cette année l'élu du peuple est un nommé Polk qui remplace le Président Tyler improvisé, je dis improvisé,

parce qu'après avoir été élu Vice Président, à l'époque ou Mr Harrison montait sur le siège Présidentiel il y a quatre ans, il fut de droit mis en possession de la Présidence par la mort inopinée de Mr Harrison survenue peu de mois après son installation. Mr Polk est en conséquence en fonction du quatre du présent, et a inauguré son entrée au pouvoir par un long message à l'ouverture du congrès, dans lequel perce quelle que chose de la politique qui doit le guider; Il s'annonce en se déclarant explicitement en faveur des mesures qui tendent à enrichir le pavillon Américain de deux nouvelles étoiles, quelques uns disent qu'il s'agit de les voler au profit de ce pavillon; ces deux étoiles sont deux Etats nouveaux le Texas et l'Oregon dont il s'agit de sanctionner l'Annexion à la grande république en dépit du qu'en dira-t-on. Le Texas était autrefois une dépendance du Mexique dont il est voisin, et à l'empire duquel il réussit à se soustraire il y a peu d'années. L'Orégon est un vaste territoire qui avoisine les possessions anglaises, et sur lequel l'Angleterre prétend avoir des droits
Reste à savoir comment les gouvernements Mexicains et Anglais s'accommoderont de cette manière sommaire de trancher le noeud gordien! Il y a déjà quelque temps que ces deux territoires excitent la convoitise de nos insatiables voisins, et sont devenus le point de mire de leurs calculs envahisseurs.

XXI —— Un procès fort interressant pour les catholiques d'Angleterre vient de se terminer à leur satisfaction. Il s'agissait d'un legs pour des messes, dont un héritier protestant contestait la vali-

dité. Le tribunal l'a validé au grand désappointement de certaines exigences anglicanes.

XXII La neuvaine de St François Xavier qui à Montréal d'après la règle des Jésuites a toujours commencé le 4 de Mars s'est terminée le 13 après avoir été comme d'ordinaire suivie avec zèle et assiduité par une foule de fidèles. Le Reverend Père Hannipaux de l'ordre des Jésuites en a été l'unique et infatiguable prédicateur pendant les neuf jours aux exercices du soir et du matin. Aucun de ses sermons n'a duré moins d'une heure et demie, et tous ont été écoutés avec une attention toute religieuse et également soutenue. Le tout a été terminé par la bénédiction papale donnée par Mr le Supérieur, et le chant du Te Deum. La coincidence des pâques avec la Neuvaine a fait qu'il y a eu un bien plus grand nombre de communions. L'année précédente les sermons de la Neuvaine avait été la tâche du père Martin qui est aussi un prédicateur favori et à juste titre, et aussi Jésuite.

XXIII — Le catalogue des accidents de la dernière huitaine est varié et sinistre tout à la fois.

Quatre malheureux en s'aventurant sur le fleuve pour le traverser à l'Ile aux Coudres en bas de Québec, ont été entrainés avec leur frêle embarcation par le courant et les glaces, et malgré tous leurs efforts deux d'entr'eux n'ont pu se sauver et ont trouvé leur tombeau dans les ondes; c'étaient deux jeunes gens un de 17 et l'autre de 24 ans.

Un chartier de Lachine était allé à Laprairie, et s'en revenant chez lui à onze heures du soir,

s'est précipité dans une mare avec sa voiture et y a péri.

Un jeune homme tailleur de pierre qui travaillait au marché nouveau avec son père, laissa le chantier vers les six heures du soir et a disparu sans qu'on puisse découvrir ce qu'il est devenu. Son nom est Deguise.

Un Monsieur Kemble de Québec ci devant imprimeur et propriétaire de la Gazette par authorité est mort subitement.

Une femme Irlandaise a été trouvée morte dans une des rues des la ville de Montréal.

Un jeune Collin, boucher étant à Laprairie s'est étouffé en voulant avaler par pari un morceau de roast-beef d'une grosseur démesurée. Tous les efforts qu'il fit pour l'avaler ou le rejeter furent inutiles il expira quelques minutes après malgré les secours de l'art qui arrivèrent trop tard.

Une malheureuse femme du nom de Fennel et veuve de son mari assassiné dans les troubles de la dernière élection, en voulant s'arracher à l'incendie qui dévorait son habitation, s'est précipitée du haut en bas et s'est cassé la jambe.

Un jeune homme de Boucherville du nom de Jodoin possédant une jolie petite fortune, s'est suicidé en se coupant la gorge avec son razoir dans un accès subit de folie que rien ne faisait présager.

XXIV — Depuis la Mi-Mars le Parlement tient deux séances par jour à dessein d'expédier les affaires qui sont en nombre immense. On s'attend à une prorogation à la fin de la dernière semaine de Mars.

La fête de Paques a eu lieu cette année le 23 de Mars. Elle ne s'était pas trouvé aussi à bonne heure depuis 1818 qu'elle tomba le 22 de Mars.

Une affaire d'honneur a eu lieu le 25 de Mars au matin près des Tanneries entre Messieurs D.Daly Sec.Pro. et Mr Aylwin avocat de Québec tous deux membres du Parlement, à l'occasion d'un démenti donné en Chambre par M. Daly à Mr Alwin. Les parties se sont bornés à échanger chacune un coup de pistolet, et se sont retirées satisfaites; la balle de Mr Daly a percé l'habit de son antagoniste. Il y avait quelque temps que l'on n'avait pas eu de duel à Montréal.

XXV — Le 29 de Mars à cinq heures du soir son Excellence Lord Metcalfe s'est rendu au Parlement pour clore la session qui était ouverte depuis le 28 Novembre; ce qui fait quatre mois de séance, et une des plus longues sessions qui ait eu lieu en Canada. Le noble Lord a donné la sanction à soixante neuf actes, en a réservé sept autres au bon plaisir de sa Majesté, ce qui fait soixante seize, lesquels ajoutés à trente quatre qu'il avait déjà sanctionnés en deux fois pendant le cours de la session, forment un total de 113 cent treize lois qui ont été confectionnées pendant ces quatre mois. Vû la vive opposition qui s'est manifestée dès le commencement entre les deux partis qui divisaient la Chambre c.a.d. les Ministériels ou partisans du ministère actuel ou ministère Viger Papineau, et les ex-Ministériels ou supports des ministres déchus, vû dis-je les interminables discussions que cette

opposition a occasionnées surtout pendant les deux premiers mois de la session, on a quelque raison d'être surpris que notre législature ait pu amener à maturité une aussi grande quantité de lois. Le plus grand nombre il est vrai ne touchent qu'à des intérêts de localité; et parmi celles qui offrent un caractère plus général, il faut signaler en première ligne la loi en faveur de l'éducation élémentaire et celle des Municipalités qui consacrent le principe de taxation volontaire ou compulsoire suivant le besoin l'acte pour encourager l'agriculture et les associations pour cet objet; l'acte incorporant le nouveau collège de Medecine et de Chirurgie de Montréal; l'acte pour pouvoir à l'amélioration et à l'agrandissement du Havre de Montréal; l'acte pour les douanes qui change la nature et le quantum des droits sur les importations. Une session aussi longue ne peut pas avoir couté à la Province une somme moindre de 30 à 40 mille louis; et dont la paye des membres à 15/ par jour n'est pas le plus petit item. Après la cérémonie de la sanction des lois, son Excellence a clos la session et congédié les mandataires du peuple, en les complimentant sur leur assiduité et leur zèle dans leurs travaux législatifs, et leur libéralité à voter les sommes nécessaires pour faire marcher le gouvernement. A six heures une salve de 19 coups de canon a annoncé à toute la ville la clôture de la première session du second parlement depuis l'union des Canadas. Vû l'état menaçant des chemins et de la glace, plusieurs des membres avaient déjà depuis quelques jours pris leur congé d'absence.

Parmi les actes de la session qui vient de finir, il en a été passé un pour accorder de mouveaux privilèges à la corporation de Montréal tel que de pouvoir contracter des emprunts pour un montant plus élevé que ne lui accordait la première loi, et de porter le nombre de ses membres à vingt et un au lieu de dix-huit accordant trois membres de plus aux faubourgs, cette loi pourvoit aussi à l'établissement d'une cour municipale qui sera reconnue comme la cour du Maire.

La loi de milice la même qui était en vigueur à l'époque des troubles et qui depuis lors n'avait pas été remise en force, fait aussi partie des lois remises en vigueur pendant cette session.

La demande de divorce faite par le Capitaine Harris, et qui fut accordée par le Conseil Législatif, contre l'attente général a été aussi passée en Chambre; et l'acte qui a rapport à cette affaire fait partie des lois réservées au bon plaisir de sa Majesté.

L'acte pour incorporer la compagnie du Chemin de fer entre l'Atlantique et le St Laurent est aussi du nombre des lois sanctionnées; aussi l'acte d'incorporation du Collège de SteThérèse, dont la fondation est due au dévouement de Messire Ducharme; celui du nouveau couvent de Longueil connu sous le nom de Jésus et Marie; les lois accordant aux communautés de la Congrégation de Montréal, et des Ursulines des Trois Rivières, le pouvoir de posséder des propriétés jusqu'à un certain montant ont reçu la

sanction royale. Toutes les autres lois sont d'une nature plus ou moins locale ou individuelle.

XXVI — Dès la dernière semaine de Mars la glace devant la ville a commencé à devenir dangereuse, et du 28 jour ou plusieurs voitures ont calé et failli périr, la traverse de Laprairie a été abandonnée. Le premier d'Avril le chenal devant la ville et St Lambert s'est considérablement agrandi et a charrié beaucoup de glaces. La débâcle ne peut tarder. Le 7 d'avril la glace est descendu jusqu'à la Pointe aux Trembles, excepté un énorme ban qui obstrue encore le port de Montréal.- Le Steamer Prince Albert de la ligne de Laprairie est arrivé de ses quartiers d'hiver le 13 d'Avril au soir, et s'est acheminé aussitôt pour Laprairie sans arrêter à Montréal. Le 16 il est descendu une cage de bois. Le Queen le premier vapeur de la ligne de Québec est entré au port le 23 d'Avril- Le 23 d'avril le Canada et l'Alliance sont descendu de Sorel à Québec, le 24 le Queen de Montréal. Premier arrivage de la Mer le Great Britain à Québec le 30 d'avril à Montréal le 4 de Mai.

Avril. XXVII — Dans les derniers jours de la session du Parlement, il parait que nos Conseillers Législatifs, oubliant leur position et leur importance, perdant de vue qu'ils sont censés représenter l'aristocratie de la sagesse des talents et de la richesse du pays, ont prêté la main a[un acte qui est loin de faire honneur à leur dignité et à leur indépendance. Il semble qu'ils eussent eux-mêmes le sentiment de ce qu'il y avait de mesquin dans leur procédé, puisqu'ils délibérèrent à huit clos pendant trois jours, dit-on, pour décider s'ils ne devaient pas faire application pour se faire

donner la paye à leurs honorables personnes, à l'instar des membres de la Chambre basse, Il fut à la fin décidé qu'une adresse serait présentée au Gouverneur le priant de faire les ouvertures nécessaires pour cet objet au Parlement, mesure qui fut emportée à une majorité de 10 à 6. Son Excellence envisageant sans doute tout ce qu'il y avait d'attentatoire à l'indépendance de l'honorable Conseil dans une demande aussi insolite, fit réponse ex abrupto qu'elle n'était pas prête pour le moment à se rendre à leur voeu. On peut bien dire aussi que le pays n'était pas préparé à recevoir une pareille nouvelle. Aussi toute la presse semble n'avoir qu'une voix pour exposer au grand jour et condamner à l'unanimité la mesquine servilité de nos Sénateurs. Quelle idée du peu d'indépendance de nos législateurs vont avoir les étrangers! Honneur aux dix membres du Conseil qui ont sçu mieux apprécier leur dignité en refusant de concourir à un semblable tripotage.

XXVIII — Il s'est opéré depuis quelque temps une hausse vraiment extraordinaire dans la valeur des biens fonds de la ville de Montréal, hausse que l'on ne peut s'expliquer que par la perspective et les espérances que fait naître pour l'avenir l'importance que cette ville vient d'acquérir en devenant la Capitale du Canada. Ces espérances se sont manifestées d'une manière toute particulière depuis les derniers douze mois par des spéculations sans nombre sur les bienfonds, à un montant vraiment étonnant tant dans la cité que dans les faubourgs et les environs. On

ne saurait imaginer le nombre de propriétés qui tous les jours encore changent de main à des prix qui paraissent extravagants, et qui dans le cas d'une réaction qui n'a rien d'impossible ni même d'improbable, pourraient bien amener la ruine d'un grand nombre de spéculateurs avides et téméraires. En voici quelques échantillons.- Le Verger des héritiers Latour situé sur la hauteur à l'entrée du faubourg St Antoine, que l'on aurait vendu bien volontiers il y a peu d'années pour une somme moindre que £2000, après avoir été divisé par lots d'emplacements l'automne dernier, a été vendu en détail, et a produit contre l'attente des intéressés eux-mêmes, la somme énorme de £9500. A peu près dans le même temps le gouvernement a acheté de Mr Logan une partie de sa terre du faubourg Québec à raison de £20,000 à dessein d'y construire de spacieuses casernes avec une esplanade à proximité pour les exercices militaires; La superbe Maison Bingham à l'exprémité est de la rue Notre Dame, qui pendant quelques années servit d'hotel du gouvernement, a été acquise à raison de £9000, par le jeune Mr Donegani pour y transporter l'Hotel Rasco; La propriété voisine appartenant au Juge Gale qui l'acheta des héritiers de feu Mr Sewell avocat, a été vendu pour £4500 à Messr Boulanget et Donegani le même qui a acquis l'Hotel Bingham afin d'en prendre une moitié pour ajouter à son nouvel hotel; non loin de là et sur la même rue la propriété Forsyth avec le jardin y attenant a aussi changé de main à raison de £8500; La maison du feu Juge en chef O Sullivan devant l'église de Bonsecours a été achetée par Mr Ch S.Rodier pour £3000; Le grand hotel Rasco

sur la rue St Paul a déjà changé de main deux fois depuis moins d'un an, et a rapporté en moins de huit mois plus de deux mille louis de profit à son premier acquéreur Mr John Donegani, qui a cédé son marché à Mr Ch. S.Rodier. Il est presqu'impossible de particulariser tout ce qui a été mis en spéculation sur les terreins près de la montagne et tout autour de la ville sur les rues Sherbrook, Dorchester, De Bleury, St Antoine, St Jacques etc. Jusqu'à la Fabrique de Montréal qui vient de disposer pour la somme de £ 8000 de sa propriété en face de l'église paroissiale, et occupé depuis longtemps partie par le bedeau de la paroisse, partie par le bureau de la fabrique et partie par la Congrégation des hommes, et qui par conséquent ne rapportait rien du tout. La propriété McTavish au pied de la Montagne a aussi été vendue à raison de £ 14000, il y a quelques mois. Combien d'autres terreins et emplacements pour lesquels il a été fait des offres non moins sinon plus extravagantes encore.

XXIX — Conseil Législatif. On voit par une dépêche du ministre des Colonies, qui a été communiquée au Conseil Législatif à la fin de la session, que sa Majesté a conféré aux Membres de ce corps le titre d'Honorable, qui ne leur était donné auparavant que par un usage colonial ou par courtoisie. Ils prendront rang suivant la date de leur nomination. Ceux qui sont membres du Conseil Exécutif, n'auront comme tels, aucun rang particulier dans la Chambre.

XXX — Lors du vote en détail des subsides dans la Chambre d'assemblée, plusieurs tentatives ont été faites par Mess. R.Christie, Lafontaine, Thompson Morin Berthelot pour faire réduire les sa-

laires de plusieurs officiers, et même pour en abolir quelques uns tout à fait. Par exemple les salaires des orateurs des deux Chambres qui sont de £ 1000 chacun, on essaya de les réduire de moitié c.a.d. à £ 500, celui de l'adjudant général des milices de £ 500 à 200; on essaya aussi de mettre le holà sur la pension de £ 393-6-8 accordée à Mr William Smith en sa qualité de cidevant greffier du Conseil législatif et maître en chancellerie. Toutes ces tentatives furent vaines, ces motions furent contreboutées par d'accablantes majorités. Ainsi le catalogue des gros salaires demeure intact pour cette fois encore malgré le bon vouloir et les dissertations sur l'économie de Messrs Christie, Lafontaine et autres. Et toi pauvre peuple, paye toujours en attendant.

XXXI — Travaux parlementaires—durant la session qui vient de finir.

Bills introduits dont 49 présentés par les ministres - 195
Bills rejettés dans l'Assemblée 70. Passés par l'assemblée 125
Bills passés par l'assemblée et rejettés par le Conseil Lég. 8
Bills amendés par le Conseil et rejettés par l'assemblée 3
Bills passés dans les deux Chambres 114
Sanctionnés 107 Reservés 7

XXXII — Le Congrès Américain dans sa dernière session vient de décreter qu'à l'avenir, les marchandises venant des pays étrangers destinées pour les colonies Anglaises seront admises à passer par les Etats Unis franches de tout droit. Cette mesure inattendue peut porter un coup grave à l'importance de la marine commerciale Anglaise et particulièrement au commerce du Bas Canada qui jusqu'à présent se trouvait l'entrepot naturel du commerce d'entrée

et d'exil de la Province Supérieure; qui par ce nouvel arrangement se trouvant avoir un port de Mer plus à proximité pourrait être induite à profiter de cette nouvelle voie de communication avec les manufactures étrangères. Car jusqu'à ce moment aucune marchandises ne pouvaient entrer dans les colonies que sur des vaisseaux anglais où si parfois elles venaient par les Etats-Unis, ce n'était que grevées en sus du droit provincial, de charges énormes qu'il plaisait à nos voisins de leur imposer, en passant sur leur territoire; ce qui rendit les importations par cette voie environ un tiers plus dispendieuses, et équivalait en quelque sorte à une espèce de prohibition. L'intérêt apparent du gouvernement Américain, en sacrifiant ses droits, sur les marchandises en transit, qui après tout n'ont jamais pu être d'une bien grande conséquence pour le fisc américain, est de donner aux ports de l'Union plus d'activité et de vie, à la marine aux chemins de fer et aux Canaux de l'Etat plus d'emploi et de profits, ce qui devra nécessairement plus que compenser les sacrifices qu'il fera dans le rapport de ses douanes. Cette nouvelle que rien ne faisait présager, n'a pas manqué de créer une certaine sensation au Canada, comme elle devra aussi en produire une non moins grave en Angleterre. A cette dernière puissance alors de mettre tous ses ressorts en jeu pour paraliser l'effet de la politique Américaine, et de déjouer l'habileté de ses plans adoptés évidemment dans le but d'attirer la majeure partie du commerce du Canada vers les parages de la République, au détriment du St Laurent, dont

la navigation est longue, pleine d'obstacles, et interrompue pendant six mois de l'année. La prochaine malle d'Angleterre nous apprendra sans doute de quelle manière y aura été accueillie la mesure de nos intriguants voisins.- Le même privilège a aussi été accordé par le Congrès à la puissance du Mexique.

XXXIII —— La communication transatlantique au moyen de la vapeur par la voie d'Halifax fondée par la Maison Cunard et Compagnie de cette dernière place et que rétribuait largement notre gouvernement Métropolitain pour le transport des malles royales, cette communication établie en 1840 avec quelqu'apparence de succès et de durée, vient d'être supprimée par le gouvernement, sans doute parce que celui-ci la trouvait trop onéreuse en ce qu'elle ne payait pas sa dépense pas même rien qui en approchait. Par une annonce du bureau des Postes publiée à Montréal ces jours-ci, on apprend que dorénavant la malle Anglaise ne passera plus par Halifax comme elle a fait depuis 1840, mais qu'à l'avenir elle sera expédiée en passant sur le territoire Américain par la voie de Boston, en conséquence d'un arrangement dernièrement conclu entre le maitre général des postes et le gouvernement des Etats-Unis à cet effet. Le port des lettres et des journaux demeurera le même. Ce nouvel arrangement va mettre fin aux voyages du Steamer Unicorn qui pendant la saison d'été transportait les malles sur le St Laurent de Québec à Pictou, et vice versa, et qui en chemin faisant apportait de temps à autre aux Epicuriens de Québec, et de Montréal aussi, des saumons frais, des homards et autres

cetacés délicieux des postes d'en bas. Ce changement prend force incessamment, et va probablement indisposer les bons habitans d'Halifax, pour qui l'arrivée et le départ de ces Steamers étaient une curée abondante et profitable, outre que cela donnait un air d'importance à leur capitale. Mais il est dit que la vie des pauvres humains ne sera qu'un enchainement de contretemps et de traverses; heureux s'ils peuvent ou plutôt s'ils sçavent les prendre avec patience et résignation, et par là s'en faire un moyen de mérites aux yeux de celui qui a des récompenses pour les plus petits sacrifices. O Fortunatos nimium, sua si mala norint!

XXXIV — Notre municipalité urbaine par une représentation faite à la Législature au nom de ses membres actuels vient d'obtenir des amendements considérables à l'acte d'incorporation de la ville de Montréal; Parmi ces amendements, les plus saillants sont la nouvelle division de la ville pour les fins municipales en neuf quartiers au lieu de six ce qui donne trois membres de plus à la corporation. Ces quartiers sont les quartiers Est- Ouest et du centre pour la cité proprement dite, et pour les faubourgs les quartiers Ste-Anne, St Antoine, St Laurent, St Louis, Saint Jacques et Ste Marie. Les trois sections de la ville éliront chacune trois membres, et les six des faubourgs deux chacune. Les élections municipales se feront à l'avenir en Mars au lieu de décembre. La corporation pourra contracter des dettes jusqu'à la concurrence de £150,000. Elle aura aussi le privilège de tenir une cour périodique qui sera appellée la Cour du Maire, et qui aura pouvoir de faire payer les

cotisations et autres impositions de son ressort sans avoir recours à la Cour de police où les frais étaient très onéreux aux citoyens. On a du aussi abolir cette distinction d'Echevins et conseillers de ville qui existait dans le premier acte d'incorporation. Ce seront tout bonnement et tout simplement vingt et un Conseillers de ville ou plutôt comme l'on commence à dire vingt et une machines à taxer. En effet l'expérience des quelque peu d'années depuis que nous avons l'ineffable bonheur d'être dotés de ce genre dinstitution, les impositions ont été chaque année grossissant avec une progression admirable et assurément peu en rapport avec les ressources du pays. Il semblerait que notre corporation a pris à tâche de faire en deux ou trois années des travaux et améliorations bien désirables sans doute, mais qui avec de la sagesse et de la prudence ne devrait marcher qu'avec mesure et en raison des moyens disponibles et raisonnables pour ne pas s'exposer en accumulant les dettes inconsidérément à écraser les citoyens de taxes, ou à marcher tête baissée à la banqueroute. On admire avec étonnement les progrès que notre ville a faits comme par enchantement depuis environ quatre à cinq ans, mais au train que vont les choses, il est à présumer qu'on aura bientôt à signaler, mais avec une surprise mêlée d'indignation que la petite ville de Montréal soit peut-être la plus fortement taxée qui existe. D'après l'échelle adoptée cette année pour les cotisations et autres contributions, la taxe moyenne n'ira pas loin d'un louis par tête, c.a.d. environ £40,000 là où il y a moins

de dix ans le revenu de la ville ne dépassait pas £4000. Avec tout cela il faut aussi envisager et avec chagrin que ces améliorations entraînent à leur suite, comme l'expérience le prouve tous les jours, un gout effrené pour le luxe et l'ostentation, dont les conséquences prochaines sont malheureusement la démoralisation et la ruine.

XXXV — Un journaliste de Québec vient de prendre la peine de faire et de livrer à la considération du public une récapitulation détaillée et à peu près fidèle de tous les employés du gouvernement pour le Bas Canada, avec les salaires y attachés. Cette nomenclature déroule un catalogue de pas moins de 278 officiers publics qui à eux seuls absorbent la jolie somme de £86,879 du trésor de la Province, et ce n'est pourtant là encore que les employés fournis par cette partie de la Province actuelle qui formait ci-devant le Bas Canada. D'après ce catalogue il ressort que sur ces 278 officiers civils, l'origine canadienne-française a l'avantage d'en fournir 81, c.a.d. un peu moins qu'un tiers, quoique pourtant sa proportion dans la population totale soit en raison inverse ou comme quatre à un. Maintenant combien d'autres employés subordonnés dont les salaires sortent aussi de la bourse publique mais qui ne sont point compris dans les rapports du Receveur général, qui ont servi de fondement à la récapitulation en question, mais dans lesquels les Canadiens Français n'ont nul ou presque point d'accès, tels entr'autres les bureaux de la Trinité à Québec et à Montréal, ceux des inspecteurs de bois,

ceux des Travaux publics, les bureaux d'enregistrement dans les grandes villes? On ne sait ce qui doit étonner le plus dans tout cela, ou la séquestration en quelque sorte systématique des Canadiens des emplois publics ou le peu de murmure qu'excite parmi eux une répartition si inégale et si injuste des charges publiques. Et quand à l'aptitude et aux qualifications morales et matérielles assurément que les Canadiens n'en cèdent pas à leurs concitoyens des autres origines mieux favorisés. Quel peut donc être le motif d'un tel état de choses, sinon en dernière analise, l'anglification intégrale à laquelle il est évident que vise le gouvernement et par tous les moyens plus ou moins directs.

Nombre d'employés civils du Bas Canada		278
D'origine britannique	197	£68,588
D'origine française	81	£18,291

XXVI —— On avait pensé que la session de notre législature ne se terminerait pas, sans qu'il fut question de faire quelqu'appropriation spéciale dans l'intéret du jeune artiste Canadien Mr Hamel de Québec, qui depuis deux ans est à Rome pour perfectionner son talent dans l'art de la peinture, mais qui malheureusement appartient à une famille trop peu aisée pour fournir aux sacrifices considérables qu'entraine un voyage aussi lointain et des études aussi longues et aussi multipliées. Cette tâche, devait donc, il semble, retomber sur le pays qui lui a donné naissance, puisque sur lui doit inévitablement rejaillir une grande partie de la gloire et des lauriers déjà recueillis et à moissonner de nouveau

par un jeune Canadien d'autant d'espérances ? On attendait donc avec une sorte d'impatience que les premières démarches fussent faites par le chef de l'éxécutif, de qui doivent émaner, d'après une clause de notre nouvelle constitution, toute application qui comporte un vote d'argent. Ca n'a donc pas été sans surprise que l'on a vu s'écouler la session toute entière, sans être appellé à voir se réaliser les espérances formées d'avance par les amis des arts et du génie Canadien. On a pu sçavoir dernièrement la raison principale de l'indifférence apparente de notre administration à cet égard; cette raison qui offre quelque chose de spécieux, est que l'on craignait d'établir par là un antécédent, dont on put avoir à regretter plus tard les résultats. Néanmoins pour tempérer ce que pouvait avoir de contrariant et de fâcheux un pareil contretemps, on voit avec un bien sensible plaisir, et la postérité aimera à le proclamer avec gratitude, qu'une souscription a été ouverte sans délai pour satisfaire l'attente du pays et les voeux bien naturels de notre jeune compatriote. Combien flatteur de voir figurer à la tête de la souscription le nom de Son Excellence Sir Charles Metcalfe, déjà justement célèbre par le nombre et la générosité de ses actes de bienfaisance répandus sur tous les points du pays et sans distinction de religion ou d'origine ? Son exemple a été aussitôt suivi par presque tous les membres du Ministère, les autorités civiles, et les citoyens les plus fortunés et les plus marquants, tous également avides de concourir à encourager de tout leur pouvoir un talent naissant et plein d'avenir. Grâce donc à la générosité et à l'appréciation du mérite chez nos conci-

toyens, le pays n'aura pas à déplorer et à s'accuser d'avoir laissé tomber dans le néant faute d'un modique secours, un artiste Canadien, qui à l'exemple et en suivant les traces et les modèles d'un Titien, d'un Michel Ange et d'un Rubens peut devenir avec le temps l'orgueil de sa patrie, & aider aussi à découvrir et développer d'autres talents non moins précieux. En même temps quel nouveau motif d'émulation et d'encouragement pour le jeune artiste en se rappellant que son talent a pu être si noblement apprécié par ses compatriotes ?

XXXVII — Une somme annuelle de £ 2000 pendant cinq années consécutives a été votée par la législature pour continuer et amener à perfection une revue géologique de toute la province dans le dessein de reconnaitre et établir les richesses naturelles du pays en fait de mines, de houilles, d'animaux, de végétaux, en un mot tout ce qui peut caractériser l'histoire naturelle du Canada. Cette exploration a déjà été commencée depuis deux ans par un jeune Monsieur du nom de Logan reconnu pour avoir un talent tout particulier pour ce genre d'études. Ce travail ne peut manquer de devenir fort intéressant pour quiconque a véritablement à coeur le développement des ressources du pays, développement qui nécessite une connaissance pleine et entière de tout ce dont la nature l'a enrichi, mais que son état d'enfance, et encore plus l'exiguité de ses moyens n'a pas permis jusqu'ici d'exploiter sur une échelle en rapport avec les progrès rapides de la colonie. Un pareil vote doit donc être accueilli avec reconnaissance.

XXXVIII — Par une imprévoyance bien excusable, la ville de Québec vient d'être privée tout à coup des services précieux de son Honorable et habile Maire Mr Caron, qui pour la troisième fois avait réuni les suffrages de ses concitoyens pour ce poste important. Son absence prolongée au siège du gouvernement où il fut appellé et retenu pendant une longue session en sa qualité de Président du Conseil Législatif, fait que la mairie de Québec est devenue vacante, l'ordonnance portant que si le "Maire est absent plus de deux mois de suite, il deviendra par le fait incapable et cessera de tenir la dite place," et sera passible d'une amende de £100. Tout le monde regrettera cet évènement, et on le regrettera encore plus, s'il est vrai, comme le soutient un journal de Québec, que Mr Caron est devenu même inéligible, ce qui n'est pas encore bien certain. Toujours est-il que Mr Caron a payé l'amende, l'élection d'un maire est remise à l'assemblée trimestrielle du mois de juin.- La malle subséquente de Québec a heureusement rétabli les faits concernant Mr Caron. Ce Monsieur, comme on s'est empressé d'en répandre le bruit n'a point payé l'amende, et qui plus est il restera en fonction comme Maire de Québec. Une consultation d'été faite avec les officiers en loi dont voici la teneur:" Québec 14 avril 1845- Monsieur, Ayant pris en considération la question qui nous a été soumise par vous de la part de la Corporation de la Cité de Québec, nous sommes d'opinion que l'office du Maire est maintenant rempli par l'Honble René Edouard Caron, et que tous actes faits par lui en cette qualité sont légaux. Nous avons

l'honneur d'être etc. H.Black - J.Duval. A.F.X.Garneau Ecr Greffier de la cité.-

Mr Caron quoique à Montréal, n'a pas cessé de remplir les fonctions de Maire de Québec; il y a fait plusieurs actes en cette qualité. Cette décision a rétabli le calme de la ville que cette nouvelle avait mise toute en émoi.

XXXIX —— Le 10 d'Avril courant la ville de Pittsburg, dans la Pensilvanie, a été le théâtre d'un incendie désastreux, digne pendant de celui qui dévora toute la partie commerciale de New York en 1835. Mille à douze cents maisons et édifices publics sont devenus la proie des flammes. A Pittsburg c'est aussi dans le quartier commercial et manufacturier que l'élément destructeur a exercé ses ravages, et détruit en propriétés mobilières une valeur que l'on porte à environ dix millions de dollars. Le feu a originé dans une baraque en bois construite sur une glacière, et poussé par un vent furieux il s'est répandu avec une rapidité à l'épreuve de tous les efforts humains. On estime que plusieurs personnes ont du y périr tuées ou brulées.

XL —— L'incendie de Pittsburg dont je viens de parler a donné lieu à un trait bien beau, mais bien rare, de générosité et d'honnêteté tout à la fois. Un journal de Philadelphie raconte qu'un négociant de Pittsburg qui venait d'acheter à crédit pour mille piastres de marchandises à Philadelphie, ayant appris en route qu'il avait tout perdu dans l'incendie de cette ville, revint à Philadelphie rapporter les marchandises à celui qui les lui avait ven-

dues. Celui-ci, touché de ce trait de probité, prit une feuille de papier, et força le marchand de Pittsburg à accepter un reçu, gratuit de toute sa dette. Ce trait fait honneur à l'un comme à l'autre des individus concernés.

XLI — Le 29 d'avril sur les quatre heures de l'après-midi on a ressenti à Montréal une assez forte secousse de tremblement de terre qui a pu durer deux ou trois secondes. Pour ma part j'ai senti le plancher du magasin s'ébranler sous mes pieds, et les flacons de l'apothicairerie faire un léger bruit sur les tablettes. L'eau du fleuve s'était élevée considérablement depuis trois jours, de manière à couvrir une partie des quais. Si elle reste à cette hauteur jusqu'au temps des grandes mers du mois de mai, on a lieu de redouter un inondation et les ravages qui ordinairement en sont la suite. Le tremblement de terre du 29 s'est fait sentir jusqu'à Sorel et dans le district des Trois Rivières.-

XLII — Au même temps qu'on ressentait à Montréal la secousse de tremblement de terre dont on vient de parler; la nouvelle est arrivée que le 7 d'avril dernier une semblable commotion avait ébranlé jusque dans ses fondements la ville de Mexico une des plus riches et des plus belles cités de l'Amérique. Les dommages ont été considérables; pas une maison, pas un édifice qui n'est souffert plus ou moins; plusieurs même sont actuellement ou menacent de tomber en ruines. Il y a péri aussi quelques personnes.-

L'expérience de presque tous les jours, les récits effrayants qui nous parviennent presque chaque année de tous les coins de

l'A mérique, veut bien porter à croire que ces sortes de phénomènes sont pour ainsi dire inhérent au sol de notre jeune Continent.

Mai
XLIII

—— L'eau s'est tenue depuis la dernière semaine d'avril jusque vers la mi-mai à une hauteur inaccoutumée. Elle a envahi et couvert tous les quais du hâvre de Montréal à une hauteur de près de deux pieds, de manière à rendre la communication avec les vaisseaux difficile et même dangereuse.Le fleuve s'était élevé à une hauteur à peu près semblable il y a quatre à cinq ans.

Le 15 de Mai la Corporation de Montréal a transporté ses affaires et ses bureaux dans les bâtisses de l'aqueduc qui ont été achetées dernièrement pour le compte de la ville.

Le 25 de Mai la grande procession de la fête Dieu, a eu lieu par un temps superbe. Elle s'est faite cette année pour la première fois sans la protection des troupes qui ont été refusées, comme elles le seront sans doute par la suite, à raison d'instructions reçues d'Angleterre à cet effet afin, dit-on, de ne pas blesser les susceptibilités des diverses sectes qui abondent dans Montréal, et qui, à ce qu'il parait, ont fait des représentations sur ce sujet en Angleterre. C'est aussi pour obvier à ces petites jalousies que depuis quelque temps, les troupes se rendent aux églises sans musique, comme cela s'était toujours pratiqué jusqu'à naguères. L'absence des troupes à la grande procession avait fait appréhender quelque trouble ou quelque insulte, mais tout s'est passé dans le plus grand ordre avec l'aide d'un corps nombreux de constables. La Société de St Patrice, et celle de la tempéran-

ce avec leurs riches banières et décorations marchaient en tête de la procession, à la suite du dais marchaient le corps des avocats en costume, et celui des notaires que grossissait une foule considérable de citoyens de toutes les classes.

XLIV — Les appréhensions que l'on avait conçues par rapport au gros bourdon à la cloche Monstre de Notre Dame de Montréal, ne sont aujourd'hui que trop réelles. On s'est décidé enfin à le renvoyer au facteur en Angleterre pour le faire refondre; on l'a mis en pièces dans la tour même; puis on en a transporté les débris à bord d'un vaisseau qui part ces jours-ci pour l'Angleterre. On espère que cette fois le fondeur sera plus heureux, et qu'il sera capable de nous envoyer une cloche sans défaut et en état de rétablir l'honneur de son établissement que notre bourdon a fait résonner bien mal en Amérique. On ne l'attend qu'au printemps prochain Quelqu'un a voulu sauver la réputation du facteur Mr Mears en disant que la fabrique de Montréal était la cause de cet accident en ayant fait grossir le battant de la cloche contre l'intention du facteur, mais tout cela est faux, les vices étaient dans la fabrique même de la cloche, vices qui ont été rendus encore plus patents en la brisant. Elle n'eut jamais du être acceptée dans l'état où elle était à son arrivée, remplie qu'elle était de fissures et de crevasses que l'on avait fardées du mieux possible. Jusqu'à présent Montréal n'a pas trop à se féliciter du travail de Messieurs Mears, car le carillon de Notre -Dame qui sort aussi de leur atelier ne donne pas toute la satisfaction qu'on en attendait.

XLV

——Il est arrivé ces jours derniers encore quatre de nos malheureux compatriotes qui avaient été exilés à la terre de Van Diemen en 1839. Leurs noms sont David Gagnon, Joseph Goguet, de Beauharnois, Etienne Langlois de L'Acadie, et Jean Morisset natif du Cap Santé, qui fut arrêté dans le Haut Canada lors de l'expédition de Prescott. Ils avaient laissé les autres exilés bien portans. Quelques uns avaient les moyens de revenir, mais ils attendaient leurs autres compagnons d'infortune, qui au moyen des secours pécuniaires qui leur ont été expédiés du Canada, seront sans doute bientôt, s'ils ne sont pas déjà en route pour la patrie, ou ils sont attendus avec impatience et anxiété.

1845

INCENDIE DE LA VILLE DE QUEBEC.

Mai.
XLVI

La fin du mois de Mai a été signalée pour la ville de Québec par un évènement de malheur de désolation et de ruines dont elle sera bien longtemps avant de se relever. Après avoir tout récemment perdu un de ses principaux éléments de prospérité en se voyant impitoyablement arracher le siège du gouvernement, avec lequel elle se glorifiait et avec droit du titre séculaire de Capitale des Canadas, cette malheureuse cité vient d'être frappée d'un nouveau fléau par un incendie dévastateur et tel que le pays n'en a jamais vu de semblable. Le 28 de Mai 1845 sera un anniversaire à jamais mémorable pour les habitans de cette ville infortunée, et une époque de bien triste souvenir dans les annales du Canada. C'est en ce jour qu'une population de pas moins de 12000 âmes formant un tiers des habitans de la ville de Québec, qui le matin était en pleine jouissance des nécessités et des jouissan-

ces de la vie, fruits de leurs labeurs et de leur industrie, de leur persévérance et de leur économie, s'est vu tout à coup et dans l'espace de quelques heures précipitée dans la ruine et la misère et laissée sans toits et sans moyens. Il est rare que l'on ait eu à enregistrer une calamité aussi désastreuse, un incendie aussi destructeur et qui surpasse de beaucoup les conflagrations de récente date de New York de Hambourg et de Pittsburgh, si non quant au quantum de la valeur réelle des propriétés détruites du moins quand à la somme des infortunés devenus victimes de ce pénible sinistre. A onze heures et demie le 28 de Mai la cloche d'allarmes fit connaitre à la ville que le feu venait de se déclarer au faubourg St Vallier dans une tannerie appartenant à Mr Richardson servie par une machine à vapeur, mais sans qu'on sache comment le feu a pu originer, peut-être par l'explosion d'une bouilloire. Le vent qui soufflait avec violence dans le moment, porta des flammèches et des brasiers jusque dans le faubourg St Roch, près de l'église paroissiale de ce populeux faubourg, lesquels mirent le feu à plusieurs édifices en même temps. Le vent ayant changé de direction deux ou trois fois, sema l'élément destructeur de tous les cotés, de manière à braver tous les efforts humains. En moins de deux heures les deux faubourgs n'offraient plus que le spectacle grandiose mais menaçant d'une mer de feu. Aux efforts incessants mais malheureusement inutiles des pompiers et de citoyens, succèdèrent bientôt le découragement et le désespoir, car il ne restait presque plus de place pour mettre à couvert du feu le

peu d'effets que l'on avait réussi à arracher aux flammes. Par un bonheur tout particulier un orage s'étant déclaré tout à coup, par une averse assez considérable, contribua à modérer le progrès de l'incendie, qui sans cela allait infailliblement dévorer la ville entière, car déjà à trois reprises différentes le feu avait pris à la Haute et à la Basse ville, mais on réussit à s'en rendre maitre chaque fois. On présume qu'il a péri dans les flammes au moins 60 personnes. L'Eglise de St Roch, deux chapelles protestantes, la résidence des Frères, le Marché St Paul, Le Quai Mac-Callum, plusieurs établissements considérables de tanneries et de boulangerie grand nombre d'usines et environ douze à quinze cents maisons, ont été dans l'espace d'une demie douzaine d'heures réduites en cendres, et leurs habitans laissés dans les chemins et les places publiques dénués absolument de tout. Que d'actes d'héroisme et de dévouement ont eu lieu pendant cette journée de douloureuse mémoire! Que de scènes affreuses et déchirantes se sont passées sur ce sinistre théâtre! Quel vaste champ ouvert à la sympathie et à la charité publique! Quel désolant spectacle pour celui que le malheur n'avait pas atteint, d'aller contempler ces ruines fumantes, fouler aux pieds ces cendres encore chaudes, parcourir cette vaste solitude de près d'une demie lieue là où quelques heures auparavant régnaient la joie, l'industrie et le bonheur, et les perspectives de l'avenir? Comment fermer les oreilles aux gémissements et aux sanglots d'une foule de mères errantes parmi les décombres, cherchant en vain quelques débris qui au-

raient pu échapper au feu, quelques unes redemandant leurs enfans écartés, et après de minutieuses recherches ne retrouvant que quelques membres mutilés, des os calcinés, tristes restes des objets les plus tendres de leur affection? Dans une localité on a trouvé jusqu'à sept cadavres à la fois dans une autre cinq, un peu plus loin deux mères infortunées ayant encore chacune un enfant sur leur sein et tous ensemble rôtis et méconnaissables. A quelque distance de là un pauvre vieillard en ouvrant sa porte pour sortir à la hâte est asphixié par la chaleur et la fumée, et tombe sur le seuil de sa porte où on l'atrouvé réduit en charbon. Le coeur se brise à la pensée de tant d'infortunes et de tant de souffrances. Pour couvrir tant de pertes il n'y a qu'une somme de environ £100,000 qui étaient assurée aux Compagnies de Québec du Canada et du Phoenix; une grande somme était aussi assurée à l'assurance mutuelle de Québec, comme tous les intéressés dans cette institution se trouvent eux mêmes ruinés par ce désastre, il n'y faut pas penser; au publique donc qu'anime la pitié, le patriotisme et la charité à remplir autant que possible ce déficit. Aussi ces sublimes vertus n'ont-elles pas fait défaut dans cette déplorable occurence. Il faut dire à la gloire impérissable de l'autre moitié de la population qui a eu le bonheur d'échapper à l'incendie qu'elle ne s'est pas montrée indifférente et insensible au malheur de leurs concitoyens. Il est plus aisé d'imaginer que de décrire la vive sympathie qu'a engendrée tant d'infortune, on ne saurait peindre l'empressement, la générosité, l'enthousiasme avec lesquels les citoyens de toutes les origines et de toutes les classes

se sont portés à voler au secours des incendiés, et se sont imposés tous les sacrifices. En moins d'une heure à une assemblée publique convoquée pour cet objet, il a été souscrit par une poignée de citoyens de Québec, le Clergé et les communautés en tête, une somme de pas moins de £7000, pour subvenir aux besoins les plus urgents. Au même temps le Maire de Montréal convoquait une assemblée, qui en moins d'une demie heure a produit la belle somme de £5000, fruit de la générosité exemplaire d'environ 70 de nos concitoyens les plus marquants en tête desquels figuraient le gouverneur Metcalfe pour £500, la Banque de Montréal £750, un généreux compatriote l'Honble Joseph Masson qui s'est illustré par un don royal de £600 etc. A cette même réunion des comités ont été organisés, et des personnes nommées pour collecter dans chaque quartier de la ville et des faubourgs les contributions de tous les individus désireux de contribuer au soulagement de leurs semblables. On espère que Montréal pour sa part fournira un contingent d'au moins £10,000, a part des hardes linges et étoffes que les Dames se sont imposé la tâche d'aller recueillir de maison en maison, et dont le même soir six énormes caisses ont été acheminées pour Québec. On a la conviction que de toutes les campagnes de la Province entière, pas une ne se montrera sourde à l'appel des premiers Pasteurs qui dans l'un et l'autre diocèse se sont empressé d'adresser des lettres pastorales à tous les fidèles les invitant à s'imposer tous les sacrifices possibles pour venir en aide aux nombreuses et pitoyables victimes de la catastrophe de Québec. Dimanche 1er de Juin a été lue à la cathédrale ainsi qu'à la

paroisse de Montréal la lettre pastorale de Monseigneur Bourget lettre tout à fait touchante et remplie de citations les plus à propos tirées du prophète Jérémie.- Voir les Mélanges Religieux Vol. VIII No 43.

Il y a différents estimés du montant des pertes, on parle d'environ quatre millions de piastres, sur lequel il n'y en a que 400,000 couverts par les assurances. D'après un calcul fait avec beaucoup de soin, en comptant les maisons rue par rue, on estime le nombre de celles qui ont brulé à 1630, et ce calcul peut être regardé comme très exact, et cela abstraction faite des hangards, remises et autres appentis.

Le Gouverneur en apprenant la nouvelle du désastre, et après avoir pris l'avis de son Conseil Exécutif, a mis immédiatement à même les fonds de la Province une somme de £2000 à la disposition du Maire de Québec l'Honble Caron pour être employée sans délai dans l'intérêt des incendiés.

On dit que L'Honble John Neilson de Québec va partir prochainement pour l'Angleterre avec mission d'aller solliciter les sympathies du gouvernement et de toutes les ames généreuses de la Mère patrie.

Qu'il est beau le spectacle qu'offre en ce moment la province entière du Bas Canada, par l'élan général et unanime qui se déploie par les efforts incessants qui se font de toutes parts, par les sacrifices immenses que chacun s'empresse de s'imposer pour soulager les infortunées victimes de l'incendie de Québec. Les journaux peuvent à peine suffire à enregistrer les sommes d'argent, les

contributions en hardes étoffes et provisions de tout genre qui affluent comme par torrent de toutes les localités sans exception. C'est à qui déploiera le plus d'activité, le plus de promptitude, le plus de dévouement à venir au secours du malheur; il semble que chaque paroisse a pris à tâche de rivaliser de surpasser même sa voisine en munificence, en sympathie, en toutes sortes de sacrifices. Chacun a vivement senti qu'il s'agit d'une grande infortune, en conséquence chacun met la main à l'oeuvre, et se fait un impérieux devoir d'y apporter tout le soulagement compatible, souvent même supérieur à ses moyens. On sent bien que malgré tant d'efforts et de sacrifices, les pertes et dommages soufferts par les incendiés de Québec, seront loin bien loin d'être réparés; mais enfin le pays aura fait son devoir de manière à n'avoir rien à se reprocher; espérons que le gouvernement tant provincial que métropolitain saura faire le sien.

Juin. XLVII — En vertu de ses nouveaux pouvoirs la Corporation de Montréal a augmenté le corps de police de cette ville de 20 hommes, ce qui lui donne un effectif de 60 hommes au lieu de 40 dont il se composait ci devant. Dans cette augmentation sont huit hommes de police à cheval et bien équippés, qui parcourent la ville le jour et la nuit.

— Le commandant Général des Forces en Canada Sir Richard Jackson est décédé subitement à Montréal d'une attaque d'apoplexie à l'âge de 67 ans et au moment où il faisait ses préparatifs pour retourner en Angleterre. Son successeur le Général Comte de Cathcart qui remplace Sir Rich. Jackson est arrivé à Montréal le 17

de Juin 6 jours après les funérailles de celui-ci. Le Comte Cathcart est arrivé à L'Hotel Rasco au bruit du canon et escorté d'un Etat Major et d'une partie de Cavaliers.

—— Le 17 de Juin il a fait assez froid pour chauffer les poeles à Montréal; néanmoins la végétation a belle apparence.

—— Les tourtres ont été cette année plus abondantes sur nos marchés qu'elles ne l'avaient été depuis plusieurs années. On en a eu à 20 et même dix-huit sous la douzaine. La quantité en a été si grande dans de certaines paroisses entr'autres, que les cultivateurs se sont vu obligés de veiller sur les champs, pour les empêcher de détruire la semence.

XLVIII —— Le 22 de Juin solennité de St Jean Baptiste et fête patronale de la Société de Tempérance de St Jacques, a eu lieu à la cathédrale de Montréal à l'issue des vêpres une belle et imposante cérémonie. On y a fait la translation des reliques de St Zotique, de la Chapelle de l'azile de la Providence à l'église de St Jacques. Ces reliques tirées descatacombes de Rome avaient été apportées d'Europe par Mr le Chanoine Hudon lors de son voyage en Italie l'an dernier. Les ossements de Saint Zotique sont renfermés dans une statue de cire représentant le Saint Martyr dans toute sa grandeur et sa forme naturelle. Cette statue couchée sur un magnifique catafalque en forme de canapé, et surmonté d'un riche dais en velour cramoisi bordé de riche frange d'or, était portée sur un brancard par quatre prêtres, pendant que des fleuristes et des thuriféraires honoraient les reliques en répandant desfleurs

et faisant fumer l'encens pendant toute la procession. A la suite du catafalque marchaient deux pontifes avec leurs insignes épiscopaux. Les diverses associations avec chacune leur bannière précédaient la marche savoir en tête les enfans des écoles chrétiennes presque tous munis de petits drapeaux, puis les petites filles toutes habillées de blanc portant aussi la plupart de jolis petits étandards, venaient ensuite les Dames de la Charité suivies des Membres de la Tempérance de l'un et de l'autre sexe; puis le Clergé de la cathédrale; ce qui faisait un cortège tout à la fois nombreux et imposant. La bande musicale de la Tempérance ne contribuait pas peu à donner du relief à la procession. Après avoir déposé le précieux catafalque au milieu du choeur de la cathédrale et chanté quelques hymnes, le révérend Père Martin monta en chaire et délivra un discours plein d'éloquence et analogue à la cérémonie. Le tout se termina à sept heures et demie, et au milieu d'un concours immense venu de toutes les parties de la ville, attiré par la nouveauté de ce spectacle. Le reliquaire doit être déposé dans l'autel de l'Archiconfrérie du Sacré Coeur de Marie derrière des glaces transparentes qui a de certaines époques de l'année permettront de la contempler à loisir, et serviront à stimuler la dévotion des fidèles. La cathédrale avait déjà été enrichie il y a à peu près deux ans des reliques non moins précieuses de Ste Janvière qui furent inaugurées avec le même cérémonial, et reposent maintenant dans l'autel de la chapelle opposée. Ce sont donc tout à la fois deux riches et précieux ornements, deux puissants pro-

tecteurs de plus pour la cathédrale et la paroisse de Montréal.

XLIX —— Deux nouveaux missionnaires, le Revd Père Aubert et le frère Taché, ce dernier n'est encore que sous Diacre, sont partis de Montréal pour la Rivière Rouge le 24 Juin au matin. Ces missionnaires sont de l'ordre des Oblats, et ils se proposent d'établir là un établissement de leur ordre, qui sera le quatrième depuis leur arrivée en Canada en 1841. Le même canot qui emmena les Missionnaires ci haut, est aussi chargé de deux postulantes et d'une fille de service de l'ordre des Soeurs grises qui s'en vont rejoindre la petite colonie qui est allé s'établir à la Rivière rouge, et pour qui ces filles dévouées seront d'un secours inappréciable, vû que la naissante communauté n'a pu jusqu'à présent se procurer une seule personne parmi les métis pour les soulager.

—— Le même jour est arrivée de la Colombie ou Oregon, Messire Blanchet Missionnaire intrépide ci-devant curé de Soulanges en Canada, qui partit il y a quelques années pour aller évangéliser ces contrées nouvelles et éloignées, et pour qui l'on sait que des bulles furent expédiées peu de temps après, le créant Evêque de Drusa in partibus infidelium. Ce Monsieur laissa le fort Vancouver le 28 de Novembre dernier sur un vaisseau qui faisait voile pour Londres ou il arriva le 22 de Mai après six mois de navigation pendant laquelle il n'a touché qu'aux Iles Sandwich, Monseigneur s'est aussitôt embarqué pour le Canada sur le dernier Steamboat de la ligne Cunard, et est arrivé à Montréal le 24 de Juin. Il doit séjourner ici quelque temps, et sera sacré Evêque avant son

départ pour retourner dans son vicariat apostolique. Sa Grandeur, doit, dit-on aller à Rome avant de retourner chez elle.

—— Les derniers journaux d'Europe contiennent les documents officiels de l'abdication de Don Carlos d'Espagne en faveur de son fils le Prince des Asturies, qui comme on sait est maintenant à Bourges, où son père est retenu prisonnier par le gouvernement Français. On suppose que Don Carlos s'est déterminé à cette abdication, dans la vue de faciliter une alliance entre son fils et la jeune Reine d'Espagne Isabelle II

L —— Le vingt quatre de Juin on a célébré à Montréal la fête patronale des Canadiens la Saint Jean Baptiste avec une pompe un zèle et une magnificence qui a éclipsé tout ce qu'on avait fait les années précédentes, et qui a surpassé de beaucoup ce que l'on devait attendre d'une association encore naissante et que les troubles politiques des années dernières avaient beaucoup contribué à entraver. Dès huit heures du matin un concours nombreux de citoyens de toutes les classes s'était rendu sur la place de la cathédrale lieu du rendez-vous qui avait été fixée pour organiser la procession qui de là devait se rendre musique en tête jusqu'à l'Eglise paroissiale. En tête de la procession et sous le drapeau Britannique marchaient les enfans des écoles chrétiennes que suivait la Musique de la Société de Tempérance, puis deux compagnies de Pompiers Canadiens avec leur bannière et leur costume écarlate, ensuite la société de Tempérance de St Jacques au nombre d'environ douze cents précédée de ses riches bannières et drapeaux; puis

l'institut Canadien avec ses insignes; marchait ensuite la superbe Musique du Regiment de Montagnards Ecossais, puis la jeune et intéressante Société desAmis avec son élégante bannière, puis l'association de St Jean Baptiste le Comité de Régie, les officiers les vice Présidents de chaque section et enfin le Président de l'association, l'Honble Joseph Masson qui fermait la marche, supporté par l'ex Président l'Honble D.B.Viger d'un coté et le doyen des vice présidents de l'autre. Tous ces officiers ainsi que les membres du Comité de Régie portaient des insignes plus ou moins riches suivant leur grade, et chacun de ceux qui composaient cette longue procession avait à la boutonnière une feuille d'érable qui est l'emblême choisie par l'association avec l'image d'un castor. A huit heures et demie cette belle et imposante procession commença à s'ébranler et à se mettre en marche au ravissement de toute la population de la ville ébahie d'une manifestation aussi pompeuse et aussi régulièrement organisée. On monta la rue St Denis jusqu'à l'Eglise de Bonsecours, où l'on prit la rue St Paul jusqu'à la rue St Francois-Xavier et delà à la Paroisse où chacun se rangea avec le plus grand ordre pour assister à une messe de première classe qui fut chantée par Messire St Pierre; un sermon bien approprié fut donné par Messire Picard un des plus jeunes aggrégé du Séminaire de Montréal. Un riche pain-bénit à triple colonne et dix-huit étages donné par l'association de St Jean Baptiste fut présenté à l'offrande par Madame Dominique Bernard supportée de Mr A. Laframboise Sr Une messe en musique de la composition d'un jeune Canadien Mr Orphire Peltier, fut chantée avec gout

et succès par une compagnie de jeunes amateurs qu'avait formé lui-même notre jeune compositeur. Tout l'ensemble de l'église présentait le coup d'oeil le plus le plus magnifique que le culte catholique seul a le pouvoir de déployer avec tant de profusion dans de semblables circonstances. Après la messe la Procession s'étant reformée dans le même ordre qu'avant défila par la rue Notre Dame, que décoraient de distance en distances les superbes bannières des Soeurs sociétés de St Patrice, St André St George et St Nicholas suspendues aux frontispices et aux croisées de la rue Notre Dame, elle retourna par la rue St Denis jusqu'à l'Eglise Saint Jacques; là s'étant séparée sur deux lignes a droite et à gauche de la rue, le comité de régie suivi des officiers de l'association de Saint Jean Baptiste, entra au milieu des rangs et se rendit au bruit des acclamations jusqu'à la grande porte de la cathédrale, ou l'attendait le Président les vice Présidents et les officiers de la Société de Tempérance. En ce moment la musique ayant suspendu ses fanfares, Messire Hudon G.Vice Chanoine de la cathédrale et Président de la Tempérance fit en son nom et en celui des corps respectable qu'il préside, un remerciement des plus gracieux à Mr le Président et à toute l'association de St Jean Baptiste, pour l'honneur qu'il leur avait fait de les inviter à la fête du jour et de venir en corps au devant d'eux jusqu'à St Jacques. Il ajouta quelques mots flatteurs de congratulation et de souhaits à l'association de St Jean Baptiste, tout en faisant allusion au motto qui se lit sur la principale bannière de l'Association (Rendre le peuple meilleur) ce qui, dit-il, ne peut manquer de s'accomplir lorsque l'on saura

comme dans la circonstance actuelle allier le patriotisme avec la religion. L'Honble Masson rendit le compliment à Messire Hudon, puis on donna trois vivat à la Reine, au bruit du God save the Queen, et alors chacun se dispersa, on ne peut plus satisfait et joyeux de la manifestation du jour. L'ordre et le décorum qui ont regné pendant toute la cérémonie témoignent et hautement de l'habileté et du zèle des officiers qui ont eu la pénible tâche d'en enfanter et mettre à exécution tous les détails. Cette belle journée fait présager beaucoup pour une autre année et pour l'avenir; on se flatte qu'elle aura été plus que suffisante pour électriser jusqu'aux plus indifférents et les engager à s'enroler au plutôt sous la bannière de St Jean Baptiste, dont l'association n'a pas d'autre but que de se distinguer par des actes de bienfaisance entre tous ses membres dans toutes les vicissitudes de la vie, et de resserrer autant que possible les liens de la société par ceux de la charité et de la fraternité. On a vu avec plaisir les journaux de toutes les nuances politiques faire un concert d'éloges sur la manière dont notre fête nationale a été célébrée, sur la pompe et le décorum que l'on a déployé en cette occasion, et faire des voeux pour le maintien et l'accroissement de notre association, voeux que nous ne leur ferons pas l'injure de croire dictés par d'autres sentiments que ceux du bon vouloir et de la sincérité. Le désastre de nos frères de Québec a fait que l'on n'a pas un instant entretenu la pensée de couronner comme d'usage cette belle fête par un banquet publique; le plaisir de se divertir et de s'égayer devant nécessaire-

ment céder à celui beaucoup plus fructueux et durable de secourir des infortunés devenus en un instant victimes d'un grand désastre. La même pensée n'a pas échappé à nos frères de Québec qui l'an dernier chômèrent la fête nationale avec tant de pompe de gaieté et d'enthousiasme, et qui auraient cru cette année insulter à la misère et à la douleur en se prêtant à la plus petite manifestation de réjouissance. A une assemblée de l'association de Québec présidée par son honneur le Maire l'Honble E.Caron, il fut unanimement résolu, que vu l'évènement désastreux du 28 de Mai l'association de St Jean Baptiste de Québec s'abstiendrait pour cette année de toute manifestation quelconque pour célébrer la fête nationale.

LI —— Le 8 de Juin est décédé aux Etats-Unis à l'âge de 78 ans le Général et Ex Président Andrew Jackson une des gloires militaires de l'armée Américaine, et qui a porté le glorieux titre de héros de la Nouvelle Orléans. La mort du Général Jackson a causé un véritable deuil national dans tous les Etats-Unis. Des cérémonies funèbres ont eu lieu dans presque toutes les villes et villages de l'Union, en témoignage de leur respect pour le vieux général dont les actes militaires occuperont une des plus belles pages de l'histoire Américaine. Par une coincidence toute particulière peu de jours après mourait à Montréal son homonime le Général Sir Richard Jackson, qui lui aussi eut la gloire de se distinguer dans l'armée Anglaise, à laquelle il aida en plus d'une circonstance à cueillir des lauriers sur différents champs de bataille.

SECOND INCENDIE DE QUEBEC.

LII Les cendres faites avec les habitations du principal faubourg de l'infortunée Québec étaient à peine refroidies, les larmes que le désastreux incendie du 28 de Mai avait fait couler tant aux victimes qu'aux spectateurs de ce sinistre sans exemple, n'étaient pas encore complètement sechées, tout cet immense dégât ne faisait encore que commencer à entrer en voie de réparation qu'un autre incendie encore plus funeste est venu exactement au bout d'un mois jour pour jour ajouter à la consternation déjà si grande, une consternation encore plus vive un deuil encore plus profond. Le 28 de Juin à onze heures et demie de la nuit le feu éclata tout à coup dans les batiments d'un Mr M.Tessier, notaire tout près de la porte St Jean qui sépare l'enceinte de la ville d'avec le faubourg du même nom, et une violente brise de nord-est qui regnait alors sema en quelques instants l'élément dévastateur dans toute l'étendue de ce vaste faubourg presqu'aussi populeux que l'était celui de St Roch avant sa destruction et comme ce dernier aussi presque tout bâti en bois; en huit heures de temps le feu qui ne cessa pas un instant d'étendre ses ravages dans toutes les directions, avait rasé non moins de douze à quinze cents maisons, et jetté sur la voie publique une brillante population à peu près égale à celle qu'il avait dépouillée un mois auparavant dans le quartier St Roch c.a.d. environ dix à douze mille individus, ou un autre tiers de la population de Québec. De tout cè faubourg qui avait failli plus de cent fois de partager le sort de celui de St Roch

lors de l'incendie du 28 de Mai précédent,

il ne reste aujourd'hui qu'une vingtaine de maisons qui aient échappé comme par miracle à la destruction générale; Tout le reste y compris une grande partie du faubourg St Louis n'offre plus qu'une vaste solitude dans laquelle domine une forêt de cheminées qui attestent que là existait quelques heures auparavant un peuple industrieux, mais voué aujourd'hui au malheur à la ruine au désespoir. Et ce qui ajoute un fâcheux et bien déchirant relief à tout ce sinistre, c'est qu'une foule nombreuses des malheureuses victimes du feu de St Roch, qui avaient été heureuses de rencontrer l'hospitalité la plus généreuse et la plus dévouée chez les habitans du faubourg St Jean qui les avaient accueillies à bras ouverts, les avaient logées et nourries depuis un mois et sans espoir de retour, c'est dis-je que ces infortunées victimes après avoir partagé avec leurs généreux hôtes le pain de la bienfaisance et de la fraternité, se trouvent, par une fatalité bien cruelle et pour la seconde fois condamnées à partager aussi avec eux la coupe de la désolation et de la ruine. Comment peindre une scène aussi tragique? Qui pourrait décrire les angoisses et la désolation, la douleur et le découragement de tout ce peuple jetté en proie à la commisération et à la générosité de tout un pays pauvre et qui pourtant vient de faire les plus beaux sacrifices pour alléger les souffrances et la détresse de compatriotes infortunés? Comment se résoudre à aller sitôt frapper aux mêmes portes, puiser aux mêmes sources, solliciter de nouvelles contributions pour des misères aussi multipliées et aussi profondes? Quel nouveau et effrayant sujet de décourage-

ment chez ces infortunés en contemplant la triste perspective de leur avenir? Où sera donc le remède à tant d'infortune? S'adressera-t-on au gouvernement à la législature? Mais il y a encore six mois à passer avant d'atteindre l'époque ordinaire de sa réunion. L'assemblée pour un objet spécial est si couteux si onéreux! Aussi à dessein de sonder l'opinion du gouverneur, il est arrivé de Québec le premier de juillet à Montréal une députation composée du coadjuteur de Québec de l'Evêque Anglican, de Messrs Masson Pemberton et autres citoyens les plus marquants de l'ancienne capitale. Maintenant l'on se demande quelle cruelle fatalité est donc attachée à cette malheureuse cité. Est-elle due à la négligence à l'apathie de ses habitans? On se refuse à y croire, Plusieurs circonstances qui se rattachent à l'origine de ce dernier désastre, pourraient raisonablement porter à croire qu'il est l'oeuvre calculé et prémédité de quelqu'un de ces êtres dépravés et morts à tous les sentiments, je ne dirai pas, seulement chrétiens, mais même humains, de ces scélérats à face humaine tels qu'il en surgit dans tous les pays et à toutes les époques, l'oeuvre enfin et le calcul diabolique d'un ou de plusieurs incendiaires; ce pourtant dont on n'a pas jusqu'à présent de preuve rigoureusement authentique. Mais enfin l'heure de la nuit, le point de départ du foyer de l'incendie sous les murs de la ville et dans un lieu d'où le vent qui régnait alors devait nécessairement porter la dévastation dans toute l'étendue longitudinale du populeux et seul faubourg qui restât à cette ville infortunée, le local ou l'incendie a originé

dans la porte d'un hangard où Mr Tessier ne tenait point de feu, et ne permettait jamais qu'on visitât avec la chandelle; le choix d'un moment ou regnait un vent tempetueux, tous ces rapprochements ne semblent-ils pas authoriser à entretenir des soupçons, tout injurieux et humiliants qu'ils peuvent être pour la pauvre humanité? Toujours est-il que de la florissante ville de Québec, qui il y a un mois comptait de quatre à quatre mille cinq cents habitations, il ne reste plus qu'environ 12 à 1500 maisons, 3000 ayant été dévorées dans ce court intervalle de temps par deux incendies d'une gravité inouie jusqu'à ce jour. La somme d'assurances dans ce dernier désastre ne dépasse pas beaucoup celle de £60,000 et encore occasionne-t-elle la ruine d'une des compagnies d'assurances, celle du Canada qui dans ces deux sinistres se trouve enveloppée dans une perte de £100000 montant de son capital. On apprend avec plaisir qu'il a été sauvé une bien plus grande quantité de meubles et autres effets, que dans l'autre incendie. Il y a eu aussi beaucoup moins de pertes de vie. L'artillerie a eu à faire sauter par la poudre quatorze maisons pour couper les progrès du feu. La preuve que l'on ne regarde pas tout à fait ces incendies si fréquentes comme de purs accidents, mais bien comme l'oeuvre de malfaiteurs, c'est que les citoyens de Québec se sont décidés à se cotiser pour faire les frais d'une patrouille nocturne en outre de celle de la police régulière afin de veiller plus efficacement à sauver ce qui reste de l'ancienne capitale. L'intensité du feu était si grande que la lueur en a été apperçu sur le lac St Pierre; distance de près de 120 milles du théâtre de l'incendie; et les témoins de cette lumière ont eu l'idée

que c'était la ville des Trois Rivières qui était en feu.- Vu les soupçons que l'on a que ces désastres sont dus à la dépravation d'incendiaires, les citoyens de Montréal commencent à redouter que leur ville ne soit aussi visitée tôt ou tard par un semblable fléau. Que la Providence daigne nous préserver de ce malheur.

LIII — Encore une petite colonie de religieuses dont Montréal va avoir l'honneur de doter la ville de Kingstion dans le Haut Canada. Ce sont des soeurs du couvent de St Joseph de Montréal plus communément connues sous le nom de religieuses de l'Hotel-Dieu ou de l'Hopital. Déjà quatre membres de cette intéressante maison ont été nommées pour cette mission toute de charité et de dévouement, savoir la Soeur Bourbonnière supérieure, et les soeurs Claire Latour Davignon et Emilie. Ces généreuses athlètes sont actuellement occupées à faire leurs préparatifs de départ qui est fixé pour la fin de Juillet. C'est à l'aide de la petite fortune d'une pieuse Demoiselle de Montréal qui veut bien la sacrifier toute entière pour cet objet, et s'y vouer elle-même en personne, que ce précieux établissement va se former dans Kingston, pour qui c'est une acquisition qui sera bientôt appréciée à sa juste valeur, et où il est attendu avec une sorte d'impatience, des protestans eux-mêmes nous dit-on. La respectable demoiselle qui a le pieux héroisme de consacrer sa fortune et ses loisirs à cet oeuvre de charité digne des beaux temps du christianisme, et dont il y aurait une coupable ingratitude à taire le nom et le mérite, est Mademoiselle Perras, comme depuis longtemps pour sa piété, sa modestie et sa charité. Déjà elle a acquis dans un local convenable de Kingston

deux superbes propriétés que l'on est après distribuer et organiser pour recevoir les nouvelles religieuses. A l'instar des Soeurs de la Charité, les Dames hospitalières de St Joseph, se proposent de s'imposer la rude tâche de visiter les malades à domicile. Comme la fortune de Mademoiselle Perras ne saurait suffire à une fondation aussi dispendieuse, on a lieu d'espérer que la bienveillance publique se prêtera avec zèle à en assurer le succès. Ce n'est pas plus que l'on a droit d'attendre de la générosité et du désintéressement de nos concitoyens, vertus qui se sont manifestées avec tant d'éclat depuis quelques années entr'autres. Quel honneur et quelle gloire pour la ville de Marie de contribuer si efficacement à tant d'établissements de bienfaisance, et de les faire rayonner jusque sur les points les plus reculés de l'Amérique; en effet c'est de Montréal que sont parties ces colonies nombreuses qui dernièrement sont allé répandre les bienfaits de la civilisation et du christianisme dans l'Oregon et à la Rivière Rouge, au Saguenay et le long de l'Ottawa, dans le Haut Canada et jusque dans les postes du Nord. Ce sont les premiers sujets détachés du couvent de l'Hotel Dieu de Montréal pour aller en mission.

Juillet. LIV

—— Les incendies deviennent si fréquents depuis quelque temps que l'on commence à se demander s'il n'y a pas quelqu'un qui se plaise à promener la torche incendiaire. En effet plusieurs rapports qui circulent sont de nature à authoriser et confirmer ces appréhensions. On assure que des allumettes chimiques enveloppées d'étouppe ont été trouvées en plusieurs endroits autour de la maison des Frères

de la doctrine chrétienne à Trois Rivières. Le lendemain du feu qui a eu lieu ces jours passés rue Notre Dame dans la boutique d'un miroitier, que l'activité de nos pompiers a heureusement réussi à maitriser, on a arrêté un nommé Duncan sous soupçon d'avoir mis le feu à cette maison, dont il avait été renvoyé peu de temps auparavant. On l'a trouvé caché sous un lit, et on l'a aussitôt incarcéré. Hier le 6 juillet pendant la grande messe, on a tenté de mettre le feu au couvent des Soeurs Grises de cette ville, heureusement que l'on s'en est apperçu à temps. Tous ces indices qui concourent avec les deux grands incendies de Québec, fait que chacun est sur l'alerte et dans l'allarme, redoutant pour Montréal des désastres semblables à ceux de notre soeur cité. Si ces malheurs que nous avons eu à déplorer depuis quelque temps ne sont pas dus à la méchanceté et à la scélératesse, il faut donc accuser nos concitoyens d'une bien coupable négligence. Peut-être aussi l'immense usage que l'on fait maintenant des allumettes phosporiques pour lesquelles on ne prend pas toujours toutes les précautions nécessaires, y est-il pour beaucoup dans ces sinistres. Plusieurs autres tentatives diaboliques ont eu lieu, nous dit-on, dans les faubourgs.

LV —— L'appel fait par nos concitoyens de Québec à l'exécutif Provincial dans l'intéret des victimes du double incendie de Québec, a eu son effet jusqu'à un certain point. Par un document officiel signé du Secrétaire Provincial L'Honble D.Daly, et publié dans les journaux en date du 4 de Juillet, on apprend avec satisfaction que notre Gouverneur Sir Charles Metcalfe; après consultation et délibération en conseil, en est venu à la détermination de mettre

immédiatement à la disposition du Maire et du Comité du feu de Québec; à même les fonds de la Province une somme de £5000 pour subvenir aux besoins les plus urgents de nos infortunés compatriotes, et entr'autres pour aider à construire immédiatement des bâtisses temporaires pour abriter jusqu'à nouvel ordre cette population dénuée de tout, et lui fournir des aliments, jusqu'à ce qu'il y soit pourvu d'une manière plus permanente. Son Excellence fait connaitre en même temps qu'elle sera prête à recommander au Parlement d'authoriser, sur guarantie de la Province, la négociation d'un emprunt en Angleterre pour une somme de £100,000 cours d'Halifax, payable avec intérets dans le cours d'un nombre d'années déterminé. Laquelle somme pourra être partagée entre les propriétaires de lots dans les faubourgs incendiés qui n'auront pas les moyens de se rebâtir par eux-mêmes, en par eux se soumettant à de certaines conditions et stipulations qui mettront la Province à l'abri d'une perte ultérieure. Ces prêts seront garantis soit par hypothèque privilegiée sur les terrains, ou par d'autres suretés qui pourront être approuvées par l'avocat général du Bas Canada; Toutes les précautions nécessaires seront prises pour que les argents ainsi prêtés ne soient pas employés à une autre destination qu'à celle de l'érection de batisses conformes aux conditions spécifiées. Et pour obvier autant que possible à ce que pareil désastre se renouvelle davantage, Son Excellence se propose de recommander à la législature de conférer à la Corporation de la Cité des pouvoirs étendus pour faire des réglements qui lui paraîtront

convenables quand à l'élargissement des rues, et au mode de construction des bâtisses, mais comme de raison en faisant compensation pour les terrains qu'il faudra prendre pour cet objet. Assurément qu'on ne saurait prendre trop de précautions pour empêcher le renouvellement de calamités aussi fâcheuses, dont les suites et les conséquences ne se bornent pas aux victimes immédiates, mais sont encore ressenties et partagées par tout un pays.

LVI — On montrait à Londres il y a quelques jours un canon électrique qui tire mille balles dans une minute. La manière dont cette opération est produite est encore un secret, mais on suppose que c'est par une explosion de gaz. Si l'instrument en question est monstrueux, l'invention ne l'est pas moins; En outre de l'interminable catalogue des maladies qui sont l'apanage de notre pauvre nature, nous avions bien déjà assez d'autres moyens trop ingénieux d'abréger la vie humaine et de satisfaire l'ambition, la vengeance et la vaine gloire. Combien plus louables et méritoires sont les travaux les recherches et les découvertes de ceux qui n'ont qu'une pensée, celle d'améliorer et de perfectionner tout ce qui peut tendre au vrai bonheur à la véritable élévation des individus comme des sociétés.

LVII — Une cérémonie brillante et rare tout à la fois a eu lieu le 25 de Juillet à la cathédrale de Montréal, fête patronale de cette église. Il s'agissait de la consécration de deux Evêques, Monseigneur Blanchet évêque de l'Oregon sous le titre d'Evêque de Drasa et Messire Prince dont les bulles le nomment coadjuteur de l'Evê-

que de Montréal, étaient arrivés l'automne dernier avec le titre d'Evêque de Martyropolis. La cérémonie avait attiré une foule immense et telle que la cathédrale ne put les contenir. Cent cinquante Prêtres venus des trois districts et cinq Evêques, savoir les Evêques de Toronto de Kingston de Carrha, et de Sydime qui joints à Monseigneur de Montréal, l'évêque consécrateur relevaient la pompe de la cérémonie. La cathédrale offrait ce jour-là le spectacle nouveau pour Montréal de sept Princes de l'Eglise de sept têtes mitrées. Tout se fit avec ordre un éclat et une magnificence que l'on n'aurait pas osé espérer d'un établissement aussi nouveau que celui de St Jacques, qui compte à peine vingt années d'existence, et qui malgré une foule d'obstacles a réussi à prendre racine.

LVIII —— Le Mercury de Québec en parlant des incendies qui ont eu lieu cette année dit: Nous ne nous rappellons pas d'avoir jamais entendu parler d'autant de grands incendies dans un espace de temps aussi court, que ceux qui sont arrivés sur ce continent dans les premiers six mois de 1845. Voici une liste des pertes souffertes:

Barbades	$2,000,000	Fayettevill C.N.	$ 500,000
Pittsburg Pen.	3,000,000	Québec C.E.	7,500,000
London C.O.	500,000	Mataugas	1,000,000
New York Etats-Unis			6,000,000
Grand total	$21,000,000.		

Ceci surpasse les pertes par le grand incendie dans New-York, en 1835, où environ $20,000,000 de propriétés furent détruites. La ville de New-York a été encore une fois visitée au milieu du

présent mois par un incendie dévastateur. Le feu a détruit un des quartiers les plus considérables de commerce, de la grande rue Broadway qui coupe cette ville dans toute sa longueur; on estime la perte des valeurs tant en propriétés qu'en produits de commerce au montant énorme de près de huit millions de dollars. Quelques heures ont suffi pour opérer tout ce désastre qui a couté la vie à un grand nombre de personnes. Ici au moins une grande proportion des pertes était couverte par des assurances, et ces institutions seront en état de faire face à leurs obligations. Plusieurs maisons Françaises qui faisaient de grandes affaires se sont trouvées enveloppées dans ce désastre. L'année 1845 aura été tristement célèbre par le nombre et l'étendue des incendies, dont le Canada a eu sa bonne part, et Québec surtout.

LIX —— Parmi les nombreuses et variées nouveautés qui sont venu cet été capter l'attention des bénévoles habitans de Montréal et saigner largement leurs goussets, tels que Cirques, Planetaire, acteurs dramatiques, chanteurs célèbres, ménagerie , la plus incontestablement remarquable aura été ce couple de Géants male et femelle du nom de Randall et natifs d'Ecosse. Le mari mesure 7 pieds six pouces de hauteur avec des membres tous proportionnés à son colosse. La femme mesure juste douze pouces de moins que son long époux, ce qui lui laisse encore une jolie taille de six pieds et demi; qu'il est donné à bien peu d'hommes d'atteindre. A coté de ces deux Géants, la curiosité publique a eu en même temps à admirer un autre écart de Dame Nature, mais dans un genre dia-

métralement opposé; c'était un diminutif d'homme qui a douze ans n'offrait que vingt six pouces de stature, On a pu cette fois là dire en toute vérité: Les deux extrêmes se touchent.

Août. — Depuis environ la mi-juillet les chaleurs ont été excessives

LX ou pour bien dire tropicales dans le Canada et les Etats-Unis. Tous ces jours derniers le thermomètre a presque constamment marqué de 80 jusqu'à 97 degrés à l'ombre. On dit qu'à New-York la chaleur a passé 100 degrés, aussi on a remarqué que des morts subites et nombreuses ont eu lieu dans les rues par suite de coup de soleil. Aussi la corporation de New-York a-t-elle jugé à propos de conseiller de suspendre tous les travaux de dehors de onze heures à 4 heures de l'après diner. On dit qu'à la Chine près de Montréal un fermier Canadien et deux ou trois Irlandais ont été ces jours derniers victimes de l'excès de la chaleur. Les Astronomes ont aussi, dit-on remarqué, cette année comme un fait extraordinaire, et qui peut sans doute servir à expliquer les variations de température éprouvées en 1845, le déplacement considérable qui s'est opéré dans la voie lactée.. Ces chaleurs considérables ont beaucoup avancé la végétation dans nos campagnes, qui avait été attardée par le temps froid qui a regné tout le mois de Mai et une partie du mois de juin. La perspective des récoltes dans le Canada est des plus belles.

LXI — La Cour criminelle de Montréal qui siège depuis le commencement du mois, a été occupée le 14 et 15 du procès du nommé Le page, qui fut arreté aux Etats Unis l'été passé, sous accusation d'avoir incendié le palais de justice de cette ville à l'insti-

gation de Félix Mercure. Après deux jours d'audition des témoins et autres procédures, et une charge des plus lumineuses adressée aux Jurés par le Juge Rolland, le petit Jury, à la suite d'une bien courte délibération, a rendu un verdict de culpabilité contre le dit Lepage, et la Cour a aussitôt porté une sentence de quatorze années au penitentiaire de Kingston. Les témoignages rendus dans cette cause, ont fait ressortir un ensemble d'intrigues, de moyens et de stratagèmes qu'on n'aurait jamais pu imaginer chez les individus concernés dans cette malheureuse affaire. Félix Mercure, qui jusque là se flattait de se tirer honorablement de cette affaire, et comptait même voir sa détention se terminer avec la clôture actuelle des assises criminelles, Mercure dis-je, malgré les efforts de son avocat pour le faire mettre à caution, va avoir à subir encore six mois de prison, en attendant son tour de rendre compte à la justice humaine. Le dénouement de l'affaire de Lepage, est bien loin d'améliorer la position de Mercure, car d'après les témoignages, la cause de ce dernier se trouve intimement liée à celle de Lepage, dont, suivant toutes les probabilités, l'oeuvre est le résultat indubitable de l'instigation de Mercure. Quelle dépravation! Quel triste état de chose! Des chrétiens peuvent-ils donc s'oublier à un tel point? Pour une misérable ambition d'argent, se prêter à tant d'abominables intrigues, s'exposer à des conséquences aussi fâcheuses ?

LXII — Ces jours-ci est arrivé à New-York une Barque à vapeur de dimensions et de forces qui surpassent tout ce qui a été fait jus-

qu'ici en fait d'architecture navale. Cette barque qui porte le nom de Great Britain sort des chantiers du pays dont elle porte le nom. L'énorme proportion du corps du vaisseau, ainsi que celle de toutes ses parties intégrantes en font un ensemble de gigantesque grandeur qui frappe d'admiration tous ceux qui sont appellés à la contempler, et est bien propre à le faire regarder comme une des merveilles du siècle. Qu'on se figure en effet un vaisseau mesurant 322 pieds de pont sur 51 pieds de large, armé de six mâtures, mu par une machine de la force de 1000 chevaux, enfermant une bouilloire de 34 pieds de haut sur 22 de large, ayant immédiatement sous sa quille une roue à hélices qui fonctionne avec facilité, on aura une bien faible idée de ce monstrueux château flottant, qui a couté la somme ronde de £500,000. Il peut accommoder facilement 300 passagers, et offre dans son emmenagement tout ce que peut demander le luxe le plus raffiné, l'exigence la plus impérieuse. Il a fait sa première traversée de la mer en 14 jours 21 heures et sans accident, emmenant quarante cinq passagers, J'oubliais que toute cette immense construction est faite en fer, matériel que l'on exploite maintenant pour toute sorte d'usages tels que ponts, chemins, moulins, vaisseaux de guerre et de commerce, jusqu'à la construction même des maisons.

LXIII —— Le couvent des Dames du Sacré Coeur, dont la destination principale est l'éducation des jeunes personnes du sexe, grâces aux sacrifices et au zèle de Messire Paré, curé de St Jacques, s'était, comme l'on sait fixé dans cette paroisse il y a environ

deux ans, et depuis lors avait établi d'une manière incontestable la belle réputation qui l'avait précédée, et mis hors de doute son utilité comme ses chances de succès. Mais comme le genre d'éducation qui se donne dans cette maison est plus fait pour les demoiselles des villes et de la haute société, et qu'elle était plutôt fréquentée et patronisée par les enfans des opulents citadins, on n'a pas été longtemps à s'appercevoir que ce local ne serait pas longtemps sans offrir des obstacles et des difficultés graves, par rapport à son éloignement de Montréal, entr'autre qui lui fournit la plus grande proportion d'élèves, et par les dépenses nombreuses et inséparables qu'entrainent des voyages plus ou moins fréquents. Aussi depuis plusieurs mois ces Dames ont fait tout en leur pouvoir pour se rapprocher de la Capitale, et s'y caser même, si possible; mais la valeur énorme que les biensfonds ont acquis depuis quelque temps tant dans la cité que dans ces environs, n'a pas promis à ces Dames de satisfaire leur attente non plus que celle des citoyens de Montréal, avides de posséder cette précieuse institution à leur porte. Force a donc été de recourir aux campagnes les plus voisines; après d'inutiles tentatives à la Longue-Pointe, à Chambly, aux Sault des Récollets, le sort est enfin tombé sur St Vincent de Paul à trois lieues environ de Montréal. C'est là que sous les auspices du Curé du lieu Messire Mercier, on a jetté tout dernièrement les fondements d'un édifice considérable dont la pierre angulaire a été bénie et posée le 20 d'Août par sa Grandeur Monseigneur de Montréal,

accompagnée d'une nombreuse suite du clergé, et de grand nombre de citoyens amis et amants de la belle cause de l'éducation. Ce couvent se composera d'une bâtisse de 120 pieds de long sur 50 de large, avec deux ailes de chaque coté qui avanceront de 30 pieds chacune. Il aura quatre étages, et comme il est situé sur une élévation, il commandera un des plus beaux points de vue, et y gagnera en conséquence du coté de la salubrité. A peu de distance se trouve un charmant bosquet bien adapté pour les promenades et les récréations des belles écolières et de leurs institutrices. Plus rapproché de la ville, l'établissement eut peut-être souffert notablement par les visites trop fréquentes des parents. On peut s'y rendre par de très beaux chemins dans toutes les saisons de l'année, et avec peu de dépenses.

Ce nouvel arrangement n'empêchera pas de laisser une succursale à St Jacques dont les paroissiens et le vénérable curé auront toujours la gloire d'avoir été les premiers hôtes de cette précieuse institution, et qu'il y aurait injustice et ingratitude flagrante à priver tout à fait de ses bienfaits après les sacrifices généreux faits de part et d'autre.

LXIV —— Au temps qui court, dans les conversations comme dans les journaux, dans les Parlements comme dans les Associations particulières dans les Etats-Unis comme au Canada, de tout coté on ne parle plus que de Chemins de fer, que de projets gigantesques et qui au premier coup d'oeil, sembleraient absurdes et inréalisables. Tantôt c'est Boston et l'Atlantique, que l'on veut pour ainsi dire

transporter aux portes de Montréal, aujourd'hui c'est Halifax et la Nouvelle-Ecosse dont on veut mettre la distance à quelques heures seulement de Québec; Un autre jour ce sont les grands Lacs ou plutôt les mers du Canada qu'on veut rapprocher du Bas Canada par des sillons de fer et au moyen de cette célérité que l'on a naguère appris au feu à communiquer à ces machines nouvelles qui volent sur la terre comme sur l'eau, en vomissant le feu et la fumée, et malheureusement aussi quelquefois la destruction et la mort.Pendant longtemps on ne parlait que d'écluses et de Canaux; on a trouvé depuis que ces communications étaient beaucoup trop dispendieuses et surtout trop lentes, et malgré les millions qu'on y a dépensés; on est décidé aujourd'hui à essayer les chemins de fer, et déjà des capitaux immenses sont mis en jeu, en attendant que le génie humain toujours avide de la nouveauté, ait enfanté quelque système étrange, et nous ait décidés à voiturer par l'air. Toujours est-il que ces grands projets sont en chemin de se réaliser, déjà les capitaux sont souscrits ici et en Angleterre, des millions d'argent vont se changer en fer incessamment sur ces nouvelles voies de communications, et nous mettre à même en quelques heures d'absence de parcourir des milliers de milles de distances pour lesquels il aurait fallu autrefois autant et plus de semaines; Dieu veuille que ce soit pour le plus grand bien de l'humanité. Le plus prodigieux de tous ces plans est celui que l'on anticipe de former une ligne non interrompue de chemins de fer en partant d'Halifax, passant par Québec, Trois Rivières, Montréal, Kingston, Toronto et le Détroit, puis d'un autre sault se rendre

jusqu'au territoire de l'Oregon sur la mer pacifique. Que l'on dise après cela qu'il y a quelque chose à l'épreuve de l'homme?

LXV —— L'ordre des Jésuites dont les novateurs et les philosophes du dix-huitième siècle n'avaient que trop réussi à faire un épouvantail, sans doute parce qu'ils en redoutaient les lumières les talents et les vertus si bien calculés pour mettre le holà à la propagation de leurs doctrines empoisonnées et subversives de tout ordre moral religieux et social; Cet ordre a qui cependant, l'humanité et la civilisation, les lettres, les sciences et surtout la religion sont si redevables sous tant de rapports, cet ordre, au rapport des derniers journaux, est en ce moment en butte à la malveillance et à la persécution dans deux des gouvernements de l'Europe, la Suisse et la France. Depuis quelques mois entr'autres la République Helvetique est comme sur un volcan à l'occasion des Jésuites qu'un parti veut chasser à toute outrance en dépit d'un autre parti qui veut les conserver - les partis ont même pris plusieurs fois une attitude hostile, et par la dernière malle on apprend qu'il existe en ce pays une grande fermentation qui est due à un évènement malheureux, la mort violente et inopinée d'un Mr Leu reconnu pour être partisan des Jésuites, homme des plus respectés, et dont la mort est encore un mystère, les uns l'attribuant à un suicide, les autres la regardant, et peut-être pas sans raison, comme l'oeuvre du fanatisme anti-jésuitique. Comme la Suisse est en grande partie protestante, la guerre qu'elle fait aux Jésuites est plus facile à expliquer. Mais la France éclairée,

catholique, s'emporter comme elle fait contre un ordre aussi antique et aussi respectable, et qui ne demande autre chose que la pleine jouissance des libertés qui découlent de la Charte constitutionelle, que la France, dis-je, ou pour mieux dire qu'un parti en France se plaise à faire chorus avec la Suisse pour demander à grands cris l'extinction des Jésuites pendant que d'autres gouvernements les convoitent et les accueillent avec empressement, parce qu'ils savent en apprécier le mérite et l'utilité, voilà qui est un problème pour les gens sensés et sans prévention. Cette institution peut avoir eu ses abus et ses mauvais sujets, et quelle est l'institution humaine qui en soit exempte; mais les forfaits réels ou imaginaires de quelques uns de ses membres doivent-ils emporter la proscription et la diffamation de toute la société? L'histoire de cette société depuis son origine jusqu'à nos jours n'offre-t-elle donc rien qui puisse faire plus que compensation aux abus aux crimes même dont on l'accuse, et qui sans doute ne sont que l'oeuvre de quelques membres gangrenés, tels qu'il s'en trouve même dans les corps les plus sains? Les missions étrangères sur presque tous les points du globe, tels que les Indes, la Chine et le Japon, l'Amérique Espagnole, le Canada, les contrées nouvellement explorées qui ont été autant de théatres du zèle et du désinteressement des Jésuites, ne publient-ils pas hautement la puissance de la parole et des oeuvres de cette Société religieuse? Les flots de lumière et de connaissances en tout genre répandus dans une foule immense d'ouvrages littéraires scientifiques et

religieux un don tout particulier pour l'enseignement et l'éducation, ne plaident-ils pas éloquemment la cause de cette société savante? L'esprit d'abnégation et de dévouement sans borne, manifesté par les sacrifices les plus généreux et les plus multipliés, l'exil, les tourments la mort même la plus cruelle, qui ont illustré et mérité même de faire inscrire sur le catalogue glorieux des martyrs et des saints, un nombre considérable des membres de cette maison qui a eu pour fondateur le célèbre Saint Ignace, ne lui ont-ils pas acquis de la manière la plus solide et la mieux fondée, le respect et la vénération des peuples, l'admiration et la confiance de l'univers catholique? N'y a-t-il pas là plus qu'il n'en faut pour faire oublier et effacer les écarts, les forfaits, les abus de pouvoirs dont quelques uns de ses membres de ses généraux même auraient pu se rendre coupables à diverses époques de l'histoire de la Société de Jésus? Malgré tant d'éléments de vitalité, malgré tous ses titres à la reconnaissance du monde, malgré l'appui et les efforts de l'Episcopat Français, après maintes calomnies et persécutions également systématiques, après maintes recriminations et menaces plus oumoins sinistres, après l'envoi même de la part du gouvernement de Louis Philippe, d'une ambassade spéciale dans la personne de Mr Rossi jusqu'à Rome, mais à la demande de laquelle pourtant le gouvernement Pontifical n'a pas paru obtempérer d'une manière péremptoire, on apprend avec surprise par la dernière malle d'Europe, que le Général de l'ordre en France Mr.....a cru prudent et à propos de décreter de

lui-même la dissolution du corps des Jésuites, et de mettre en disponibilité toutes les maisons dépendance et propriétés de l'ordre et de fermer tous les noviciats, en invitant les révérends Pères à se disperser. Ainsi c'est pour la seconde fois depuis la mémorable révolution de 1789, que la Société des Jésuites s'est vu forcée de se disperser et de s'expatrier, et de se voir livrer en spectacle au monde entier comme un objet d'horreur, comme autant de Parias. Pendant quelques jours on a pu croire en France que la détermination soudaine du Général des Jésuites était le résultat et la conséquence des négociations de l'envoyé Français Mr Rossi avec la Cour de Rome, mais il parait bien avéré que ça n'est pas du tout le cas. La prudence, et le désir d'éviter au gouvernement et au parti qui le pousse, des excès graves et humiliants pour la religion & la nation tout à la fois, sont plus probablement les motifs déterminants de la conduite du Général. L'avenir en fera connaitre plus long la-dessus.

LXVI — Le 19 d'Août conformément à une invitation faite par le doyen des Médecins de Montréal le Doctr Arnoldi, il s'est tenu en cette ville au palais de justice une assemblée de la faculté de Medecine du District de Montréal, à laquelle ont pris part une soixantaine de Médecins de la ville et des campagnes avoisinantes. Le Dr Valois fut élu Président et le Dr Bibaud sécretaire. Le but de cette réunion est d'aviser aux moyens d'organiser toute la profession de Medecine du Canada en une association permanente de protection et d'avancement dans la science médicale. Il a été

nommé cinq délégués, savoir les Docteurs Arnoldi, Jr. Th. Kimber, Valois, Grosbois, et Nelson, qui ont pour mission de s'aboucher avec d'autres délégués des autres districts et du Haut Canada qui doivent se réunir prochainement à Montréal, pour former un code de lois et de règlements pour régir l'association en question, et travailler à donner à cette profession importante toute la respectabilité à laquelle elle a droit. Si l'association en question peut réussir à s'organiser, et à réunir tous les membres de la faculté, qui jusqu'à présent a été loin de briller par son esprit de corps, elle aura déjà fait un grand pas.

LXVII — Le gouvernement vient d'ordonner de transporter tous les aliénés de Montréal Trois Rivières St François et Québec à Beauport paroisse tout vis à vis Québec, où il a été érigé un établissement sur la terre du Colonel Gugy par les Docteurs Douglas , Morin et Frémont pour les y recevoir; les propriétaires devant être payés tant par têtes. On est informé que les parents de ces malheureux qui les réclameront pourront les avoir chez eux. L'azile des insensés de Montréal se trouve conséquemment aboli, et réuni aux autres à Beauport. Depuis que nos communautés religieuses ont cessé d'avoir la charge de ces infortunés que leur dérangement d'esprit force de séquestrer de la société, on a toujours été en peine de savoir ou les placer d'une manière convenable à leur condition. Depuis quelques années on les avait logés dans des appartements spéciaux dans la prison commune de Montréal, lieu qui semblait mal approprié pour cet objet.

LXVIII — Les Seigneurs de Montréal, et Messieurs du Séminaire, après avoir fait arpenter et diviser par lots propres à bâtir, une petite partie de leur ferme de St Gabriel, qui avoisine le Canal de Lachine que l'on est en ce moment occupé à élargir et améliorer, en ont essayé la vente à l'encan jeudi le 21 d'Août chez les Messieurs Cuvillier. Ils ont obtenu de tous ces lots des prix assez considérable et qui ont surpassé leur attente; quelques heures leur ont suffi pour réaliser la jolie somme d'environ £70,000, qui va leur produire une rente de £4200 d'une propriété qui ne rapportait rien ou presque rien. Les termes de payement sont de 10 pour cent comptant, et le reste payable en dix ans avec intérêt de 6 pour cent. Toute la ferme vendue sur le même pied, devra produire un capital d'au moins £200,000.

Ceci est encore une nouvelle preuve bien évidente de la valeur énorme que la propriété a acquise dans Montréal depuis qu'elle est devenue la Capitale.

LXIX — Conformément aux annonces publiées déjà depuis quelque temps dans tous les journaux, la grande caravane ambulante de Philadelphie a fait son entrée ces jours derniers dans Montréal, précédée d'une immense voiture montée d'un certain nombre de Musiciens attachés à l'établissement, et trainée par quatre énormes éléphants au pas lourd et lent, et richement caparaçonnés. Suivaient une vingtaine de waggons tirés par 70 superbes chevaux, et portant chacun dans des cages solides une collection des mieux choisies des individus les plus rares et les plus curieux de la création,

du règne animal. La foule se porte avec empressement à aller contempler et étudier ces hôtes de la forêt qui offrent une collection des plus complettes qui aient encore visité notre cité. Mais ce qu'on admire avec une curiosité mêlée d'une certaine frayeur que l'on a de la peine à maitriser, ce sont les tours d'agilité et de hardiesse qu'un des conducteurs de la ménagerie se permet avec et au milieu des animaux reconnus pour les plus forts comme les plus féroces de la forêt, tels que le Lion, le Tigre, le Léopard, la Panthère, mais que cet individu a réussi à adoucir et à familiariser au point de jouer, de se coucher avec eux, de les caresser et de les battre d'en faire en un mot tout ce que le premier individu oserait à peine se permettre avec un chien fidèle et favori.

Dans la même semaine sont arrivés les musiciens Suisses pour donner à notre bonne ville une suite de concerts avec pas d'autres instruments de Musique que de petites cloches avec lesquelles ils exécutent les pièces les plus variées les chansons les plus compliquées, et délectent leurs auditeurs par la nouveauté de leur orchestre autant que par l'habileté de leur exécution Avec leurs sons enchanteurs aussi s'envolent admirablement les écus de nos citadins trop curieux.

LXX —— En conséquence de la vente de la Maison de la Fabrique de Montréal, qui va être incessamment convertie en une superbe maison de Banque, les bureaux de la Fabrique ont été ces jours passés transportés dans une autre propriété de la Fabrique, rue St Joseph,

derrière l'église paroissiale.

—— L'affluence des étrangers qui ont visité le Canada cette saison a été plus considérable que les années précédentes.

—— Mr Logan dans son expédition géologique au haut de l'Ottawa a découvert une des plus belles mines de fer qu'il y ait au monde. Elle se trouve dans le township de McNab et s'étend à travers les townships adjoignants. Quand aux mines de charbon, M Logan assure qu'il n'y en a point dans le Canada, parce que le sol se trouve de plusieurs pieds plus bas que les régions du charbon.

—— Le gouvernement d'Angleterre en apprenant la nouvelle du second désastre de Québec, a voté généreusement sur la caisse publique une somme de £20,000, pour venir au secours des incendiés. Les souscriptions se poursuivent dans tout le royaume pour le même objet. Malheureusement tous ces secours seront encore loin de remplir le déficit occasionné par ce déplorable sinistre. On espère que la France se fera un devoir de contribuer à soulager l'infortune d'une population qu'elle comptait autrefois au nombre de ses enfans.

—— Le marché du faubourg St Laurent qui fut bâti au centre du faubourg il y a une dixaine d'années, et qui par un malentendu ne fut jamais mis en vigueur, vient enfin d'être restoré et mis sur pied. Il a été livré au public au commencement de ce mois. Les bancs de bouchers ont été loués passablement cher. Au milieu d'un faubourg aussi populeux, il serait bien étonnant qu'il ne fut pas encouragé, surtout vû l'éloignement des autres places de marché.

LXXI — Le monde Américain est en ce moment tout occupé des résultats et des chances problématiques d'une guerre qui devient de jour en jour de plus en plus imminente entre le Mexique et les Etats-Unis. Le motif déterminant de cette guerre dont le Mexique parait vouloir se faire le premier moteur, est le reproche d'envahissement qu que ce gouvernement fait à la république par rapport à l'annexion du Texas à cette dernière puissance au préjudice de l'autre. Le Texas formait autrefois partie intégrante du Mexique; il se révolta il y a quelque peu d'années contre sa Métropole, et réussit en peu de temps à se déclarer tout à fait indépendant, et qui plus est à faire reconnaitre son indépendance par les Etats-Unis et quelques autres gouvernements Européens, l'Angleterre entr'autres. Craignant ensuite de ne pouvoir maintenir d'une manière permanente leur indépendance, les Texiens sollicitèrent subséquemment et obtinrent sans trop de difficulté du gouvernement des Etats-Unis de faire partie de l'Union Américaine, annexion qui après de longs et cheuds débats dans le Sénat et le Congrès a été enfin sanctionnée l'hiver dernier, comme acte inauguratif du nouveau Président Polk, et accueillie avec anthousiasme par la majorité des Texiens. C'est cette annexion qui depuis deux ans n'a cessé de tenir les esprits en suspens, et qui aujourd'hui soulève, non sans raison, la bile guerrière des Mexicains. Cet évènement, qui au premier abord parait n'offrir rien de bien grave, peut cependant amener des complications imprévues, mais menaçantes, pour la paix générale qui règne depuis trente années, paix bienfaisante qui a

contribué si puissamment au développement de l'industrie des arts et du génie; paix, qui après les exploits de sanglante mémoire de la révolution Française, et les conquêtes interminables du plus grand général des temps modernes, laissait enfin reposer le monde fatigué et épuisé; paix enfin qu'il serait à souhaiter de voir durer encore longtemps pour le bonheur moral et matériel des peuples. Les hautes autorités Mexicaines viennent dernièrement dans des documents officiels et des plus significatifs, de décreter que l'honneur national des habitans du Mexique est intéressé à demander péremptoirement aux Etats-Unis, par la voie des armes, s'il le faut, satisfaction et réparation de l'injustice et de l'insulte faite au gouvernement Mexicain par l'envahissement du Texas, et que l'honneur national ne sera pleinement satisfait que par la restitution du territoire en question à son ancienne et légitime Métropole. Déjà on a rempli les principaux préliminaires de la guerre, à laquelle il ne manque plus qu'une déclaration officielle pour devenir l'évènement culminant de l'époque. On se demande quelle chance, le Mexique, qui n'a pu résister au Texas seul lors de l'insurrection, peut espérer contre la florissante république des Etats-Unis, et si l'on n'a pas raison de croire, que dans la lutte prochaine, le Mexique ne va pas se faire sciemment l'instrument officieux de quelqu'autre puissance, jalouse de la prospérité et de l'aggrandissement des Etats-Unis? On attend avec anxiété le résultat des délibérations des Pères Conscrits Mexicains, à la sanction desquels le gouvernement a soumis son manifeste dé-

claratoire de la guerre, en même temps qu'une demande d'authorisation pour le mettre à même de négocier un emprunt de quinze millions pour faire marcher les hostilités avec quelqu'efficacité. En attendant d'après les dernières nouvelles, déjà des mouvements de troupes ont eu lieu de la part de l'une comme de l'autre partie belligérante, vers les frontières du Texas.

LXXII —— Le zèle fanatique d'un de ces prédicant ambulants, rejettons naturels de la libre interprétation individuelle, née des doctrines du protestantisme, a tenu hier la ville de Montréal en émoi pendant une grande partie de l'après midi, et a failli amener un dénouement sanglant, tels qu'en produisent assez ordinairement les querelles religieuses. Depuis quelques dimanches, ce prédicant, que l'on dit Martyromane, distillait à grand flot ses doctrines saintement nouvelles à bord des vaisseaux qui a cette saison abondent dans notre rade, et en présence de tous les auditeurs bénévoles et avides de nouveautés qu'il pouvait réussir à assembler autour de lui sur le port et dans les rues adjacentes, au détriment des promeneurs et de la paix publique que ses élucubrations méchantes et mensongères étaient de nature à troubler et particulièrement au milieu d'une population aussi irritable que celle des Irlandais, aussi chatouilleuse sur le chapitre de sa foi religieuse et que ce ministre fanatique prenait plaisir à tourner en ridicule. Au lieu de le mépriser et de passer outre, ce qui eut été beaucoup plus sage, des méchants et des badauds s'étaient permis à plusieurs reprises de l'interrompre par des injures, et même

de le menacer d'arguments a poste riori.Un certain parti qui savourait ses doctrines avait promis de lui prêter main forte à quelque prix que ce fut, et de l'aider dans sa propagande et se tenait en conséquence en embuscade, Un parti opposé s'étant présenté sur le théatre de notre prédicant qui perorait ce jour là sur la place des commissaires vis à vis de la douane, et y ayant tout lieu de redouter une rixe sérieuse, force fut d'appeller les autorités civiles et militaires, qui demeurèrent stationnées sur la place en question surveillant les mouvements des partis qui se grossissaient à chaque instans d'une foule de curieux attirés par ce déployement de force inusité, surtout un jour de dimanche. Graces à la présence des autorités, on se borna à quelques courses simulées et sans résultat autre que l'appréhension d'une demie douzaine d'individus acteurs dans cette scène, et sur l'un desquels, on trouva, dit-on, un pistolet chargé, On prétend que les dignes supports de notre prédicant, sont des membres de cette société secrète, comme sous le nom de L.P.S. qui naguères s'était chargée, comme l'on sait, de faire à eux seuls les élections dans Montréal, le pistolet à la main. Les autorités n'abandonnèrent le poste qu'après six heures. Ne devrait-on pas empêcher ces prédications en plein air, puisqu'elles peuvent tendre à troubler la paix publique, et donner occasion à des conflits qui peuvent créer des conséquences graves..

LXXIII Septembre. — Les quatre Soeurs de l'Hotel-Dieu de Montréal destinées à aller fonder un hopital à Kingston H.C.sont parties lundi le pre-

mier de septembre pour leur destination. Messire Blanchet Chanoine et Mr Alexis Laframboise sont allé les reconduire.

— La Gazette officielle du Canada du 30 d'Août a publié la commission de Mr Joseph André Taschereau comme Solliciteur Général et Conseil de la Reine pour la cidevant Province du Bas Canada. Cette situation était demeurée en vacance depuis la résignation du Ministère Lafontaine Baldwin, il y a tout à l'heure deux ans. Cette vacance aurait été remplie il y a déjà longtemps si ce n'avait été que de l'influence de l'ex-ministère qui avait réussi à empêcher d'accepter, plusieurs de ses partisans à qui des avances avaient été faites pour cette situation, comme pour quelques autres. Il est toujours flatteur de voir que le choix soit tombé aur un Canadien de talents non médiocres.

— Il va être fait, dit-on, à la prochaine session de la législature Canadienne une demande d'authorisation à construire un chemin de fer entre la ville de Montréal et le village de La Chine, distant de neuf milles.

LXXIV — Voici un résumé statistique dressé par le comité chargé de s'enquérir du montant des pertes occasionnées par les deux incendies des faubourgs St Roch et St Jean à Québec les 28 de Mai et 28 Juin 1845.—

Propriétés détruites, St Roch:	854	St Jean: 749	Total 1603
Population sans azile	" 6816	" 5520	" 12336
Victimes de l'incendie	" 24	" 4	" 28

Valeur des batisses détruites d'après l'estimation des propriétaires: St Roch262,195; St Jean:145277 Total: 407,472

Mobilier des propriétaires :

40,760 23,994 64,754

Marchandises des propriétaires:

42,934 35,068 78,002

Mobilier des locataires:

49,282 18,435 67,717

Marchandises des locataires :

26,593 10,190 36783

Total de la perte mobilière £ 247,256.

Pertes totales d'après les réclamations des parties

	Faubourg St Roch	Faubourg St Jean
Propriétaires en bâtisse	262,195.	145,277
Do en mobilier	40,760	28,994
Do en marchandise	42,934	28,740
Locataires en mobilier	49,282	24783
Do en marchandises	26,598	10,185
	£ 421,769	£ 237,979.
	237,979	
	£ 659,748.	

Récapitulation des assurances.

L'assurance du Canada	Assurance de	Québec	17675
en apparence ne pourra	"	Montréal	5425
payer que 10/ par louis.	"	Canada	63169
	"	Phoenix	625

Hartford 100

£86994.

LXXV —— Dimanche 7 de Septembre un gros orage accompagné d'un vent violent est passé sur la ville de Québec. La violence du vent était telle qu'il a brisé un arbre séculaire un orme considérable qui ombrageait l'église épiscopale, et que l'on prétend être le même arbre sous lequel s'arrêta avec ses compagnons un des premiers explorateurs de ce pays le célèbre Jacques Cartier, qui en 1608 étendit ses découvertes le long du fleuve St Laurent. Une tradition assez respectable établit d'une manière assez certaine que c'est le même arbre sous lequel se reposa cet entreprenant navigateur, ce qui faisait attacher à cet arbre une vénération toute particulière. Le tronc de l'arbre mesurait 14 pieds de circonférence et était fortement endommagé. Cet arbre pouvait bien compter trois siècles, car 1608, il est probable qu'il était déjà grand, puisque que des voyageurs se reposèrent alors sous son ombre.

LXXVI —— Dans les derniers jours de Septembre est arrivé de France où il séjournait depuis environ six ans, L'Honorable Louis Joseph Papineau ex Orateur de la Chambre d'assemblée du Bas Canada, l'intrépide et infatigable champion des libertés canadiennes. Enfin après huit années d'exil, il lui est donné de mettre le pied sur le sol natal sur le sol de la patrie qui l'idolâtrait, et pour laquelle, il employa pendant plus de vingt cinq ans toute son énergie et ses talents, toute son éloquence

et ses loisirs. La commotion politique de 1837 l'avait arraché de force à son pays et à sa famille, la paix l'y rappelle aujourd'hui, à la suite de presque tous les exilés, à qui, une amnistie qu'on aurait désirée encore plus libérale et plus absolue, permet de revenir dans leurs foyers après une absence aussi longue et aussi pénible. Dans l'état de fièvre politique créée par l'interprétation divergente que l'on fait depuis quelques mois de la grande question du gouvernement responsable, question qui divise le pays en deux camps considérables, chacun se demande quel parti va adopter celui dont le pays suivait autrefois avec une espèce d'avidité et d'enthousiasme l'impulsion et les conseils? Le temps seul le fera voir avec certitude. Quoiqu'il en soit la longue absence de Mr Papineau n'aura pas été sans fruit pour son pays, car il est bien connu qu'il a employé beaucoup de son temps à recueillir dans les archives Françaises une foule de documents relatifs et essentiels à l'histoire du Canada. Si sa rentrée dans la vie active et remuante de la politique, ne lui permettait pas d'élaborer et classer le fruit de ses recherches et de ses travaux dans la capitale, de la vieille France, toujours est-il que les documents importans dont il aura enrichi sa patrie, sont de nature à devenir une mine abondante, que pourra exploiter plus tard quiconque voudra entreprendre de nous donner une histoire savante et authentique des premiers ages du Canada. Mr Papineau a logé pendant quelques jours à l'hotel Rasco, ou il n'a cessé de recevoir des visites

de l'élite de la société, et l'on peut dire de presque tous ses compatriotes. Après avoir visité sa seigneurie de la Petite Nation, il doit revenir se fixer dans Montréal qui sera toujours fière de le posséder dans son sein.

Octobre. LXXVII

—— Dans la nuit du 3 au 4 d'octobre, la ville de Montréal a été visité par un désastreux incendie, le plus considérable qui ait eu lieu en cette ville depuis l'incendie du faubourg de Québec en 1825 où il périt plus de 100 maisons. Cette fois ce fut le faubourg St Anne ou Griffintown qui fut le théatre du désastre. Le feu origina dans une fabrique à brûler le café, et vû l'heure avancée de la nuit, l'absence de réservoirs dans ce faubourg, et la violence du vent, l'élément destructeur eut le temps de dévorer entre cinquante à soixante maisons, avant qu'on ait pu le maitriser, et encore fallut-il que l'artillerie fit sauter au moyen d'un baril de poudre une maison de brique, pour arrêter le progrès de l'incendie. Plusieurs fabriques furent détruites et entr'autres la belle manufacture de cloux coupés mue par la vapeur et propriété de Mr Wragg, une chapelle protestante nouvellement bâtie, et grand nombre de superbes édifices en briques et en pierre de taille. Une partie de ces bâtisses étaient assurées aux diverses Assurances de Montréal. L'assurance Mutuelle de cette ville a fait une perte de 5 à 6000 louis. Mr Alexis Trudeau pour sa part a perdu dans ce sinistre cinq maisons contigues qu'il possédait dans ce quartier, et qui malheureusement n'étaient assurées que pour environ la

moitié de leur valeur.

LXXVIII — L'apparence de la récolte de cette année après avoir été des plus riantes et des plus favorables, n'a pourtant pas rapporté tout ce qu'on en attendait, vû la continuité des pluies qui ont régné pendant tout le mois de Septembre et la première moitié du mois d'octobre. Ce temps humide, qui par parenthèse, a aussi affligé considérablement l'Angleterre, a diminué de beaucoup les espérances de l'agriculteur Canadien, néanmoins le produit de la récolte sera bien supérieur cette année à ce qu'il a été les années dernières, et grâce à la hausse des prix sur les marchés anglais, nos habitans seront amplement rénumérés de leurs travaux. Mais ce qu'il y a de déplorable c'est la perte presque générale sur ce continent comme sur l'ancien, de la récolte de la pomme de terre, végétal si essentiel à la sustentation des classes pauvres. La maladie qui l'an passé avait commencé à ravager cette précieuse racine, a sévi avec encore plus d'intensité cette année; si bien que le Gouverneur en conseil, sur les représentations de la Chambre de Commerce de Québec, n'a pas hésité un instant à sortir un ordre officiel, par lequel il permet de faire en franchise de droit jusqu'au 1er Septembre 1846, l'importation des pommes de terre de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Ile du Prince Edouard; et en conséquence les instructions nécessaires ont été aussitôt adressées aux collecteurs des ports de Québec et de Montréal. Cette ordonnance est datée du 18 d'octobre 1845. Il paraît que dans ces derniers endroits la maladie de la pomme de ter-

re ne s'est pas fait sentir au moins d'une manière grave.

LXXIX — Sous les auspices et graces au dévouement de deux jeunes avocats de Montréal, Messrs Octave Letourneux et Ubald Beaudri, notre Province vient d'être enrichie d'une publication périodique qui se faisait désirer depuis longtemps, et qui ne peut manquer de devenir fort intéressante et utile tout à la fois. Ces Messieurs aidés de la collaboration d'un certain nombre d'avocats célèbres des barreaux de Québec et de Montréal, doivent publier tous les mois sous forme de journal des rapports analitiques des discussions et des décisions de nos différentes cours de justice, ou plutôt une revue de la législation et de la jurisprudence de notre pays, fournissant par là au public un moyen efficace de comparer les décisions judiciaires de nos différentes cours, et aussi celles des mêmes cours à différentes époques et sur des affaires analogues. Cette entreprise demande beaucoup d'énergie et de travail de la part de nos jeunes compatriotes, qualités dont le public a une guarantie suffisante dans les talents reconnus et les antécédents des deux jeunes Messieurs qui en ont assumé la responsabilité, pourvu toutes fois qu'ils rencontrent chez leurs concitoyens éclairés l'encouragement et les secours nécessaires pour maintenir augmenter et perpétuer leur oeuvre. La première livraison de la Revue Judiciaire a paru au commencement d'Octobre avec tous les accessoires les plus propres à la recommander aux yeux et à l'esprit. La souscription est de trente chelings par an, et l'ouvrage formera au bout de chaque année un beau

volume grand octavo de 5 à 600 pages. C'est la première tentative faite et mise à effet jusqu'à ce jour dans ce genre: Déjà l'idée en avait été conçue il y a quelques années par un de nos jeunes concitoyens feu Léon Gosselin, mais par une raison ou une autre; il n'avait pu réaliser ses plans. On doit se flatter pour l'honneur de la nouvelle capitale, que l'entreprise actuelle ne manquera pas d'éléments de succès.

Novembre. LXXX

— La malle d'Angleterre du 4 Novembre arrivée à Montréal le 24 du courant a apporté la confirmation de la nouvelle du rappel du Gouverneur Metcalfe, dont le bruit courait depuis quelque temps. Les progrès rapides d'une affection cancéreuse au visage dont le gouverneur menace de devenir la victime tôt ou tard et qui a bravé tous les efforts de la Médecine et de la Chirurgie, faisait naturellement anticiper le départ plus ou moins prochain de son Excellence. La malle du 4 lui ayant apporté l'acceptation de sa démission, son Excellence a immédiatement ordonné les préparatifs de son départ qui a eu lieu le 26 de Novembre à neuf heures du matin, qu'elle s'est embarquée à bord du Prince Albert pour Laprairie, d'où elle doit se rendre incessamment à Boston pour profiter du Steamer qui part le 1er de Décembre. Son Excellence a été accompagnée jusqu'au Quai par les diverses Sociétés avec leurs bannières et leurs musiques, et a été saluée sur les quais par une nombreuse affluence qui y était rassemblée depuis plus d'une heure. Il y avait justement deux ans et huit mois que Sir Charles Metcalf avait pris les rênes de l'administration provinciale comme

successeur de Sir Charles Bagot de regrettée mémoire. La courte administration de Sir Charles à qui on est assez d'accord à prêter de bonnes intentions, n'a été remarquable que par le changement du ministère Lafontaine Baldwin, qui a amené comme suite inévitable des discussions sans fin et parfois beaucoup trop virulentes sur le principe du gouvernement responsable, discussion sur laquelle après deux années de guerre sur les journaux, on est encore loin d'être d'accord. Ce qui a le plus illustré le règne de Sir Charles ce sont les dons généreux qu'il a répandus indistinctement dans tous les recoins des deux provinces sans acception de religion de secte ou de politique. Depuis deux ans il a répandu ainsi une somme de plusieurs mille louis. En somme le nom de Sir Charles Metcalfe ne devra pas figurer dans la plus mauvaise liste des nombreux gouverneurs du Canada. Son successeur n'est pas encore connu. En attendant, le gouverneur militaire ou Commandant des forces Lord Cathcart, nouvellement arrivé, va prendre les rènes de l'administration jusqu'à l'arrivée d'un nouveau gouverneur.-

LXXXI —— Deux nouveaux membres du collège de St Sulpice de Paris sont arrivés ces jours derniers pour le Séminaire de Montréal. Leurs noms sont Messieurs.....

—— On a commencé dernièrement à parler, et même il a été fait quelques démarches dans le but de former un établissement permanent de Jésuites dans Montréal. Il s'est agi de faire choix d'un terrein convenable pour y construire un collège considérable sous

la direction de cette compagnie si renommée pour son système d'éducation. La Fabrique, le Séminaire et les citoyens ont déjà eu des pourparlers à ce sujet.

LXXXII — Depuis quelque temps il circule des bruits de guerre entre l'Angleterre et les Etats-Unis, bruits qui semblent accrédités par des préparatifs militaires que l'Angleterre a pris à coeur, tant chez elle que dans ces colonies. Elle a fait mettre sur les chantiers plusieurs navires de guerre à vapeur, elle a ordonné des travaux nouveaux sur la citadelle de Québec, elle va incessamment faire construire d'immenses casernes à Montréal, dans l'Ile Ste Hélène, et à Longueil vis à vis la ville. On attribue ces remuements à des difficultés relativement au territoire de l'Oregon, qui maintenant a pris la place de la délimitation si longtemps agitée de l'Etat du Maine. Pourtant l'une et l'autre gouvernement a un égal intérêt à conserver la paix, toujours plus avantageuse au bonheur et à la prospérité des peuples. Ceci fait espérer que la diplomatie emploira tous les moyens de négociations avant d'en venir à l'Ultima ratio. Tout cela sans doute s'évanouira en fumée, comme la guerre du Mexique qui semblait si imminente l'hiver passé, et dont on ne parle plus.

LXXXIII — Les premiers gros froids, ne se sont fait sentir cette année que le 27 de Novembre, & le 30 il est tombé assez de neige pour permettre de se servir des carioles et autres voitures d'hiver. La navigation s'est close avec le mois de Novembre.

— Peu de jours avant le départ de Lord Metcalf, il a été émané

un ordre en conseil, enjoignant à tous les chefs de départements qui ont le maniement des argents de la Province, de faire dorénavant leurs dépots dans toutes les banques chartrées des deux Provinces, la Banque de Montréal exceptée; ce qui rend ce procédé d'autant plus étrange, c'est que celle-ci jusqu'à aujourd'hui avait eu le monopole presqu'exclusif de tous les dépots du gouvernement. On ne connait pas bien encore la raison qui a donné lieu à ce nouvel arrangement, qui après tout va couper court à un monopole, et étendre d'autant la circulation des diverses Banques, y compris celle du Peuple à Montréal.

Décembre. LXXXIV —— Il a été publié ces jours-ci une commission d'officiers de Milice pour les divers bataillons de Montréal. L'esprit de partialité et d'injustice qui a présidé à la nomination des officiers des différents corps a indigné tout le monde, même ceux de qui on ne devait pas attendre un tel sentiment. Là ou l'injustice s'est montré de la manière la plus criante c'est dans la part faite aux Canadiens qui forment plus que la moitié de la population de la ville, et qui cependant sur un nombre d'un peu plus de 100 capitaines, n'en comptent que dix-huit de leur origine. On fait rejaillir tout l'odieux de cette injustice sur l'adjudent Général Mr B. Gugy. Quoiqu'il en soit l'insulte a été si bien sentie, qu'il est question d'une résignation générale et unanime de tous les officiers Canadiens qui ont eu l'ineffable bonheur de plaire à Mr Gugy, et en même temps d'une représentation énergique au Commandant Général des Forces, Assurément qu'une telle démarche ne

peut qu'être approuvée par toute la masse de nos concitoyens.C'est une bien singulière manière de reconnaitre et récompenser les services généreux et brillants des Canadiens pendant la guerre de 1812. Ce n'était pas assez d'avoir fait attendre pendant plus de trente ans le payement de leurs services, il fallait encore y ajouter l'insulte et l'opprobre. Honte donc à celui ou ceux qui ont assumé la responsabilité d'une telle démarche que rien ne peut pallier- on se plaint que le même esprit a regné dans la répartition des grades de milice pour la ville de Québec et quelques autres parties de la Province, malgré les plaintes et les réclamations qu'avaient suscités les nominations dans Montréal.-

LXXV —— La veille de Noel le pont de glace était formé partout même jusqu'à Laprairie, évènement qui arrive rarement aussi à bonne heure, mais qui pourtant a eu lieu plus fréquemment depuis les dix dernières années qu'il n'avait fait pendant les trente ans précédents.

—— Etat des baptêmes mariages et sépultures qui ont eu lieu dans la paroisse de Montréal pendant l'année 1845, ceci ne comprend que les catholiques:

	Baptemes	Sépultures		Mariages.
Canadiens	1532	1714	Can.	303
Irlandais	1023		Irl.	202
	2555			505

Augmentation de la population catholique 841

—— Un tableau statistique du crime dans la ville de Montréal fait voir qu'il a été commis pendant l'année 1845 5277 offences de dif-

férents degrés contre les lois de police, Sur ce nombre 178 personnes seulement ont eu à subir des périodes plus ou moins longues d'emprisonnement, les autres ayant été déchargés après avoir été convenablement admonestées. Après tout quoique ce tableau dénote une disposition mutine, néanmoins il ne montre pas notre population comme essentiellement vicieuse.

LXXVI — Un Canadien baptisé dans le Jourdain. Mr Léon Gingras du Séminaire de Québec, a rapporté de son voyage en Palestine une bouteille de l'eau de ce fleuve célèbre, qui soigneusement cachetée, s'est conservée pendant le long trajet que ce Mr a fait, Ayant eu à baptiser ces jours derniers, l'enfant de Mr Ant. Parent, Mr Gingras a eu l'heureuse idée de se servir de cette eau à laquelle s'attachent tant de souvenirs. Nous croyons bien que c'est la première fois que l'on baptise sur les bords du St Laurent avec l'eau du fleuve dans lequel notre patron St Jean Baptiste a baptisé le Sauveur du monde.

LXXXVII — A commencer avec la nouvelle année, la Gazette du Canada ou Gazette officielle donnera toutes les annonces du gouvernement dans les deux langues, avantage dont la population Française de la Colonie avait étéentièrement privée depuis les évènements de 1837. Elle sera aussi dorénavant adressée gratuitement à une foule de personnes à qui on ne l'envoyait pas ci devant, & entr' autres, les divers Institeurs, les principaux établissements d'éducation sans distinction de religion ou de nationalité, et à tous les ministres des différents cultes dans l'une et l'autre

province.

--- Le montant des collectes faites dans la ville de Montréal dans l'intéret des victimes des désastreux incendies de Québec, s'est élevé à la somme de £13,500 courant, et ce sans tenir compte d'une quantité énorme de hardes, étoffes et fournitures de toute sorte.

LXXXVIII --- L'acte de Divorce en faveur du Capitaine Harris qui à la honte de la Législature Canadienne, occupa l'hiver passé, une trop grande partie du temps de notre Parlement, et après avoir passé par toutes les phases parlementaires fut renvoyé par le gouverneur à la Sanction royale, Cet acte de divorce, vient de revenir, sans avoir pu obtenir la sanction de Sa Majesté. On aura donc encore jusqu'à aujourd'hui le plaisir de voir notre pays exempt de la tache indélébile d'avoir sanctionné le divorce.

LXXXIX ---On porte à 395,000,000 le chiffre approximatif de la population répandue sur la surface du globe habitable. Si comme on le prétend une génération dure 30 ans, 395,000,000 d'êtres humains naissent et meurent dans ce lapse de temps; par jour, il meurt donc 81,760 individus, par heure 3407, et 36 par minute.

--- Il se tient en ce moment dans Montréal une enquête dans la Garde robe de l'Assemblée législative, en vue de constater les pertes résultant des troubles politiques de 1837. Il faut espérer que cette commission ne se bornera pas à une stérile investigation, mais que le gouvernement se fera un devoir de réparer honorablement tous les dommages de cette époque de mal administra-

tion & de malheurs. Mr Ubald Beaudri jeune avocat de Montréal est un des commissaires, et Mr J.G.Barthe en est le sécretaire.

XC —— Emigration de 1845- Nombre d'émigrants arrivés au port de Québec pendant l'année 1845.- 25,375. savoir:

Passagers de Chambre- 633

" d'entrepont 24,742.

D'après un tableau publié tout récemment, il appert que depuis l'an 1829 jusqu'à 1845 inclusivement, l'émigration a versé dans le Canada un surcroit de population au montant de 433,425 âmes que l'on classe comme suit savoir:

d'Angleterre	119,354	d'Irlande	256,344
d'Ecosse	51,838	des ports d'en bas	5,589

Le Haut Canada a reçu la plus grande partie de ces émigrants, Sa population s'est accrue de 230,000 habitans de 1827 à 1843.

—— L'Albany Argus dit que pendant l'année 1845, il est arrivé aux Etats-Unis par le port de New-York 78,789 étrangers. En 1844 il en était arrivé 59,834.

—— D'après le recensement fait à Montréal pendant l'année 1844 il y avait dans cette ville 20,000 hommes et 23,000 femmes; 19,041 Canadiens français, 8863 Anglo Canadiens, 3161 Anglais 2712 Ecossais, 9795 Irlandais, 701 natifs des républiques voisines et 212 d'autres pays. 1607 propriétaires.

XCI ——Un évènement bien propre à faire époque dans notre siècle, est l'apparition inattendue de l'Autocrate de Russie dans la Capitale du monde chrétion, de ce farouche despote dans l'empire

duquel se sont commis encore tout dernièrement envers les catholiques des cruautés et des barbaries qui rappellent, si elles ne surpassent même pas celles des règnes des Néron et des Dioclétien. L'itinéraire de l'Empereur de Russie Nicholas ler en Italie a eu lieu au mois d'Octobre dernier ainsi que sa visite à Rome. Les derniers journaux d'Europe sont remplis des détails les plus minutieux des plus insignifiantes particularités de ce voyage. Le Czar a eu plusieurs entrevues avec le Pape l'illustre Grégoire XVI qui malgré son grand âge porte la triple couronne avec honneur pour lui même, et avantage pour l'Eglise universelle. Dans ces entrevues sa Sainteté a su avec dignité et modération faire sentir à sa Majesté Nicholas ce qu'avait d'injuste et de criant les traitements et les tortures exercés contre les Chrétiens dans son Empire, ce à quoi l'Empereur a répondu, en disant que sa Sainteté ne devait pas s'en rapporter à tout ce qui se publiait dans les journaux à ce sujet, vu qu'ils contenaient beaucoup d'exagération, mais des preuves accablantes et authentiques étaient là entre les mains de sa Sainteté comme autant de témoignages irrécusables de la vérité de ses avancés. Après les efforts incessants, et les menaces de la spoliation & de l'exil employés sous l'authorisation impériale pour corrompre et entrainer dans le shisme Grec, les populations catholiques de son Empire, dans ses possessions d'Europe comme dans celles de l'Asie, qui eut jamais imaginé qu'un tel souverain qui permet et authorise de tels actes de fanatisme envers une portion considérable de ses

sujets, aurait osé venir faire visite et serrer la main au chef suprême de cette Eglise qu'il a pris à tâche d'avilir et d'écraser en dépit et au grand scandal du monde entier qu'il semble braver impunément. Malgré l'horreur que devait inspirer sa conduite récente, l'Empereur a été reçu à Rome avec tout l'éclat et les égards que demandait sa dignité de Souverain du plus vaste Empire de l'Europe, et avec cette cordialité qu'il ne semblait pas mériter, mais qui inspire et commande cette religion dont un des plus beaux apanages est d'aimer jusqu'à ses ennemis et à ses bourreaux. On se flatte beaucoup que la visite de Nicholas à Rome aura une grande influence sur la politique future du Tzar de Russie, envers ses sujets catholiques; du moins il a promis en présence de sa Sainteté de faire tout en son pouvoir pour s'éclairer sur leur position et améliorer leur sort. On apprend par des nouvelles plus récentes que l'Empereur de Russie a envoyé en présent à sa Sainteté un superbe crucifix orné tout en diamant, en retour Grégoire XVI a envoyé à sa Majesté les reliques de St Nicholas.

XCII — Population catholique. Au premier siècle on comptait 300,000 Chrétiens. Au deuxième on en comptait 2,000,000

Au troisième	5,000,000	Au quatrième	10,000,000
Au cinquième	15,000,000	Au sixième	20,000,000
Au septième	25,000,000	Au huitième	30,000,000
Au neuvième	40,000,000	Au dixième	45,000,000
Au onzième	55,000,000	Au douzième	60,000,000.

Au treizième 75,000,000 Au quatorzième 80,000,000
Au quinzième 100,000,000 Au seizième 125,000,000
Au 17me 185,000,000, au 18me 250,000,000 Au 19me 360,000,000.

XCIII — Patriarche Canadien—Il y a maintenant dans la cote St Michel paroisse du Sault au Récollet, un homme agé de 78 ou 88 ans qui est le père de 186 enfans vivants, et tous résidants dans la paroisse du Sault, à l'exception de deux qui demeurent à Montréal; ce qui donne la satisfaction à ce vieux patriarche depouvoir visiter tous ses enfans, et petits enfans dans une même journée. Il a dix huit enfans, dont 16 sont mariés, et sur les 16 la plus agée qui est une fille est bien au dessus de 50 ans, elle n'a jamais eu d'enfans, sans cela il verrait aujourd'hui la quatrième génération; les quinze autres mariés comptent 108 enfans et 60 petits enfans, ce qui ajouté au 18 forme 186. Maintenant ajoutez à ce nombre de vivants celui de 64 morts de ces enfans et petits enfans; vous avez l'énorme chiffre de 250; glorieuse postérité pour un père! Ce respectable vieillard en grande vénération dans toute l'Isle de Montréal, est bien connu, son nom est Jean Lemai dit Délorme. Il est marié depuis cinquante six ans.

XCIV —

1846

Janvier 1846

XCV — La malle d'Angleterre du 4 de Janvier qui était attendue avec une grande impatience, par ce qu'on était généralement porté à la croire grosse de menaces et de préparatifs de guerre, est arrivé à Montréal le 24 mai avec des nouvelles qui font

plutôt anticiper la paix. Le Message du Président Polk, n'a pas fait la sensation que l'on s'était figuré de ce coté de l'Atlantique, le gouvernement et la presse même l'ont lu et relu sans presque s'émouvoir, c'était pour ainsi dire encore moins qu'ils n'attendaient de l'humeur guerrière de Mr Polk.

XCVI —— La même malle qui devait faire connaitre le successeur de Lord Metcalfe, a excité la surprise générale, en annonçant que le poste important de Gouverneur Général du Canada était offert à celui qui remplace actuellement Lord Metcalfe comme administrateur, à savoir Milord Cathcart, qui réunirait alors les deux situations de gouverneur en Chef et de Commandant des Forces. On sait aujourd'hui que ce Monsieur a accueilli favorablement l'offre et que la commission royale devra être attendue par une prochaine malle. On croyait n'avoir plus affaire qu'à des gouverneurs civils, mais les chances plus ou moins probables d'une guerre avec les Etats-Unis, auront sans doute induit le gouvernement à faire choix pour le présent d'un gouverneur militaire, qui après tout pourrait bien n'être pas pire qu'un Durham ou un Sydenham.

—— Lord Cathcart en recevant la notification de sa nomination comme Gouverneur, s'est empressé de faire sortir une Proclamation pour convoquer le Parlement pour le 20 de Mars, terme ou la Chambre fut prorogée l'an passé, et qui par conséquent ne pouvait plus permettre de délai.

XCVII —— Montréal a été ces jours derniers le théatre d'un grand scandal à l'occasion de la défalcation d'un employé d'une de nos principales Banques. Un jeune homme du nom de Joseph Fidder

Ready appartenant à une famille respectable, et compteur de la Banque de l'Amérique du Nord, avec un salaire de £300, dominé par la passion du jeu, s'est laissé emporter au point de frauder l'institution dont il possédait la confiance, d'une somme énorme de 5 à 6000 louis. Prévoyant bien que ce vuide ne pouvait se propager longtemps sans être découvert, ce heune homme s'est décidé à lever le pied et s'est acheminé vers les Etats Unis, mais il y a été arrêté peu de jours après et ramené à Montréal, ou il est emprisonné, aussi bien que le maitre de la maison de jeu qu'il fréquentait, et qui l'avait suivi dans sa fuite. Cet individu du nom de Handfeild est soupçonné de complicité avec Ready; on a retrouvé entre leurs mains une somme de 6 à 7000 piastres, presque toute en billets de la Banque du Nord. Voilà où conduit la malheureuse passion du jeu, dont les repaires sont que trop communs dans notre nouvelle capitale. Ready a fait des aveux très compromettants pour des individus qui passent pour respectables On a aussi arrêté un jeune Mr Lamontagne comme concerné indirectement dans le tripotage qui a amené le dénouement dont le jeune Ready est aujourd'hui la victime.

XCVIII — Lors de l'incendie désastreux qui en 1843 dévasta le beau village de Boucherville, l'impression générale était restée que ce malheur était du dans son origine aux étincelles échappées de la cheminée du Vapeur le St Louis qui peu d'instans auparavant avait accosté au quai de ce village pour débarquer les passagers de la place. L'Eglise de Boucherville était assurée à l'Assurance de

Québec pour une somme de £ 3045 -15 que ce bureau fut obligé de payer dans le temps. Mais l'Assurance intenta une action pour le même montant aux propriétaires conjoints du vapeur le St Louis a savoir Messrs J.Molson et le Capt. St Louis. C'est dans cette cause que la Cour Supérieure de Montréal au terme de Janvier vient de rendre son jugement condamnant les propriétaires à payer à l'Assurance toute la somme demandée. Mais les défendeurs, doivent dit-on interjetter appel, bien décidés sans doute à en appeller jusqu'en Angleterre s'il le faut.

XCIX —— Les murmures graves et multipliés, auxquels avait donné lieu la conduite partiale de l'Adjudant Général Mr le Colonel B.Gugy à l'occasion de ses nominations récentes dans les cadres de la Milice, viennent enfin d'avoir leur effet. Ce Monsieur a été intimé de la part du Commandant des Forces Lord Cathcart de suspendre jusqu'à nouvel ordre tout procédé ultérieur dans l'organisation de la Milice. On présume que le Parlement à sa prochaine séance aura à s'occuper d'une nouvelle loi de Milice, et qu'alors toute la besogne faite par Mr Gugy, sera regardée comme non avenue. Il est à espérer que l'on fera en sorte alors de conduire la chose autant que possible de manière à contenter tout le monde; ce qui à la vérité n'est pas encore très facile.

Février. —— La Cour Criminelle du district de Montréal dans sa séance
C semestrielle de Février a été occupée pendant quatre jours consécutifs de l'affaire de Félix Mercure qui était accusé d'avoir participé à l'incendie du Palais de justice de Montréal qui eut

lieu en juillet 1844. L'accusation portait que c'était lui qui avait engagé le nommé Lepage, (maintenant enfermé au Pénitentiaire de Kingston pour quatorze ans), a prix d'argent à commettre cet acte de scélératesse, et dont il subit la peine aujourd'hui. Grand nombre de témoins ont été examinés et transquestionnés tant de la part de la couronne que de celle de l'accusé. Le témoignage du principal témoin le nommé Brousseau, a été tellement déprécié par les avocats de l'accusé, Messrs Drummond et Johnson, que les convictions des douze Jurés n'ont pu y tenir; aussi après quelques heures de réflexion et de discussion, ils ont rendu un verdict de non coupable. Et Félix Mercure après un incarcération de dix-huit mois, a eu le plaisir de se faire enfin ouvrir les portes de la prison, et de reprendre sa liberté.

CI —— Mr Benjamin Holmes depuis nombre d'années Caissier de la Banque de Montréal, a résigné sa place, a l'occasion, a ce que l'on suppose de quelque tracasserie que lui ont suscité depuis quelques temps les directeurs de cette institution. On prétend qu'il prenait une latitude plus que proportionelle de responsabilité dans de certaines transactions financières de la Banque. La cause qui a amené en novembre dernier par ordre officiel la soustraction des dépots du gouvernement qui se faisaient jusque là presque exclusivement dans la Banque dont Mr Holmes était le trésorier, y est-elle pour quelque chose, et ce Monsieur prévoyant peut-être quelque dénouement désagréable, a cru plus sage de prévenir le coup par une démission volontaire.Il est remplacé

par Mr Simpson le principal agent de la Succursale de la Banque de Montréal à Québec.

CII —— La malle royale d'Angleterre du premier de Février nous a apporté la nouvelle la plus grave et la plus importante qui ait traversé l'Atlantique depuis bien longtemps. Il ne s'agit de rien de moins que de la discussion dans le Parlement impérial sur l'opportunité surla nécessité même qui ne peut plus souffrir de délai, d'introduire la liberté de commerce dans le royaume Uni de la Grande Bretagne, et d'abolir graduellement d'ici à trois ans, et tout à fait après cette époque, tous les droits protecteurs sur toutes les céréales. L'extinction de ces droits créés jadis par l'intervention et uniquement dans l'intérêt de l'opulente et toute puissante Aristocratie Anglaise, était demandée à grands cris et depuis longues années par la masse du peuple anglais par l'entremise de la Presse, par des assemblées et autres manifestations publiques et par d'habiles et chaleureux défenseurs et avocats de cette mesure dans le Parlement. C'est le chef lui même du ministère Britannique, le premier homme d'état de l'Angleterre de l'époque actuelle, le fameux Sir Robert Peel, qui, par conviction ou subjugué par la force irrésistibles des circonstances, s'est déclaré le champion intrépide de cette mesure la plus capitale qui depuis l'établissement de la Grande Charte, ait jamais occupé le cabinet de St James et la Législature impériale; et ce au risque de sa renommée et de sa haute position ministérielle. Ce qui rend cette question si palpitante

d'intérêt c'est qu'elle est grosse d'évènements inclaculables d'une révolution peut-être; c'est qu'elle va mettre en présence deux partis également redoutables, d'un coté la masse la grande Masse de la nation Anglaise avec Sir Robert Peel Lord Wellington et Sir John Russell a sa tête, de l'autre l'antique, l'arrogante Aristocratie avec tous ses parchemins ses titres et ses honneurs avec des monceaux d'or et sa richesse territoriale; c'est qu'elle tend à mettre fin à l'esclavage et à l'impuissance d'une part, à l'opulence et au monopole de l'autre; c'est qu'elle tend à mettre un frein à un puissant engin d'asservissement dans les mains d'une aristocratie omnipotente au détriment de l'ordre plébéien sans compensation aucune; c'est qu'elle doit porter un coup terrible au commerce et à la prospérité des colonies en coupant court à ce système de protection quidonnait l'avantage aux denrées et autres produits coloniaux sur les marchés de la mère patrie, leur principale ressource pour payer les richesses manufacturières et somptueuses qu'elle leur envoye par monceaux et à époques reglées; c'est qu'enfin elle va créer chez les autres nations un puissant aiguillon une école large et pratique en faveur de la liberté du commerce. Outre cela encore, il est plus que probable que cette mesure, si elle parvient prochainement à maturité, aura une influence toute particulière sur la solution prompte et amicale de la question épineuse de l'Oregon, question qui naguères encore présentait un aspect tout à fait menaçant, et qui encore aujourd'hui donne lieu à des préparatifs formidables des

deux cotés de l'Atlantique. Tout bien considéré, on a donc raison de dire de concert avec la plupart des journalistes que la mesure du jour dont Sir Robert Peel a assumé courageusement la paternité, est la nouvelle la plus grave qui ait jamais été apportée des rives du vieux monde à ce coté de l'Océan. Cette mesure quoiqu'en apparence à son ébauche a déjà eu du retentissement dans le monde politique; car sa première suggestion suffit en Décembre dernier pour déterminer la résignation subite et imprévue du grand homme qui depuis plusieurs années et à la suite de nombreuses et éphémères administrations tenait en ses mains les destinées d'un des plus grands empires des temps modernes, et après d'inutiles tentatives de la part d'un concurrent, de Lord John Russell pour reconstruire un ministère sur des bases de différentes,força Sa Majesté la Reine d'Angleterre de rappeller incontinent au timon des affaires le même personnage dont elle avait accueilli sans hésitation et quelques jours auparavant la remise des portefeuilles. La position du premier Ministre se trouve ainsi fortifiée de tout le poids immense que lui donne l'urgence qui a dicté à la royauté de le rappeller en toute hâte à la tête du gouvernement en se prêtant virtuellement à ses vues et à sa politique. Telle est la grande l'importante lutte maintenant engagée dans les Communes de notre métropole, et qui va tenir en haleine les esprits de toutes les populations de l'ancien comme du nouveau Monde, également quoique diversement intéressées dans le dénouement de ce grand drame. Vû la nouveauté et les entraves

nombreuses que cette mesure va nécessairement susciter dans les Chambres, il y a toute probabilité qu'elle occupera plus d'une session avant d'avoir subi toutes ses phases.

Maintenant qui croirait qu'une question d'un intérêt aussi majeur et renfermant le germe de conséquences d'une portée pour ainsi dire incalculable, est due presqu'exclusivement à une cause qui au premier abord peut passer pour bien insignifiante, je veux dire au manque de récolte d'un légume d'une valeur en apparence bien minime, de l'humble pomme de terre dont cette année la maladie a été presqu'universelle, au grand désespoir des classes pauvres qui inondent les trois parties du royaume Uni, mais plus particulièrement l'Irlande? Tel a été pourtant, le motif déterminant chez Sir Robert Peel, comme il l'a admis lui-même, qui l'a décidé à amener cette réforme sur le tapis dans la conjoncture actuelle. Tant-il est vrai que celui qui commande à la nature a assez ordinairement recours aux plus faibles moyens suivant la sagesse des hommes pour opérer les plus grands effets, et manifester davantage sa souveraine puissance.

Mars. CIII — Lundi 2 de Mars les élections municipales ont eu lieu dans Montréal d'après la loi amendée qui accorde à la corporation une addition de trois membres, et fait une nouvelle division de la ville, c.a.d. que la cité proprement dite demeure comme ci-devant partagée en trois divisions est, ouest, et du centre avec chacune trois membres comme auparavant; quand aux faubourgs on a créé trois quartiers nouveaux, savoir Ste Anne, Saint Antoine,

St Laurent, St Louis, St Jacques et Ste Marie fournissant chacun deux officiers municipaux qui ajoutés aux neufs que fournissent les trois sections de la cité, élevent notre corps municipal à vingt un membres au lieu de dix-huit qui le composaient d'après le premier statut. D'après les mesures prises antérieurement, et l'accord apparent entre les électeurs, on s'attendait que ces élections se seraient faites paisiblement, mais malheureusement il n'en a pas été ainsi à la honte de la capitale et particulièrement de sa police et de ses authorités qui semblent impuissantes quand il s'agit de supprimer les émeutes qui depuis quelques années ont disgracié la ville de Montréal. Dans deux quartiers surtout celui de St Laurent et celui de St Jacques, dans chacun desquels deux candidats Canadiens avaient pour concurrents deux Anglais, les choses ont été conduites de manière à jetter la terreur parmi les électeurs; des bandes de gens sans aveu, figures inconnues et nullement qualifiées à voter, armées de bâtons de manches de haches et même d'armes à feu s'emparèrent de l'avenue des polls et ne laissaient aborder que les voteurs qu'ils présumaient en faveur de ceux qui les soldaient, pendant que les électeurs Canadiens étaient assaillis et maltraités s'ils osaient approcher; par cette tactique la votation qui n'a lieu que de neuf heures à cinq heures du soir ne permettant pas d'épuiser tous les votes la victoire naturellement a du rester au parti de la violence au parti anglais à Messrs Ferrier et Kelly au quartier St Laurent, à Mr Connolly et Corie au faubourg St Jacques, deux quar-

tiers ou sans contredits les électeurs Canadiens sont comme quatre à un. On a acquis dans cette occasion une preuve nouvelle qui pronostique qu'il n'y a plus en quelque sorte de possibilité de faire des élections dans Montréal qu'au milieu de la canaille soldée, qu'en face des bayonnettes et des bâtons, que sous l'influence d'un parti qui a bien profité des leçons d'un de nos derniers gouverneurs de feu Lord Sydenham, et qui a déjà fait ses preuves l'année dernière et en maintes autres occasions. En face d'un pareil dévergondage où était le pouvoir des officiers rapporteurs, ou était l'énergie des authorités et de la police? Quels motifs les rendaient muettes et inactives. Pourtant ces brigands ne cherchaient pas à se cacher, on les a vus se promener têtes hautes dans nos rues brandissant leurs manches de haches, et provoquant les passants, bien surs de l'impunité comme dans les occasions précédentes. Un autre incident de l'élection municipale du jour, est le défranchissement étudié du quartier Est de la ville dont sans doute quelqu'un avait intéret de faire manquer l'élection d'un candidat rival pour la Mairie. Dans un autre quartier celui de l'ouest, l'élection s'est faite de manière indubitablement illégale, n'ayant été commencée qu'à deux heures de l'après-midi, lorsque la loi dit que le poll sera ouvert de neuf heures à cinq. L'officier rapporteur de ce quartier, on ne sait pas précisément pour quelle raison, peutêtre pour punir de ce que l'on avait si légèrement défranchisé un autre quartier, ne s'était pas rendu à l'heure indiquée pour ouvrir le poll; dans l'après-midi le Maire jugea à propos de nommer un autre officier rappor-

teur pour procéder à l'élection, reste maintenant à sçavoir si ce procédé est légal.— Assurément qu'un tel état de société est loin d'être rassurant.

CIV — Les exercices de la Neuvaine ont été suivis cette année avec le même zèle et le même empressement que les autres années. Les sermons du matin et les conférences du soir ont tous été faits par le Revérend Père Martin Jésuite, le même qui remplit cette tâche il y a deux ans. Toujours égal avec lui même l'éloquent prédicateur a déroulé les différentes vérités de la religion avec une facilité une aisance un laisser-aller toujours de plus en plus captivant pour son auditoire qui semble l'écouter encore même après qu'il a cessé de parler- Conticuere omnes, intentique ora tenebant.- Après lui avoir prêté toute son attention pendant neuf jours consécutifs le matin et le soir, il semble que l'on est pas encore fatigué, et que l'on pourrait l'écouter encore un égal nombre de jours. Ainsi ce n'est pas peu dire en faveur de la puissance de la parole du Revd Père Martin, qui est sans contredit un de nos prédicateurs les plus populaires, à l'égal de Mr lecomte de Charbonnel un des membres de notre Séminaire.

Cv — Lundi 10 de Mars était le jour fixé pour la première réunion du Conseil de ville nouvellement élu, et pour le choix du Maire qui se renouvelle tous les ans. Deux candidats étaient sur les rangs, savoir Mr Ferrier Maire actuel et Mr John E. Mills; malgré toutes les intrigues de Mr Ferrier qui manifestait depuis longtemps l'ambition demesurée de garder l'honneur une année de plus,

ambition qui l'avait porté à se faire réélire membre du Conseil Municipal à quelque prix que ce fut et contre le gré bien connu de la grande majorité des électeurs du quartier St-Laurent auxquels il s'est imposé par la violence et la partialité la plus dégradante, malgré, dis-je, les intrigues de Mr Ferrier et les menées de ses partisans, les voix se sont trouvé partagées comme suit: savoir dix pour Mr Mills et 9 pour Mr Ferrier; Ce dernier voyant tout espoir perdu et poussé, dit-on, par ses suppots eut recours à la ruse pour du moins paraliser l'élection; il poussa l'oubli des convenances et de son devoir au point de voter pour lui-même, afin d'égaliser les voix et par là faire manquer l'élection, mais il avait compté sans son hôte, car comme Maire encore actuellement en charge, fonction qui ne cesse qu'après le choix et la proclamation d'un successeur; ce Monsieur, d'après une clause spéciale de la loi n'avait droit de voter dans cette occasion comme dans toute autre, que dans le cas de partage égal des voix, ce qui dans la conjoncture actuelle n'avait pas lieu puisque le dépouillement des votes montrait 10 contre 9. Force a donc été le lendemain matin de consulter l'autorité supérieure sur ce cas qui pourtant était bien clair et bien évident, et à la confusion et au fâcheux contretemps de l'ex-maire, la décision a été sans hésitation aucune que l'élection de Mr Mills devait être maintenue. Ainsi Mr Ferrier à sa courte honte s'est vu forcé d'abandonner la partie, après avoir ajouté à l'infamie de son élection comme Membre du Conseil la fatuité d'avoir prétendu nullifier le choix de son successeur à la Mairie par une maladresse pour ne pas dire par une sottise. Le lendemain donc Mr Mills a pris le serment

d'of-

fice comme Maire de la Cité de Montréal. Il reste maintenant à signaler une scène de vandalisme qui a illustré la retraite de l'Ex-Maire et qui est bien faite pour servir de pendant à celle qui fut jouée en 1837, et peut être par les mêmes acteurs, lorsqu'un Jury fut assailli en pleine cour pour n'avoir pas rendu un verdict au gré d'un certain parti qui avait pris gout à l'exécution de leurs compatriotes Canadiens français, et cela avait lieu lors du procès du Capt. Jalbert accusé sans preuves du meurtre du Lieutenant Weir, lors des évènements de St Denis et de St Charles. Il parait, et sans doute à l'instigation de l'Ex-Maire lui-même, ou du moins de quelques uns de ses chauds partisans, qu'une bande de brigands avaient été soudoyée pour encombrer les salles du Conseil de ville à l'heure où devrait se faire l'élection du Maire, et dans le but évident d'intimider les membres du Conseil, et de menacer de frapper même si l'élection ne se faisait pas suivant les vues d'un certain parti; effectivement lorsque le résultat du scrutin fut annoncé, des cris de vociférations, des insultes des menaces, des trépignements se firent entendre dans toute la salle, la confusion se mit parmi cette horde de gens accoutumés au brigandage, elle ne connut plus de frein elle brisa les barrières qui séparent le local où se tiennent les Membres d'avec celui réservé au public, et se préparait à se ruer sur les voteurs de Mr Mills, qui tous ensemble furent heureux de trouver leur salut dans la fuite et de se sauver de mauvais traitements et de la mort peut-être. La plume se refuse à écrire

de pareilles horreurs, l'imagination a y croire. Bon Dieu! d ns quel siècle, dans quel pays, vivons-nous donc? Quand et quel sera le dénouement d'un pareil dévergondage? Vraiment nous reculons aux siècles de barbarie, à l'état sauvage qui caractérisait notre pays aux premiers temps de sa découverte! La licence ne connaît plus de frein, l'honneur, les lois sont ouvertement foulés aux pieds, les droits et les libertés du citoyen sont une lettre morte, du moins aux yeux d'une certaine classe d'hommes, et plût à Dieu! que dans cette dernière classe il ne se trouvât pas des hommes qui sembleraient appartenir de plus près à la civilisation et à l'ordre légal. Encore un pas et nous voilà complètement sous le régime de l'Anarchie. Et c'est la capitale qui donne l'exemple. C'est Montréal, c'est la ville qui est censé renfermer ce qu'il y a de plus respectable, de plus éclairé, de plus recommandable par l'esprit d'entreprise et de commerce, par les lumières et par la richesse, c'est Montréal qui de gaieté de coeur se donne en triste spectacle à tout le pays, et s'acquiert par là un célébrité bien peu digne d'envie en vérité Mais la conséquence la plus grave, c'est la confiance, dont cette ville a un si grand besoin pour faire face à une dette énorme, et qui se trouve fortement compromise par de tels procédés.-Après avoir pris l'avis de deux Jurisconsultes célèbres Mr Black et Mr Johnson qui tous deux ont été d'accord à prononcer la validité de l'élection de Mr Mills à la Mairie, et à déclarer la nullité du vote de l'Ex-Maire Mr Ferrier, vû qu'il n'y avait pas partage égal de voix,

le parti de Mr Ferrier, qui parait regarder la prospérité de notre cité comme inséparable de la réélection de ce Monsieur à la Présidence, n'a pas voulu se soumettre à l'opinion des deux jurisconsultes ci haut nommés, mais résolu à toutprix de mettre son idole sur le fauteuil, à une réunion subséquente du Conseil de ville, on s'est mis en mesure de procéder à une nouvelle élection du Maire, mais la majorité qui avait fait choix à la première séance de Mr Mills, n'a pas voulu prendre part à une mesure aussi dégoutante et s'est retirée de la salle du Conseil; il est facile de prévoir maintenant combien le parti récalcitrant a rencontré de facilité à installer Mr Ferrier comme Maire, au mépris de l'ordre de la décence et de la loi, et cet intrus n'a pas rougi de s'asseoir sur le fauteuil présidentiel. Ainsi nous voilà maintenant avec deux maires. Restera maintenant à la Cour Supérieur à décider qui des deux sera le Maire légitime. Pendant tout ce brouhaha, l'esprit public est en fermentation, les partis s'échauffent s'enveniment se menacent, tout peut faire appréhender des actes de violence de la part d'une vile populace que l'on ameute et que l'on soudoye dans ce dessein. Encore une fois quel état de société! Et pendant ce temps là Mr Ferrier, l'élu de la minorité à qui une année a suffi pour le familiariser avec la haute dignité de la Mairie à un tel point qu'il a acquis la conviction que nul autre que lui n'est digne et capable d'un tel poste, se tient fortement cramponné au fauteuil Municipal, bien résolu de ne céder qu'à la force. On verra.

CVI —— Au temps qui court Montréal semble vouée à tous les genres d'ignominie et de scandal. Dans le temps même que la Neuvaine de St François Xavier attire comme elle fait chaque année dans le temple sacré une foule nombreuse et avide des vérités de la religion, voilà que deux intrus, jadis catholiques, essayent de venir semer la discorde et la zizanie dans notre communauté par des prédications insolites et grossièrement mensongères, et en se faisant les viles instruments de sectes étrangères également ennemies des Canadiens et de leur religion; comme si nous n'avions pas assez de germe de divisions dans les malheureuses discussions politiques et municipales, sans y voir encore ajouter les indécentes querelles de religion. Les deux individus dont il est question ici sont à la honte des Canadiens qui voudraient pouvoir les renier comme compatriotes, l'un le Docteur Cyrille Côté qui se fit une assez triste célébrité lors des évenements de 1837 célébrité préparatoire et en tout bien digne de celle qui en fait aujourd'hui le complément; l'autre du nom de Normandeau, à la grande confusion du clergé catholique, marqué autrefois du caractère sacré et ineffaçable du sacerdoce, qu'il a depuis souillé par de honteuses turpitudes et enfin par un mariage illicite. Tels sont les deux dignes Coriphées qui s'en viennent aujourd'hui essayer d'endoctriner la population catholique de notre ville. Après avoir tous les deux apostasié, pour se faire les ministres de l'erreur et de l'hérésie qu'ils ont déjà colportés depuis quelque temps dans nos campagnes, métier qu'ils exploitent comme

leur gagne-pain, ils ont eu l'audace de venir s'afficher ces jours derniers au milieu de notre ville. Ils ont porté l'effronterie jusqu'à faire appel au public canadien par d'énormes placards aux coins des rues, invitant les catholiques à aller entendre leur prédication dans la Chapelle nouvelle des Méthodistes. Un nombre bien minime, il est vrai, mais qui est toujours trop grand, dès lors que l'on a l'air d'encourager de pareilles infamies, a cru, entrainé par une curiosité bien blamable, et par la triste notoriété des acteurs, pouvoir aller voire et entendre ces misérables; aussi ont-ils été bien punis de leur témérité, car ils n'ont eu à entendre de la bouche de ces prédicants de malheur, que d'atroces calomnies que de honteuses abominations contre notre clergé, qu'ils ont osé accuser d'abus des sacrements, et entr'autres de ceux de la pénitence et de l'Eucharistie, et autres horreurs de même portée. Qui ne rougirait en voyant des individus qui sucèrent avec le lait les maximes et les principes de la foi catholique, qui reçurent leur éducation dans nos collèges des mains de ce même clergé, dont ils ont pu mieux que personne apprécier la droiture la science et toutes les vertus, qui ne rougirait de voir de tels individus prostituer leurs talents et leur éducation à propager sciemment l'erreur et le fanatisme.

CVII —— Depuis quelque temps on est à se demander d'un coté et de l'autre, et la presse fait écho au sentiment public, sur quoi son Honneur le Juge en chef Vallières a pu appuyer des motifs

pour admettre aussi facilement qu'il l'a fait le jeune Ready à caution, lui qui était détenu en prison sous prévention d'un vol considérable au préjudice de la Banque du Nord! Le fait est que ce délinquant a été rendu à la liberté moyennant un cautionnement personnel de £200 et deux autres sécurités pour une somme égale. On se demande comment il se fait que son Honneur a pu se décider pour un cautionnement aussi minime, qui en effet n'est pas le quart peut-être de la somme volée, a ouvrir les portes de la prison, et soustraire à la vindicte des lois ce Monsieur Ready ainsi que des complices. Aussi dit-on aujourd'hui que ce Monsieur a déjà laissé la Province, bien content sans doute d'avoir un moyen si facile de se sauver des humiliations que devait nécessairement lui attirer une telle affaire. Le Juge ne s'est-il pas par là exposé à quelque fâcheux désagrément.-

CVIII —— Le 20 de Mars en conformité à la Proclamation et à une époque qui ne permettait plus de délai, la dernière session ayant été close, le 29 de Mars 1845, a eu lieu l'ouverture de la deuxième session du Parlement depuis sa translation à Montréal. Une salve de dix-neuf coups de canon tirée à 3 heures P.M. a annoncé cette grande nouvelle à la ville, et l'arrivée en grande tenue à la maison temporaire du Parlement, de son Excellence l'administrateur Mylord Cathcart accompagné de son Etat Major et d'un petit escadron de cavalerie que l'on avait fait venir des frontières pour la circonstance. Une foule considérable de peuple encombrait tous les alentours du Parlement, et se faisait remarquer par une

attitude silencieuse même à l'entrée du gouverneur qui en semblables occasions a coutume d'être accueilli avec des acclamations bruyantes. Il serait oiseux de chercher la raison de ce mutisme de notre population qui après tout pourrait bien n'être du qu'à un moment de distraction. Son Excellence montée à la Chambre du Conseil dont la partie disponible était presque toute occupée par l'élite du beau sexe de Montréal, fit mander la présence des membres de la Chambre d'assemblée qui arriva presqu'aussitôt précédée de son Orateur Sir Allan McNabb, puis son Excellence prononça elle-même la harangue d'usage pour ouvrir la session. Cette harangue peut se résumer en bien peu de mots, savoir l'annonce de sa nomination comme successeur permanent de Lord Metcalfe, que la maladie a forcé d'abandonner le gouvernement de la Colonie, l'information que les diverses adresses adoptées à la dernière session ont toutes été déposées au pied du thrône, et la promesse d'en faire connaitre su plutôt les réponses respectives; La demande d'une loi de Milice que demande impérieusement l'état d'incertitude des relations de la Grande Bretagne avec les Etats-Unis d'Amérique; le sujet de la liste civile, les comptes de la Province, et l'état prospère des revenus; Un appel à la sympathie de la législature dans l'intérêt des incendiés de Québec; un léger apperçu des changements qui sont en contemplation dans le Parlement impérial, et une invitation à considérer jusqu'à quel point un tel changement peut affecter les intérêts du Canada dans sa politique commerciale avec l'Empire; et enfin l'offre

de la coopération cordiale de son Excellence dans toutes les mesures qui peuvent tendre à l'avancement du bien être de la colonie. Telle est la substance du discours d'ouverture prononcé par le Gouverneur. Après quoi les mandataires du peuple sont retournés dans leurs salle de délibérations, où à la suite de quelques mesures de peu d'importance, les procédés ont été ajournés à lundi le 23 de Mars. Il y avait présents dix-huit Membres du Conseil Législatif et soixante et deux de la Chambre d'Assemblée. Chacun fait ses conjectures sur la durée probable de la session; mais l'époque inopportune de la convocation, devrait faire anticiper qu'elle sera de courte durée. Pourtant les besoins du pays, et les lacunes et les imperfections de plusieurs des lois de la dernière session demanderaient une séance longue et laborieuse. Les exigences des partis et surtout l'état chancelant de l'administration actuelle, permettent-ils d'espérer un tel résultat.- C'est ce qu'on verra.-

CIX —— Le 27 de Mars la débâcle a commencé devant la ville un chenal s'est formé vis à vis St Lambert. Le premier d'avril il s'est fait un grand mouvement qui vu la solidité du Pont à Longueil a fait amonceler d'énormes montagnes de glaces principalement vis à vis le Marché neuf. Dans la première semaine d'avril la débâcle s'est complettée, les eaux ont monté à une hauteur extraordinaire. Le 8 d'Avril au matin le Prince Albert, vapeur de la compagnie du chemin à lisse de St Jean, et qui a hiverné à l'entrée

de la rivière de la Tortue, est arrivé dans le port le premier, dans l'après-midi deux autres sont arrivés d'en bas, le Richelieu et le Firefly. Le 11 le vent de Nord-est a amené une barge de bois de corde, et l'on considère maintenant la navigation ouverte dans toute l'étendue du fleuve. Le St Louis est arrivé à Montréal le 13 d'avril avec son premier voyage de passagers de la Rivière Chambly.- Le premier Steamer de la ligne de Québec le Canada est entré dans le port le 15 d'avril après midi.- Le Queen est parti pour Québec le 16 d'avril au soir, c'est le premier départ pour Québec cette saison.-

—— Depuis nombre d'années on ne se rappelle pas d'avoir eu un printemps aussi précoce et aussi beau que cette année. Il a été fait de la semence dans les derniers jours de Mars, et l'on s'attend que presque tous les travaux des semailles s'achèveront avec le mois d'avril; tandis que ces années dernières les mêmes travaux ont pu se faire et bien misérablement pendant le mois de Mai et même en juin.

Le 27 d'avril est arrivé dans le port de Montréal à la remorque du Canada, le Navire Albion, c'est le premier arrivage de la mer cette année. Trois cargaisons sont arrivées le 6 de Mai, savoir: Le Great Britain, le Rory O Moore, et la Barque James Campbell.

Le Canal de Lachine a été ouvert à la navigation le premier de Mai. —

Notre parlement continue à siéger régulièrement.-

Avril.
CX

La séance du 7 d'avril a acquis une grande notoriété par la lecture qui a été faite en chambre par L'Honble L.H.Lafontaine, d'une certaine correspondance qui avait eu lieu quelques mois précédemment entre l'Honorable R.E.Caron, Orateur du Conseil Législatif,L'Honble Draper un des Membres du Ministère Procureur Général du Haut Canada, L'Honble L.H.Lafontaine, L'Honble A.N.Morin; correspondance qui avait trait à des démarches secrètes faites dans le but apparent d'une désorganisation du Ministère Viger Papineau soit en partie soit en entier. Cette correspondance se compose d'une série de lettres qui furent échangées dans le cours de Septembre, Octobre et Novembre 1845 et Février Mars et Avril de la présente année, entre les différents Messieurs ci-haut nommés. Comme elles étaient toutes d'une nature confidentielle, il semblait qu'elle n'eut pas du être rendue publique au moins sans l'aveu et l'assentiment des personnes y concernées, aussi est-ce là ce qui a occasionné des débats d'une longueur et d'une vivacité toute extraordinaire dans la séance du 7 qui se prolongea jusqu'à minuit. Sollicité par la majeure partie des membres de l'opposition qui s'étaient prononcés dans une réunion préalable et toute spéciale, Mr Lafontaine qui passe pour le Chef de ce parti appuyé d'ailleurs d'un prétendu consentement qu'il avait cru reconnaître dans une des lettres de Mr Caron le principal acteur de la correspondance en question, Mr Lafontaine, dis-je, avait été induit à cette démarche par quellequ'allusion qui avait été faite quelque peu de temps auparavant à un changement de minis-

tère, et pardessus tout à raison d'une motion d'un Mr Cameron membre du Haut Canada, demandant à l'administration la production en chambre de toute correspondance qui pouvait avoir eu lieu relativement à la formation d'un ministère nouveau. Mr Caron se trouve fortement blessé par cette révélation de la part de M. Lafontaine. Les journaux de toutes les nuances ont pris à tâche cette mesure, et la discutent avec une aigreur semblable à celle qu'ils mirent il y a deux ans lors de l'affaire du gouvernement responsable et de la résignation du Ministère Lafontaine. Quel bien en reviendra-t-il à la cause du pays- voilà le problème à résoudre ? Il y a à craindre que tout cela ne dégénère en une nouvelle pomme de discorde propre à semer la division parmi les Canadiens, ce dont on pouvait fort bien se passer.

CXI — Le 13 d'Avril aussitôt l'ouverture de la séance législative Sir Allan McNabb Orateur de la Chambre d'assemblée se leva, et annonca que vû l'état alarmant de la santé de Lady McNabb, il se voyait obligé de demander un congé d'absence, ce qui lui fut accordé, sans difficulté. Aussitôt que ce Monsieur se fut retiré, on procéda à l'élection d'un autre membre pour remplir par interim, les fonctions de l'orateur, et ne pas arrêter la marche des affaires. Mr Draper Proc. Gén. du Haut Canada secondé par Mr Aylwin, proposa Mr A.N.Morin Membre pour Bellechasse; cette proposition fut accueillie d'une voix unanime par toute la Chambre, et en conséquence le nouvel élu fut aussitôt conduit au fauteuil par Messrs Draper et Aylwin, et remercia la Chambre en peu

de mots dans les deux langues de l'honneur qu'elle lui faisait, puis la Chambre s'ajourna pour une demie heure, après quoi l'Orateur étant revenu au fauteuil, on procéda de nouveau aux affaires. Des mesures furent prises aussitôt pour informer incessamment le gouverneur du choix que la Chambre venait de faire pour son Président, et lui demander son concours. En conséquence le lendemain 14, Son Excellence escorté de tout son cortège militaire et au bruit d'une salve d'artillerie, en un mot avec tout le cérémonial de l'ouverture de la session, se rendit à la Chambre du Conseil Législatif pour approuver et sanctionner la nomination de Mr Morin comme orateur pro tempore de la Chambre d'Assemblée. On peut dire que le choix de ce Monsieur, qui à la première session avait été le concurrent de Sir Allan à la Présidence, a causé une satisfaction universelle et bien sincère; Il parait que des ouvertures avaient été faites d'abord à Mr George Moffat, mais ce Monsieur s'y était refusé. Mr Morin connaissant les deux langues, se trouve mieux qualifié pour cette place que Sir Allan qui ignore complètement le français.

Dans la même séance du 13 deux Messages furent présentés à la Chambre, l'un concernant l'acquisition de terreins convenables, et la construction d'édifices pour la résidence permanente du Gouverneur du Canada, et pour les séances du Parlement; l'autre recommandant à la considération de la Chambre les réclamations des arrérages de l'Honorable Louis Joseph Papineau, ci-devant Orateur de la Chambre d'Assemblée du Bas Canada; laquelle réclama-

tion s'élève à la somme de £4,500. et est déclarée juste et légitime par son Excellence Milord Cathcart. On sait que cet arrièré des honoraires de l'Honble Mr Papineau, est du à la délicatesse de ce Monsieur, qui lors du pillage des deniers publics sous les règnes des Aylmer et des Gosford, avait préféré pendant quatre sessions consécutives, faire le sacrifice de ses justes demandes, plutôt que de sanctionner par son exemple un tel brigandage: Et les désastreux évenements de 1837-38 qui suivirent presqu'aussitôt, et obligèrent le noble Orateur à s'expatrier pendant plusieurs années, ne lui ayant pas permis de faire ses réclamations plutôt, il vient de saisir la première occasion depuis sa rentrée dans sa patrie, de placer ses demandes devant le Parlement. Il n'y a aucun lieu de douter qu'elles ne seront bien accueillies.-

CXII —— Dans le mois de Mars dernier on a fondé dans la paroisse de Chambly sous les auspices de Monseigneur de Montréal et avec le généreux concours du Curé Messire Migneault, un nouvel ordre de Frères sous le nom de Congrégation de Frères de Sainte-Croix, dont le but à l'instar des Frères des écoles chrétiennes, mais avec quelques modifications, est de se consacrer exclusivement à l'éducation élémentaire des garçons. Le nouvel institut dont l'inauguration a eu lieu à Chambly le 19 de Mars en présence de Monseigneur de Martyropolis, se compose pour le présent de cinq jeunes gens, parmi lesquels on compte un jeune Mr Duvert, fils du Docteur Chicou Duvert de St Charles, également distingué par ses talents et ses vertus. Les frères de Ste-Croix portent pour

costume une longue robe à peu près comme les anciens Récollets, avec un cordon noir qui leur sert de ceinture.-
Ils seront supportés par Messire Migneault si bien connu par les sacrifices qu'il fait depuis plusieurs années dans l'intérêt unique de l'éducation, et par la corporation du Collège de Chambly qui lui doit sa fondation. Une cérémonie touchante a eu lieu dans l'église de Chambly lors de l'installation de ces nouveaux Frères.

Un autre établissement aussi à peu près dans le même genre doit se former sous peu dans la paroisse de St Laurent du Comté de Montréal sous les auspices de Mr le Curé St Germain. Ceux-ci porteront le nom de Frères de St Joseph et auront la même destination que ceux de Chambly. Ce seront donc deux institutions précieuses de plus que nous devrons au zèle inépuisable du digne évêque de Montréal Monseigneur Bourget, qui dans l'espace de très peu d'années aura eu la gloire de doter son Diocèse de pas moins de dix Fondations religieuses également utiles et vénérables-savoir: Un Chapitre de Chanoines, les Frères des écoles chrétiennes, les Révéds Pères Oblats, et les Jésuites, Les Dames de la Charité et celles du Sacré Coeur, l'Azile du Bon Pasteur, Le Couvent de Jésus Marie et Joseph à Longueil, Les Frères de Ste-Croix et ceux de St Joseph.

CXIII —— Le 21 d'Avril Messire V.Quiblier, qui depuis le décès du célèbre Messire Roux en 1831 occupait la place de Supérieur du Séminaire de St Sulpice de Montréal, ayant au grand étonnement de

toute la ville et pour des raisons qu'il n'est pas aisé de connaitre avec quelque certitude, jugé à propos et convenable de sa part de résigner le poste honorable qu'il tenait depuis quinze ans, On a dû procéder sans délais à faire le choix d'un nouveau chef de la Maison et à élire suivant les règles de l'établissement un Supérieur pour remplacer le démissionnaire. En effet le même soir la ville a été informée que le choix était tombé sur le respectable Mr Billaudelle, qui depuis quelques années était le principal Directeur du Séminaire des aspirants à l'état ecclésiastique. Un changement de cette nature dans une maison comme celle de notre Séminaire toujours si respectable et si respecté, auquel on n'était peu préparé, et dont en effet on n'avait pas probablement d'exemple depuis l'établissement de cette maison dans Montréal, doit nécessairement faire sensation dans le public; aussi chacun s'intrigue pour en rechercher les causes et les motifs. Mais la discrétion qui est censé régner dans le Séminaire ne permet pas de supposer que ces recherches puissent reposer sur autre chose que sur des probabilités et des conjectures, et non sur rien de bien positif.

L'ex Supérieur Mr Quiblier accompagné de Messire St Germain Curé de St Laurent est parti de Montréal, le 28 d'Avril pour assister dit-on, à un Concile qui est sur le point de se réunir à Baltimore dans les Etats-Unis, Beaucoup sont portés à croire que Mr Quiblier ne reviendra plus au Séminaire de Montréal.

CXIV — Son Excellence Milor Cathcart qui était resté administrateur

de la Province au départ de Sir Charles Metcalfe, a reçu par la malle du 4 d'Avril sa commission comme Gouverneur en chef, et a été installé dans ses hautes fonctions vendredi le 24 d'avril Son Excellence a prêté serment entre les mains de L'Honble J.R. Vallières de Saint Réal Juge en chef du district de Montréal, en présence des autres juges, des chefs de département, et d'un nombreux Etat major. Il y aura en conséquence un Lever à la maison du gouverneur, jeudi 30 d'avril. Son Excellence demeure aussi Commandant général des Froces de Sa Majesté dans l'Amérique Septentrionale Britannique.-

CXV —— Enfin après une interruption de plus d'un mois et demie, notre corporation boiteuse vient d'essayer de donner quelque symptôme de vie, et pour cela il n'a fallu rien de moins que la maladie grave d'un de ses membres, de celui qui contre le voeu de la Majorité avait voulu s'imposer comme son chef. D'un tempérament naturellement faible, l'Ex Maire de Montréal Mr Ferrier voyant sa santé gravement compromise, par suite sans doute des fortes émotions qu'il avait du éprouver dans les élections récentes et surtout à l'occasion de la défaite de ses plans lors de la nomination du Maire, ce Monsieur se vit forcé de consulter les médecins, lesquels ne lui trouvèrent d'autre moyen de salut que celui d'un voyage sur la Mer; en conséquence Mr Ferrier s'est acheminé pour l'Angleterre vers le milieu du mois, enlevant par ce moyen le principal obstacle à la marche des affaires municipales de notre ville, qui était complètement suspendue à raison de l'obstina-

tion de ce Monsieur à occuper le fauteuil de la Mairie envers et contre tout. Depuis plus de six semaines tous les travaux de la Corporation étaient arrêtés, la construction du Nouveau Marché était suspendue, les rues de la ville étaient dans l'état de malpropreté le plus dégoutant, la compagnie de l'éclairage était à la veille de refuser à la ville ses lumières et la police sa protection. Fort heureusement le départ de Mr Ferrier fait espérer que tous ces grands inconvénients vont disparaitre. Le corps Municipal s'est assemblé ces jours-ci sous la Présidence de Mr Mills qui avait été légalement élu comme Maire de Montréal, et la majorité ayant déclaré illégal tout ce qui avait été fait jusque là par Mr Ferrier et son parti; on s'est mis à procéder aux affaires, et pour faire face aux besoins les plus pressans Mr le Maire a bien voulu faire une avance de ses propres fonds au montant de £500, vû que depuis quelque temps la ville était complètement désargentée. En effet la désorganisation et la discorde qui regnait dans notre municipalité depuis sa première réunion à la suite des élections du 2 de Mars dernier; ne permettaient pas de faire aucune entreprise non plus que de percevoir les revenus de la ville , et conséquemment les coffres ne pouvaient que rester vuides. Et aujourd'hui même, les cours de justice n'ayant pas voulu donner de décision dans l'affaire des deux prétendans à la Mairie de Montréal, et le Parlement n'ayant non plus encore rien statué par rapport aux difficultés de notre municipalité, il reste à savoir si jusque là les procédés de ce corps ne seront pas exposés à être entachés d'illégalité!

Quel chaos ! quelle confusion ! engendré par l'ambition d'un seul homme ! Au Parlement seul de porter un remède vraiment efficace à tout ce désordre . L'innombrable amas d'affaires encore devant lui, et la probabilité de la clôture prochaine de la session, le lui permettront-ils ?

Mai. CXVI — Le 5 de Mai le district de Québec a été de nouveau affligé d'un incendie désastreux. Par suite de la grande sécheresse qui regnait depuis quelque temps dans toute la province, soit par combustion spontanée, soit par l'imprudence des chasseurs, le feu avait pris dans les forêts du Saguenay au bas de Québec, et poussé par un vent violent, l'élément destructeur se répandit rapidement jusqu'aux établissements nouveaux de ce Comté qui ne fait que commencer à se coloniser sous les auspices des Missionnaires Oblats Deux villages ont été presqu'entièrement détruits, maisons bâtiments instruments d'agriculture, et même bon nombre d'animaux. Par suite de ce sinistre deux à trois mille malheureux vont se trouver réduits presqu'à la mendicité. Pour porter du soulagement au mal le plus pressant le Gouverneur a adressé un Message à la Chambre l'invitant à adopter incessamment des mesures dans l'intérêt des infortunés incendiés du Saguenay. De nouveaux appells sont faits à la générosité publique de toute la Province.

CXVII — D'après des nouvelles reçues des Etats-Unis on apprend qu'une rencontre a eu lieu dans les premiers jours de Mai entre un corps de troupes Mexicaines, et un parti d'Américains stationnés sous les ordres du Général Taylor pour protéger la frontière du Texas.

L'attaque a eu lieu de la part des Mexicains qui ont eu l'avantage sur leur ennemi qui était en nombre inférieur. Cette attaque imprévue a mis de suite les deux peuples en état de guerre. La nouvelle parvenue à Washington a été aussitôt soumise au Congrès qui se trouvait alors en sessions. Les législateurs se sont aussitôt emparé de la mesure, et donné pouvoir au Président Polk de lever 50,000 hommes de milice pour lequel objet on a approprié une somme de $10,000,000, En date du 13 de Mai le Président a fait publier sa proclamation déclarant en due forme la guerre au Mexique, et invitant les authorités et les citoyens des Etats-Unis à prêter main forte au gouvernement. On doit décreter le blocus de tous les ports du Mexique.-

CXVIII — Le sixième Concile Provincial de Baltimore s'est ouvert dans la ville du même nom le 10 de Mai avec tout l'éclat et la pompe possible. Vingt trois Evêques étaient réunis pour l'occasion de tous les points des Etats-Unis. Parmi les simples Prêtres qui s'y trouvaient on a remarqué les noms de Messire Vincent Quiblier Gr Vic et Ex Supérieur du Séminaire de Montréal, et de Messire St Germain Curé de la Paroisse de St Laurent. La clôture du Concile doit avoir lieu le 31 de Mai jour de la Pentecôte. Pour de plus amples détails voire le Numéro 32 du volume 9 des Mélanges religieux pages 239 et suivantes.

Juin. — La seconde session du deuxième Parlement depuis l'Union a
CXIX été prorogée le 9 de Juin avec tout le cérémonial accoutumé. Son Excellence a donné la sanction à 50 actes du Parlement qui joints

à 53 autres qu'il avait sanctionnées quelque temps auparavant, et de plus à 9 autres encore qu'il lui a plu de réserver au bon plaisir de sa Majesté, forme une somme de 112 lois que la Législature a élaborées pendant cette session qui a duré deux mois et vingt jours, et couté au pays environ £40,000. dit-on.

CXX —— Québec est bien en vérité la ville des désastres des douleurs et des infortunes. Une scène déchirante et sans exemple en ce pays vient de s'y passer dans la nuit du 12 au 13 de Juin. L'exhibition des Dioramas chimiques dans la salle du Théâtre St Louis venait de finir, quand le feu se communiqua aux rideaux, aux toiles peintes à l'huile, par la chute d'une lampe à camphine, qui se brisa et enveloppa en un clin d'oeil tout l'appartement dans une immense nappe de feu; et cela au moment ou les spectateurs commençaient à se retirer. La frayeur saisit tout ce monde qui se précipita en masse vers la seule issue qu'offrit l'édifice, mais la pression était si forte qu'il fut absolument impossible d'ouvrir les battants de la porte, et tout ce peuple se vit voué à une mort certaine soit par suffocation soit par la fumée soit par le feu. La scène qui se passa alors est impossible à décrire, et malgré les efforts des citoyens et des pompiers, on a à déplorer la perte d'environ cinquante personnes, hommes, femmes et enfants. Déjà dès le lendemain matin on avait réussi à retirer des décombres encore fumants quarante six cadavres plus ou moins mutilés, dont une quarantaine avaient déjà été reconnus et réclamés par

leurs parents désolés. Parmi les victimes sont Mme Mott née Glackmeyer avec deux de ses garçons, Mr Tardif et son épouse, Mr Sims apothicaire avec deux de ses enfans une fille de 23 ans et un garçon de 12, la Dame de Mr McDonald Editeur du Canadien et une de ses fille mariée. Mr Scott Greffier de la Cour d'appell avec sa fille, un jeune Mr Sauvageau fils de Mr Ch. Sauvageau Musicien etc. La désolation et le deuil ont été si grand dans Québec à l'occasion de cette épouvantable catastrophe, que l'on a renoncé à faire dans la ville la procession solennelle de la fête-Dieu.

CXXI — Le 24 de Juin devient décidément un jour remarquable un jour de réjouissance et de bonheur un jour d'union et de confraternité pour la grande famille Canadienne Française. Après tout le déploiement qui avait eu lieu à Montréal l'année précédente, on ne devait guères s'attendre que cette fois la fête put être encore plus pompeuseet plus solennelle; c'est pourtant ce qui a eu lieu de l'aveu de tout le monde, et de la presse même qui n'a jamais beaucoup fraternisé avec nous, et encore moins préconisé nos manifestations publiques. La Procession comme l'an passé, s'est organisée près du palais épiscopal; elle se formait en première ligne des enfans des écoles chrétiennes au nombre de mille à douze cents, ayant chacun à la main un petit étendart, fruit de la bonté et de la manificence de Mr le Comte du Charbonnel qui est chargé de la surintendance de ces intéressantes écoles, puis les compagnies de pompiers en costume et musique en tête,

puis la nombreuse Société de Tempérance aussi avec sa bande de Musiciens, la Société des Amis avec ses insignes, l'institut Canadien, enfin l'association de St Jean Baptiste qui compte maintenant 3000 membres, ses Centurions, ses Décurions et autres principaux officiers revêtus de riches insignes, et précédé de la belle Musique du Régiment des Montagnards Ecossais. La Procession ne comptait pas moins de six mille personnes dans le plus bel ordre et la meilleure tenue, elle couvrait toute la rue St Paul depuis Bonsecours jusqu'à la rue McGill. Une messe de première classe a été chantée en musique à la Paroisse par les Amateurs du Collège, et un excellent discours a été donné par Messire Hudon Grand Vicaire et Chanoine du Chapitre de St Jacques discours qui est publié au long dans l'Album Littéraire de Montréal pour le mois de Juin 1846. Après l'office que Sa Grandeur l'Evêque de Montréal a honoré de sa présence, la procession s'est remis en ordre pour retourner à St Jacques par les rues Notre - Dame, Gosford, Craig St Laurent et Ste Catherine. La plupart des rues étaient pavoisées de draperies et d'étendarts de toutes sortes. Somme toute la fête a été des plus complettes et de nature à faire honneur à la Capitale et à nos compatriotes qui se promettent bien de chômer tous les ans le 24 de Juin avec un accroissement de zèle et de magnificence.

CXXII — La question épineuse de l'Oregon qui menaçait d'entrainer l'Amérique dans une guerre désastreuse, vient heureusement de recevoir une solution amicale et pacifique. Les deux Gouvernements

se sont entendus et accordés sur les termes d'un arrangement. Le 49me degré est agréé des deux cotés comme la ligne de démarcation entre les deux puissances du coté de la Mer Pacifique. Les négociations ont été entamées avec vigueur tant d'un bord que de l'autre, et amenés à un dénouement plus prompt que l'on aurait osé l'espérer. Les traités ont été signés et ratifiés par toutes les authorités dans le cours de ce mois, au grand plaisir des Etats-Unis et des Colonies Anglaises qui n'envisageaient pas ces difficultés d'un bon oeil.

CXXIII —— Mr Canfield Dorwin qui fut élu membre du Conseil de ville pour Montréal en mars dernier, vient de voire son élection annullée par la Cour du Banc de la Reine, parce qu'il n'a pas pu établir à la satisfaction des Juges, qu'il était naturalisé sujet anglais. Conséquemment on va procéder à une nouvelle élection. Reste à savoir si cette décision ne va pas invalider l'élection du Maire Mr Mills qui n'a réussi que par une voix de Majorité et encore en votant pour lui-même.

CXXIV —— Au commencement de Juin la ville de St Jean de Terreneuve a été ravagé par un incendie à peu près aussi désastreux que celui du faubourg de Québec l'an passé. Le feu s'est propagé avec une rapidité effrayante, et a réduit en cendre plus de la grande moitié de la ville. Autour de huit à dix mille personnes se sont trouvées en un instant jettés sur la voie publique dénuées de tout. Des assemblées ont eu lieu aussitôt la réception de la nouvelle à Halifax, à Québec et à Montréal, afin d'aviser

aux moyens de leur envoyer promptement des secours. La même générosité et le même dévouement ont été déployés qu'à l'occasion de l'incendie de Québec. On ne fait mention que de deux à trois personnes comme ayant perdu la vie dans ce désastre. Le feu a fait aussi beaucoup de dégats dans les différents établissements de la Baie des Chaleurs, de Gaspé, dans le Nouveau Brunswick et la Nouvelle Ecosse, par suite de l'incendie dans les forêts, occasionné sans doute par la grande sécheresse.

CXXV — On apprend que Sa Sainteté Grégoire XVI est décédé au Vatican le premier de Juin après une courte maladie, dans la 81e année de son âge et la seizième de son Pontificat. Il fut élu comme successeur de Léon XII en 1831. Ce Pontificat est un des longs rêgnes des successeurs de St Pierre; et ne sera pas regardé comme un des moins glorieux de la chaine longue et non interrompue des Souverains Pontifes, vicaires de Jésus-Christ.

Ce sera à la paternelle administration de Grégoire XVI que l'eglise du Canada sera redevable de la division de l'ancien et immense Diocèse de Québec, et de la formation de ceux de Montréal, de Toronto, de la Colombie, de l'établissement de l'Archi-épiscopat de Québec, dans la personne de Monseigneur Signay Successeur de l'immortel J.Oct. Plessis, et du chapitre des Chanoines de Montréal, de l'introduction en ce pays de la précieuse fondation de la Propagation de la foi, ainsi que de celle de l'Archiconfrérie du Sacré Coeur de Marie et de l'oeuvre des bons livres, et tout récemment de la mitigation de l'abstinence, des jeûnes,

et du Carême. On désigne le Cardinal Fransoni comme successeur probable de Grégoire XVI.

Juillet. CXXVI — Une de ces Sociétés que l'on doit regarder à bon droit comme la gangrène ou le chancre des gouvernements, dont l'existence toute pleine de mystère et de jonglerie à l'ombre du secret impénétrable qui les enveloppe, devra toujours et partout les rendre suspectes au suprême degré, s'était introduite en Canada depuis environ deux ou trois ans, et sous les belles et spécieuses apparences de la bienveillance et de la charité, faisait journellement de rapides progrès, et recrutait de nombreux adeptes parmi la population catholique et Canadienne, peut-être trop confiante. Cette société digne émule, sinon la fille ainée de la grande et antique Franc-maçonnerie, s'affuble à peu près des mêmes décorations, se sert des signes et des symboles sinon les mêmes, du moins bien analogues, et lie tous ses membres par des serments non moins étroits, et dont l'infraction expose ceux qui y dérogent à se voir arracher la vie au moment le plus inattendu; Cette association porte le nom passablement hétéroclite de société des Odd-Fellows. Elle se compose de deux divisions principales, une Anglaise a sa tête à Manchester dans la Grande-Bretagne, et l'autre Américaine aux Etats-Unis; Ces deux grands corps se subdivisent ensuite en une infinité de loges secondaires et subalternes avec toute la hiérarchie Maçonnique. Justement allarmé des progrès de cette société de ténèbres [illegible] parmi les enfans de l'église catholique, l'Evêque de Montréal, digne sentinelle toujours

éveillée sur les périls qui menacent le troupeau confié à sa garde, a cru devoir ne pas retarder plus longtemps à faire connaître toute sa pensée sur ces affiliations doublement dangereuses et à la religion et à l'état. En conséquence il a adressé à toutes les églises et congrégations de son Diocèse, un mandement qui a été lu à la paroisse de Montréal et à la cathédrale dimanche le 5 Juillet. Dans ce mandement il expose tout ce que les sociétés secrètes en général ont de repréhensible et de condamnable aux yeux de la foi catholique, et de contraire à sa doctrine et à sa discipline, et après plusieurs citations des Conciles et des Souverains Pontifes, Sa Grandeur conclut par decréter la condamnation formelle de ces sortes de sociétés, et par fulminer l'excommunication contre quiconque s'enrôlera parmi leurs membres, laquelle prendra force contre ceux qui y sont déjà affiliés et qui ne s'en seront pas retirés d'ici à un an de la date du mandement; et l'excommunication ne pourra être levée que par le pape ou par l'Evêque, excepté à l'article de la mort ou elle pourra l'être par les simples Prêtres. Monseigneur Bourget a eu soin dans son Mandement de se tenir dans une réserve très discrète, car tout en proscrivant les sociétés secrêtes en général, et virtuellement celle des Odd Fellows, qu'il avait particulièrement en vue, il a évité de la désigner nominativement. D'ailleurs, comme Sa Grandeur l'a fait observer fort à propos dans son Mandement, le bien et les avantages que ces Sociétés ténébreuses promettent à leurs adeptes, peuvent aussi et beaucoup mieux se réaliser par

les associations de Tempérance et de St Jean Baptiste, qui, elles ne craignent pas de se montrer au grand jour, appuyées qu'elles sont et en réalité sur la religion et la charité, qui toutes deux sont essentiellement amies de la lumière.

CXXVII — La malle anglaise du 4 de Juillet nous a apporté la nouvelle importante de l'élection du successeur de Grégoire XVI. Après les longues cérémonies des obsèques du Souverain Pontife défunt, le Conclave s'est formé le 14 de Juin au Vatican pour procéder au choix d'un nouveau Pape. Sur soixante sept Cardinaux qui composent en ce moment le Sacré Collège, cinquante quatre se trouvaient réunis pour ce grand évenement, et après deux jours de séance et de scrutin, la majorité des suffrages s'est trouvé pour le Cardinal Mastai Feretti, Archevêque d'Ymola, né en 1792, agé par conséquent de 54 ans. Le nouvel élu a obtenu 39 voix, et a pris pour nom Pie IX; Il avait été créé Cardinal en 1839 par Grégoire XVI qui pendant son Pontificat avait renouvellé le Sacré Collège presqu'en entier. Cinq Cardinaux étaient désignés par l'opinion publique pour la tiare, dont un le Cardinal Micara avait échappé au concours par une mort subite. On parait généralement satisfait du Pontife qui vient d'être élu. Son âge peu avancé peut faire espérer un long règne; Il est du petit nombre de ceux qui ont été appellé si jeune à porter la couronne papale. Puisse-t-il avoir un règne aussi glorieux que celui de son illustre prédécesseur !

CXXVIII — Le 30 de Juillet la ville de Trois-Rivières a été témoin d'un

bien triste accident. Au milieu de la nuit une collision a eu lieu entre le Québec et le Rowland Hill deux de nos steamers qui voyagent régulièrement entre Montréal et l'ancienne capitale; le choc a été si violent que le Rowland Hill a eu une de ses ailes emportée complètement, et prit la bande assez fort pour laisser entrer l'eau dans le vaisseau que l'on a été forcé de diriger rapidement sur une ile voisine pour l'empêcher de couler bas. Les deux vaisseaux étaient remplis de passagers, de sorte que l'on peut imaginer quelle a du être la frayeur et la confusion à bord. Plusieurs des passagers se sont jettés à l'eau, où l'on pense qu'il a du en périr plusieurs. Un d'entr'eux du nom de Pépin a été littéralement coupé en deux de manière qu'une moitié de son corps est tombée à l'eau et l'autre est demeurée sur le vaisseau. L'intérêt des propriétaires étant de ne pas trop effrayer le public, il est presqu'impossible de savoir le nombre exact des victimes. Le Québec a éprouvé peu de dommages. Les deux vaisseaux appartenant à la même ligne, on ne peut présumer qu'il y a eu mauvaise intention, mais toujours est-il qu'il y a eu d'un coté ou de l'autre une négligence bien repréhensible.

Août. CXXIX — Mardi le 7 d'Août, une de ces calamités qui depuis quatre ans sont devenu malheureusement trop fréquentes sur notre continent, est venu détruire en peu d'heures un de nos plus florissants villages, celui de Laprairie presque vis à vis la ville. Vers les sept heures du soir, on aperçut de Montréal dans la direction de ce beau village, un feu assez considérable, qui peu d'instant

après semblait envelopper tout le village dans un brasier commun Ce spectacle était d'autant plus allarmant pour les Montréalistes qu'il regnait alors un vent furieux du sud ouest, et qu'il y avait peu de moyen d'y porter du secours à temps vû la noirceur qui commençait à se déclarer, ce qui rendait presqu'impossible ou du moins bien dangereux d'y acheminer un Steamboat avec les pompes de la ville. Force fut donc de se résigner à contempler dans l'inaction ce douloureux spectacle. Il s'y rendit pourtant à la fin une de nos compagnies de pompiers avec tout son attirail par la voie de Longueil, et ce secours malgré la longueur du trajet se rendit encore assez à temps pour sauver la belle Eglise de ce village batie depuis environ quatre ans seulement. On a donc eu encore à déplorer en cette occasion la destruction de 150 maisons et environ 200 autres batiments, sur lesquels il n'y en avait que très peu d'assurés. Ceux qui paraissent avoir le plus souffert sont Messrs Sauvageau qui a perdu son grand établissement de distillerie et sa résidence, Mr Eric Dupré marchand, Mesrs Cam. Lacombe, Med Hébert, Varin notaire, Barbeau notaire Thompson, MDonald, le couvent des Dames de la charité, le presbitère des Pères Jésuites qui depuis quelques années desservent la cure de Laprairie, Merss Gagnon, Lanctôt, Fortin, Dr Deschambeault, Dame Veuve Denau, Dupuis, Mc Farlane. Pas moins de mille personnes se trouvaient le lendemain matin sur la voie publique dénués de tout même des choses nécessaires à la vie. Beaucoup d'effets qui avaient été sauvés dans des lieux où on les croyaient

en sureté n'ont pu échapper à l'élément dévorant qui étendait ses ravages dans toutes les directions. La sympathie publique ne s'est pas démenti en cette occasion plus que dans les autres, quoique les appels soient très fréquents et se succèdent avec rapidité. Il y a quelque temps c'était les habitans du Saguenai et de la Baie des Chaleurs, plus tard ceux de l'Ile de Terreneuve qui réclamaient la pitié à la suite d'un vaste incendie. Des collectes de vivres de hardes et d'argent ont été faites aussitôt dans Montréal et toujours avec le même dévouement la même générosité. Aussi ose-t-on espérer que les sacrifices généreux et incessants de notre bonne ville de Montréal, la préserveront pour longtemps de malheurs aussi graves, d'épreuves aussi effroyables.

CXXX — Lundi 16 d'Août Montréal était dans une agitation extrême ; l'enthousiasme populaire était à son comble. Il s'agissait d'une grande manifestation à l'occasion d'une de ces grandes entreprises qui doivent marquer le dix-neuvième siècle du sceau du génie et des grandes conceptions. La vapeur après avoir étendu son influence sur toutes les rivières, les lacs, les fleuves et les mers, veut maintenant envahir la terre ferme et sillonner les divers continents d'innomblables chemins de fer sur lesquels elle prétend regner aussi en souveraine, Depuis quelque temps le projet avait été conçu de rapprocher Montréal de la mer, et de lui assurer par là une communication non interrompue avec les autres pays à toutes les époques de l'année. C'est dans ce but qu'on avait imaginé d'établir avec l'aide de nos entreprenans voisins,

un de ces chemins de fer entre le St Laurent et l'Atlantique, entre la ville de Montréal et celle de Portland qui a un excellent port de Mer, non loin du fameux hâvre de Boston. L'entreprise à la vérité est quelque chose de gigantesque pour notre jeune pays. Plus de 400 milles à parcourir dont près de la moitié de ce coté ci de la ligne, un capital de près d'un million pour la part du Canada, ne sont pas matière de petite considération pour une province encore pour ainsi dire dans l'enfance. Tel était le problème qu'il s'agissait de résoudre et qui était le sujet de l'agitation dans Montréal. Devait-on s'embarquer dans cette gigantesque entreprise, avions-nous assez de force, d'énergie et de moyens pour la mener à perfection ? Une assemblée de plus de 4000personnes parmi lesquelles figuraient nos citoyens les plus marquants par la respectabilité et la fortune, était réunie autour d'une grande platteforme qui avait été érigée à dessein au milieu du Champ de Mars, et que décoraient les riches bannières des diverses associations de la ville, en signe de ralliement d'accord et d'unanimité dans cette grande occasion. En effet il ne s'agissait de rien de moins que d'une question de vie ou de mort pour la ville de Montréal, dont la prospérité foncière et commerciale était menacée par les derniers actes de législation de notre métropole d'une part, la réduction du tarif des douanes de nos rusés voisins et les facilités de transport établis par eux pour attirer tout le commerce chez eux de l'autre. En présen-

ce d'évenements aussi graves nos concitoyens pouvaient-ils demeurer plus longtemps indifférents et apathiques ? Non, certes, aussi tous s'empressaient de manifester leur enthousiasme en prêtant une oreille attentive aux discours qui furent prononcés en cette occasion dans les deux langues par différents orateurs et y applaudissant de toutes leurs forces, mais surtout en inscrivant leurs noms sur les livres de souscription, dépositaires des moyens les plus efficaces de faire marcher l'entreprise avec succès et au plus tôt. Environ 500 parts furent souscrites sur le champs, et le lendemain un nombre encore supérieur, ce qui peut faire espérer que le grand projet du chemin de fer de Portland va être prochainement mis à l'oeuvre.

L'Honorable L.H.Lafontaine fut appellé à présider l'assemblée, il fit ressortir dans son discours les nombreux avantages qui devaient découler de cette entreprise pour la Province tout entière et la ville de Montréal en particulier. Après Mr Lafontaine prirent la parole Messrs B.Holmes, George Cartier, Hinks, le Dr Beaubien, Elder, Côme Cherrier, Taylor et R.S.Bouchette Ecr, Lesquels proposèrent chacun une résolution qui toutes furent accueillies avec acclamation. L'assemblée ouverte à 2 heures P.M. se prolongea jusqu'à cinq heures, que chacun se retira chez lui bien satisfait de la réunion, et concevant les meilleures espérances sur les résultats. A l'assemblée il fut nommé des Comités pour chaque quartier de la ville, chargés de porter les livres de souscription dans toutes les maisons, afin d'inviter chacun à se joindre à cette grande en-

treprise suivant son moyen en souscrivant pour une ou plusieurs parts. Les parts sont de £50 payables par Instalments de 10 pour cent à mesure que l'ouvrage progressera, ce qui d'après les calculs des ingénieurs ne prendra pas moins de quatre années avant que le chemin soit terminé dans toute sa longueur. On espère par cette nouvelle voie de communication en jonction avec les immenses canaux confectionnés dernièrement dans le Haut Canada, attirer vers Montréal tout le transport des produits agricoles de la partie la plus occidentale du Canada et des Etats-Unis. En suivant la ligne non interrompue des Grands Lacs qui tous aboutissent au St Laurent, ces produits pourront alors se rendre jusqu'à la mer à meilleur marché, n'ayant pas autant de transbordements à subir que par la voie de Buffalo et d'Albany. C'est là ce qui devra indubitablement donner de la vie et de l'activité au commerce du Bas Canada et de Montréal entr'autres.

Le 22 d'Août une assemblée des actionnaires du chemin de fer de Portland a eu lieu au bureau de la compagnie aux fins de décider si l'état des affaires permettait de s'embarquer dans cette grande entreprise, ou si la prudence dictait de l'abandonner. Mr Geo. Moffat présidait l'assemblée. Après avoir pris connaissance des parts souscrites dans Montréal depuis la grande réunion du 10, qui s'élèvent à un peu moins de 1500, en les ajoutant à celles qui avaient été prises antérieurement tant en Canada qu'en Angleterre, on a trouvé que l'on avait un montant de 7500 parts de prises, ce

qui laissait encore un déficit de 4500, Néanmoins on a cru ce capital suffisant pour faire partir l'ouvrage, et faire anticiper que le reste serait bientôt souscrit, du moment que l'on aurait la certitude que l'entreprise ne resterait pas à l'état de projet. Enfin l'on a décidé à l'unanimité de procéder incessamment à l'ouvrage; et de n'en point céder à nos voisins qui eux ont mis hache en bois de leur coté le 4 de Juillet dernier avec un cérémonial extraordinaire, en conséquence le comité d'administration a été authorisé à adopter incessamment les démarches nécessaires. L'on doit commencer les travaux à partir du village de Longueil en gagnant la rivière Richelieu et St Hyacinthe. En sorte que du moment que cette partie sera faite, elle pourra être aussitôt livré au public et donner un commencement de revenu qui aidera à pousser l'ouvrage jusqu'à Sherbrooke, dans le cas où le restant des parts ne serait pas pris à temps.

CXXXI —— Les courses de Montréal, espèce de jeux assez insignifiants qui attirent toujours beaucoup trop de monde sur le terrein qui leur est consacré à la Rivière St Pierre, et à l'occasion desquelles il sérige une foule de petites cantines temporaires, n'ont pu se passer cette année comme d'ordinaire sans troubles, sans batailles, sans abominations que dis-je, sans meurtres. Un individu du nom de Léonard qui était spectateur paisible a été attaqué par une bande de brigands armés de bâtons, qui l'ont assailli et frappé de manière à le laisser pour mort, si bien qu'il est ex-

piré le lendemain matin des blessures qu'il a reçues. Une enquête a été commencé sur cette affaire et après avoir été continuée pendant trois ou quatre jours n'a pu aboutir à faire connaitre les délinquants.

CXXXII —— On avait lieu de croire que les progrès des lumières et de la civilisation avaient enfin fait disparaitre cette coutume barbare du code militaire de la Grande Bretagne, le supplice du fouet dans l'armée. En effet depuis plusieurs années il n'en était plus question. Qu'elle n'a donc pas été la surprise et l'indignation tout à la fois d'apprendre que dans le mois de juin dernier un malheureux soldat du Régiment des Hussards du nom de White, a été condamné pour insubordination à l'ignominie de recevoir 150 coups de fouet sous les yeux de ses compagnons d'armes. Et ce qui rend cette exécution d'autant plus criante et plus odieuse, c'est que l'infortuné White a été servi avec tant de barbarie et de cruauté; qu'après avoir vu sa chair arrachée par lambeaux, il en est mort de des suites peu de jours après. Plusieurs de ses frères d'armes dont tout le régiment était forcément spectateur de cette boucherie, n'ont pu y tenir et sont tombés de défaillance sur le lieu de l'exécution. Il a été ordonné de faire une enquête sévère sur cette affaire. Telle a été l'indignation générale qu'a causé cette exécutiondigne des temps de la barbarie, telle a été l'unanimité de la presse à la condamner et à la honnir, que l'on a lieu d'espérer qu'il en sera fini tout à fait de cette fois, et que le gouverne-

ment va y mettre ordre. Le Monde entier n'a eu qu'une voix pour flétrir cet acte d'inhumanité, qui à la honte du nom Anglais est répandu par les cent mille bouches de la presse, dans tous les coins du globe. Ce régiment de Hussards était en Canada ces années dernières lors des troubles de 1837. Le Colonel White qui le commande est marié à une Canadienne, une des demoiselles de Madame de Montenach, fille de la Baronne de Longueuil.

CXXXIII — Sur les territoires que baigne un de ces Grands Lacs que l'on regarde à bon droit comme les mers du Canada, je veux dire le Lac Supérieur, l'on a découvert il n'y a pas bien longtemps des mines abondantes de cuivre natif, au milieu desquelles aussi se trouvent des veines très riches en argent. Les explorations qui ont eu lieu depuis cette découverte, et qui se poursuivent en ce moment avec activité, établissant d'une manière presqu'indubitable que c'est une des mines peut-être la plus riche qu'il y ait au monde. Des couches ont, dit-on, produit jusqu'à 10 pour cent de métal d'argent. Aussi des deux cotés de ce grand Lac, dont un fait parti du territoire Américain et l'autre du Canada, plusieurs compagnies sont à l'oeuvre avec de grands capitaux pour exploiter ces régions minérales. On y a trouvé des masses immenses de métal de cuivre, dont une entr'autres est estimée être environ 90 tonneaux pesant, et de pas moins de $25,000 de valeur commerciale. Il y a quatre ans il n'y avait pas un seul homme blanc sur la rive américaine du Lac Supérieur, et maintenant on y compte une population de 10,000hommes qui y trouvent un emploi constant dans les mines. Si ces mines répondent à l'attente que l'on s'en fait, elles ———————————————

deviendront indubitablement une source de richesses pour notre pauvre pays, dont le commerce d'exportation reçoit chaque jour quelque nouvel échec, par les changements qui ont lieu chaque année dans la législation impériale et métropolitain e.

CXXXIV — Un vieillard du nom de Josiah Eaton natif d'Angleterre, et âgé de 77 ans vient de remplir une tâche devant laquelle bien des jeunes gens auraient reculé. Il avait parié une somme assez considérable qu'il marcherait 1000 milles en 1000 heures consécutives. Cet exercice d'un nouveau genre a excité la curiosité de toute l'Amérique. Des surveillans affidés étaient chargé de voir à ce qu'il n'y eut aucune supercherie. Beaucoup de gageuresavaient eu lieu sur le résultat de l'entreprise du vieux Eaton. C'est mercredi 29 d'Aout que ce marcheur infatiguable a terminé sa tâche prodigieuse au milieu des applaudissements d'une foule de curieux accourus de tous les points avides de voir de leurs yeux le bonhomme Eaton, et de lui adresser leurs félicitations sur sa vigueur et son intrépidité. Le lieu du théatre était près des sources minérales de Caledonia sur la rivière de l'Ottawa. Ces sources rivalisent maintenant avec celles déjà si fameuses de Saratoga dans l'Etat de New-York. Comme ces dernières elles attirent tous les ans une multitude de visiteurs de tous les points du Canada et de l'Union Américaine qui vont y puiser la gaieté, le délassement et la santé. L'exploit du vieux Eaton vient de leur donner encore une nouvelle célébrité.

CXXXV — D'après tous les journaux qui nous arrivent d'Europe on voit

avec un plaisir indicible que le nouveau Souverain Pontife PieIX qui vient de monter sur la Chaire de St-Pierre, veut inaugurer les commencements de son regne par les plus beaux actes de libéralité et de munificence, et se rend par là l'idole du Peuple Romain, et l'admiration de l'univers. Il a commencé par introduire l'économie dans le service de sa maison, il s'est empressé de publier et de faire afficher à tous les coins des rues de Rome, l'édit d'Amnistie générale en faveur de tous les détenus pour cause politique et leur a fait ouvrir les portes de prisons, n'exigeant autre chose d'aucun d'eux que d'apposer leur signature à une déclaration par laquelle ils s'engagent à ne point abuser en aucune manière de la grâce qui leur est accordée, et de remplir tous les devoirs de bons et fidèles sujets. Il a promis de donner immédiatement son attention à la plus sérieuse aux améliorations et aux réformes raisonnables demandées par le peuple, mais compatibles avec l'autorité souveraine. Un des premiers objets de sa sollicitude sera de doter son royaume de nombreuses voies de communication, en mettant à profit les précieuses découvertes des tems modernes, les machines à vapeur et les chemins de fer. A la vue de tant de bonheur auquel il était peu accoutumé, ravi des bonnes dispositions actuelles du Souverain Pontife et encore plus de ce qu'elles lui permettent d'anticiper pour l'avenir, le peuple Romain ne sait plus comment contenir sa joie et sa reconnaissance,,il ne sait plus comment manifester son allégresse et son enthousiasme; ce n'est plus que fêtes et illuminations, sérénades et ovations. Pie IX dont on ne

peut assez exalter les talens les vertus et les mérites, ne peut se montrer sans être assourdi par les acclamations et les hourras Parait-il en voiture dans les rues de Rome, elle roule sous une pluie de guirlandes, et sur des chemins jonchés de roses et de fleurs de toute sorte; ses chevaux sont dételés par une jeunesse en délire, qui se croit trop honorée de trainer elle même le souverain qu'elle adore jusqu'aux portes de son palais, et qui en retour reçoit des bénédictions en abondance. De son coté le Pontife vénéré ne sait plus comment s'arracher aux empressements et aux manifestations de son peuple fidèle et chéri. Les ovations des anciens triomphateurs Romains offrirent-ils jamais rien de comparable à ce concert d'hommages spontanés et sincères ?

CXXXVI — Comme les années précédentes celle-ci a été féconde en objets de curiosité pour les habitans de Montréal, et pour leur arracher aussi comme d'ordinaire leurs écus en abondance. Les concerts, le cirque, le Théâtre, les feux d'artifice, les prestiges de la magie, ont tout à tour fait leur appel à l'admiration et à la curiosité de nos citadins. Pendant près d'un mois le public s'est porté en foule à la grande et nouvelle salle des Odd Fellows, pour contempler les merveilles de l'art de la peinture et les fantastiques illusions de la lumière et de l'optique. Par ces deux moyens combinés on a pu reproduire aux yeux des spectateurs ébahis des scènes majestueuses et étonnantes de l'Antiquité, ainsi que des temps modernes, et cela avec une vraisemblance et une fidélité vraiment digne d'admiration, et d'une manière propre à faire croire

qu'il n'y a pour ainsi dire rien d'impossible à l'art et au génie. Entr'autres merveilles on a pu contempler le festin et la catastrophe de l'impie Balthazar, le sac et les ruines de cette antique Reine des cités la trop fameuse Babylone, la scène du Mont Calvaire le crucifiement de notre Seigneur, avec les phénomènes qui l'ont accompagné et suivi, la superbe église de Milan qui passe pour une des plus belles cathédrales du monde chrétien au milieu de laquelle on a pu voir toutes les cérémonies et les évolutions du culte catholique telles qu'elles ont lieu à la Messe de Minuit à Noël, l'entrée à Paris des cendres de Napoléon, et leur installation dans la magnifique église des Invalides.

Le public de Montréal n'étant pas encore rassasié d'aller voir les vues dont précède la succincte analyse, qu'est arrivé un nouvel objet d'admiration vrai chef d'oeuvre d'art de talent et de persévérance, un crucifix d'ivoire d'un travail exquis et d'une dimension tout à fait extraordinaire. Ce crucifix est tout d'un seul morceau et l'oeuvre d'un simple Moine du Couvent de St Nicholas à Gênes en Italie. Il a été acheté par le propriétaire actuel la somme de £2500. Il a fait l'admiration des connaisseurs de l'Europe et de l'Amérique, qui tous sont d'accord à le regarder comme supérieur à aucun ouvrage de ce genre dans les temps anciens et modernes. Les dimensions du bloc d'ivoire avec lequel ce crucifix a été fait porte à croire que c'a du être la dépouille de quelqu'animal antédiluvien. Les proportions, les poses, l'expression, tout en un mot est digne de l'admiration, et avec

d'autant plus de raison que le Moine qui l'a travaillé n'avait jamais étudié la sculpture, ni manié le ciseau. Ce crucifix devenu à bon droit fameux a couté à son auteur quatre années et demie de travail assidu et enthousiaste. Le bloc d'ivoire avant d'avoir été travaillé mesurait trente huit pouces de long sur seize de diamètre et pesait 125 livres.

Septembre. CXXXVII

— Après avoir depuis quelque temps prodigué leur admiration à des merveilles du génie et du talent étranger, comme on vient de le voir plus haut, les citoyens de Montréal ont éprouvé un bien louable sentiment d'orgueil, en allant contempler presque dans le même temps deux pièces de mécanisme très ingénieuses, fruit du travail et de l'application de deux Canadiens l'un de Québec du nom de Larochelle, et l'autre de Montréal du nom de Lepage. Le premier est monté à Montréal avec un modèle en petit d'un canon de sa façon, auquel il a sçu adapter un mécanisme au moyen duquel ce canon peut être chargé et déchargé douze fois dans une minute, et par un procédé facile. Il l'a fait voir au gouverneur et aux authorités militaires qui n'ont pu s'empêcher de l'admirer et d'en faire compliment à son auteur, tout en regrettant que ce mécanisme soit trop compliqué et trop dispendieux pour être appliqué avec avantage dans le service de l'artillerie. Ce jugement ne détruit pas le mérite de l'invention et du talent de Mr Larochelle, dont on a droit d'attendre une application de son génie à d'autres objets d'une utilité pratique plus immédiate. — L'autre pièce à l'occasion de laquelle l'industrie de nos compa-

triotes Canadiens s'est montrée sous un jour des plus flatteurs, est une pompe à incendie de la fabrique de Mr Lepage qui à l'aide de son génie naturel et sans étude, a réussi à confectionner cette pompe de manière à n'être surpassée ni même égalée par aucune de nos pompes de manufacture des Etats-Unis et même d'Angleterre, tant pour la puissance de son jeu que pour l'élégance et la richesse de sa forme. Dans une épreuve récente, qui a excité beaucoup d'intérêt dans notre bonne ville de Montréal, et où même des premiums respectables étaient au jeu, deux pompes de la manufacture de notre concitoyen, le Montréal, et le Héro, ont battu et de beaucoup, l'Union de fabrique de Boston, et le Déluge importé de Londres, et que la compagnie du feu de Québec avait fait monter dans notre ville tout exprès pour se mesurer avec les pompes de Montréal et leur disputer les prix offerts. La Pompe le Montréal a envoyé son jet d'eau à une hauteur de 166 pieds sur les tours de la paroisse, c.a.d. 10 pieds plus haut qu'aucune autre dont la plus forte n'a pu atteindre qu'à 156 pieds. C'est donc avec un bien sensible plaisir que l'on a vu triompher aussi glorieusement l'industrie indigène. On pourra donc maintenant se passer d'envoyer notre argent chez l'étranger, pendant qu'il est prouvé que l'on peut avoir chez soi ces machines si utiles, d'une qualité supérieure et à des prix comparativement beaucoup plus bas. Il est à regretter seulement que notre compatriote n'est pas les moyens d'exploiter cette branche d'industrie, aussi apprend-on avec plaisir que quelques citoyens se proposent de l'aider autant

que possible par leur recommandation et même par des prêts de fonds.

CXXXVIII — Une entreprise vraiment gigantesque et qui semblerait nous reporter aux temps magiques de la Féérie, est annondée dans les jouranux de ces jours derniers. Il ne s'agit de rien de moins que de rapprocher les deux rives du majestueux St Laurent au moyen d'un Pont qui permettrait de le traverser à toutes les saisons de l'année. Pour cela un premier pont serait jetté de la rive nord à l'Ile St Paul près de la plaine Ste Anne, et l'autre de la même Isle à la rive sud à St Lambert. Déjà le terrein a été exploré à ce dessein par des Ingénieurs qui sont d'opinion que le projet est réalisable. Et en conséquence une association d'une vingtaine de citoyens, riches propriétaires de Montréal, vient d'avertir le public qu'elle fera application à la Législature à sa prochaine séance, aux fins d'en obtenir le privilège de mettre ce hazardeux projet à exécution. On peut bien dire hazardeux projet, lorsque l'on envisage de sang froid la largeur du fleuve, la rapidité de ses eaux, mais plus particulièrement l'effort immense des glaces qui se fait en cet endroit 2 fois l'année et auxquels ce pont devra nécessairement offrir un obstacle ou plutôt un point d'appui auquel il est plus que douteux qu'il puisse jamais résister sans éprouver des dommages très graves et parconséquent très dispendieux; joignez à cela l'énorme capital qu'il requerra pour sa confection puis le résultat plus que

problématique des revenus qu'il sera de nature à produire, une fois fait. Toujours est-il que ce projet n'est plus une chimère, puis que les premières démarches sont déjà prises et rendues publiques avec les noms de ses promoteurs parmi lesquels figurent quelques noms Canadiens recommandables par la fortune et l'esprit d'entreprise. Si l'entreprise, malgré tout, vient à réussir, ce que le temps seul fera voir, on pourra bien dire alors qu'il n'y a plus rien d'impossible à l'homme qui veut; et ce sera une merveille de plus à ajouter à toutes celles qui ont déjà signalé la première moitié du dixneuvième siècle, et auxquelles notre jeune pays aura fourni sa quote part dans une proportion ni peu modique ni peu honorable, vû l'exiguité de ses moyens.

CXXXIX —— Dimanche vingt-sept Septembre Monseigneur l'Evêque de Montréal a fait dans sa cathédrale la consécration solennelle de Messire Magloire Blanchet comme évêque de Walla Walla dans le nouveau Diocèse de l'Orégon, dont Monseigneur F. N. Blanchet son frère est le métropolitain avec le titre d'Archevêque qui vient de lui être conféré à Rome par sa Sainteté Pie IX. La cérémonie commencée à huit heures s'est prolongée jusqu'à une heure de l'après-midi. Monseigneur Blanchet partira prochainement pour son lointain diocèse, pendant que son frère l'Archevêque s'y rend aussi par la voie du Cap Horn, de retour d'un voyage en Europe où il était depuis plus d'un an pour les affaires de sa province épiscopale, et dont il a sollicité et obtenu du nouveau souve-

rain Pontife, le partage en huit évêchés dont la ville d'Oregon, ou Oregon City sera la métropole. Un autre Missionnaire Canadien Messire Modeste Demers est nommé évêque d'un de ces Diocèses, celui de l'Ile de Vancouver, ses bulles sont sans doute entre les mains de l'Archevêque Blanchet qui vient de laisser Rome pour la Colombie. Le Diocèse de l'Oregon ou Colombie relevait ci devant de l'archevêché de Québec. L'ancien Diocèse de Québec, administré pendant longues années par l'illustrissime Jos.Oct. Plessis de regrettée mémoire, avant son partage en 1820, comprenait les Deux Canadas, toutes les Provinces du Golfe St Laurent, la Baie d'Hudson, la Rivière Rouge, la Colombie, en un mot toute l'Amérique Britannique du Nord, ce qui en faisait indubitablement le district épiscopal le plus étendu du monde, sinon quand au chiffre de la population du moins quand à la circonscription du territoire qui couvre une surface beaucoup plus grande que celle des mille Diocèses de l'Europe réunis. Tout ce vaste Diocèse est maintenant divisé en seize districts épiscopaux, y compris les huit récemment érigés dans la Colombie; les autres sont Québec, Montréal, Kingston, Toronto, Halifax, New-Brunswick, Terreneuve et la Rivière Rouge. Bien prochainement, dit-on, Bytown, aura aussi son Evêque, qui aura pour Diocèse la partie inférieure du Haut Canada avec la partie supérieure du Bas depuis Carillon.

CXL — Qu'il est beau encourageant et glorieux tout à la fois pour le nom Canadien en même temps que pour la religion qui fait son

honneur et sa force, d'avoir à enregistrer les nombreux et héroiques exemples de bienfaisance et de générosité dont nous sommes appellés à être témoins tous les jours, et à l'occasion desquels il semble exister une sorte d'émulation, de noble rivalité !!! Il y a tout au plus vingt etquelques années, l'Honorable D.B. Viger mettait à la disposition de l'Episcopat catholique de récente création, un immense local sur lequel on ne tarda pas à voir s'élever comme par enchantement la belle Eglise de St Jacques, le palais épiscopal qui l'avoisine d'un coté et une spacieuse école de l'autre, tous fruits de la générosité des citoyens de Montréal et du Clergé; ces trois établissements en sus du terrein donné gratuitement par l'Honble D.B.Viger ne peuvent pas avoir couté moins de 8 à £ 10,000. Pas bien longtemps après Mr Paul Lacroix enrichissait le même épiscopat d'un autre local dans le voisinage sur lequel a été bâti presqu'aussitôt à l'aide des contributions des paroissiens le splendide couvent de la Providence, où les pieuses Soeurs de la Charité donnent le beau spectacle du zèle de l'abnégation et du dévouement dans l'intérêt des misères humaines. Peu d'années après un autre établissement non moins précieux l'azile du Bon Pasteur surgissait au centre du faubourg Québec sous les auspices de Messire Arraud prêtre du Séminaire de St Sulpice et sur un terrein fourni généreusement par un autre citoyen du nom de --------- Et aujourd'hui ce local mal situé et trop resserré pour sa destination, la Dame de l'Honble D.B.Viger

digne émule de son noble époux vient de faire cadeau aux Soeurs du Bon Pasteur d'un spacieux emplacement sur un des plus beaux sites du coteau barron à quelque distance de l'établissement de St Jacques. On est en ce moment occupé à y ériger les constructions nécessaires pour y loger les bonnes Soeurs avec leurs pupilles plus au large; et les mettre en état d'augmenter le nombre des unes et des autres. Le vingt six septembre Sa Grandeur l'Evêque de Montréal aidée de son Coadjuteur et au milieu d'un nombreux clergé et d'une foule de spectateurs a béni la pierre angulaire de la Chapelle qui doit faire le centre de ce spacieux couvent. Il s'élevera majestueusement au dessus de toute la ville comme un monument vivant de la générosité de Madame Viger et des citoyens qui auront contribué à son érection. Enfin après plusieurs tentatives plus vaines les unes que les autres, Montréal, va avoir l'honneur et l'avantage de voir jetter les fondements d'un établissement bien inappréciable et depuis longtemps désiré pour l'éducation; sous les soins des habiles et vénérables Pères Jésuites. Sa Grandeur l'Evêque de Montréal en a annoncé la bonne nouvelle, dans une lettre pastorale adressée aux fidèles de cette ville et qui a été lue au prône de la Paroisse et dans les autres églises le vingt de septembre courant. En sollicitant la coopération de tous les paroissiens Monseigneur a fait connaitre que déjà on avait fait à des conditions très favorables l'acquisition d'un terrein considérable, avantageusement situé sur la rue Bleury non loin du local

ou s'élève en ce moment la magnifique église de St Patrice. Mr John Donegani un de nos plus riches propriétaires est la personne qui a cédé le terrein en question pour une somme bien modique, et dont l'on a tout lieu d'espérer qu'il ne fera jamais la réclamation. Ce terrein vu sa belle position sur une petite éminence et son étendue, ne peut valoir moins de cinq à six mille louis, et il l'a donné pour £2500, et avec des termes de payements très éloignés. L'on doit se mettre prochainement à l'oeuvre pour y batir un collège et autres constructions sur une grande échelle à l'usage des Pères Jésuites, où ces Savans instituteurs seront à même de former et initier la brillante jeunesse de cette ville à toutes les sciences et découvertes des temps modernes et d'après les systèmes les plus approuvés. Déjà des sommes assez considérables ont été souscrites pour cette fin et entr'autres la somme royale de £1600 par Mr Olivier Berthelet, lesquelles jointes aux contributions toujours généreuses des citoyens de Montréal, auront bientôt fait surgir un édifice propre à faire honneur à sa destination, et à notre opulente cité et à confirmer d'une manière frappante qu'après tout les Canadiens ne sont pas si indifférents, lorsqu'il s'agit de faire des sacrifices pour propager l'éducation et les lumières parmi leurs concitoyens , et ce sans acception d'origine de langue ou de religion, car tous indistinctement seront appelés à y venir puiser à loisir les lumières les sciences et la morale. Après avoir énuméré en peu de mots ce que l'on a pu faire récemment dans notre bonne ville de Montréal dans l'intérêt de la

religion de l'humanité et de la science avec l'aide et le concours de citoyens honorables au coeur noble et généreux; si l'on se transporte par la pensée dans nos campagnes, que n'aurait-on pas à dire des efforts non moins nobles, des sacrifices non moins héroiques faits depuis quelques années par notre Clergé Canadien aidé de la généreuse coopération de nos compatriotes les plus influents, pour la belle la glorieuse cause de l'éducation et des lettres ? Témoins Messire Girouard à St Hyacinthe, Messire Ducharme à Ste Thérèse, Messire Migneault à Chambly, Messire Labelle l'Assomption et quelques autres sur une échelle un peu moins haute, qui chacun dans leurs localités respectives, ont érigé à grands frais de superbes collèges dignes émules de ceux de Québec de Nicolet et de Montréal, et qui non contents de consacrer à leur entretien la plus forte partie de leurs revenus et de leurs soins, se chargent encore de fortes dettes pour les améliorer et les aggrandir. Que n'aurait-on pas à dire de Mr Barthélémi Joliette, qui fait un si honorable usage de sa fortune qu'il ne semble exploiter que dans l'intérêt de ses censitaires et de ses coparoissiens du florissant village de l'Industrie qui lui doit exclusivement sa fondation et sa prospérité croissante, et qui pour cela mériterait bien à juste titre de perpéruer et immortaliser son nom en changeant sa dénomination actuelle en celui de Joliette-ville ? Après avoir doté sa Seigneurie de moulins usines et manufactures de toutes sortes, après avoir à lui seul bâti et orné une superbe église au centre de ce beau village, ne connaissant point de

bornes à sa générosité et à son zèle pour le bien public , il vient encore de fonder et construire à ses propres frais une belle maison d'éducation une espèce d'académie ou les habitans de ce florissant district pourront envoyer leurs enfans puiser à des prix modiques et à leur portée toutes les connaissances utiles et appropriées à leur genre d'occupation, et où ils pourront même s'ils veulent tendre à une sphère plus relevée. Quel beau modèle offert à l'imitation dans les autres seigneuries ? Et si la plupart se sentaient assez forts et assez dévoués pour marcher sur les traces de l'Honble Joliette; en combien peu de temps le Canada ne serait-il pas en état de rivaliser avec nos florissants voisins pour la richesse l'industrie la prospérité et les sciences. Avec les rapides progrès que notre jeune pays a pu faire depuis vingt cinq ans, malgré les nombreux et graves obstacles qu'il a eu à surmonter; avec l'élan que vont indubitablement lui donner les grandes améliorations récentes, l'esprit d'entreprise et le génie de la liberté du commerce, l'on ne doit pas désespérer de voir à une époque peu reculée, se réaliser cette riante perspective ce brillant avenir.

CXLI —— Monseigneur Bourget Evêque de Montréal a fait son départ de Montréal le 29 de septembre en route pour New-York, où il doit s'embarquer pour l'Europe dans les premiers jours d'Octobre sur un paquebot destiné pour le Hâvre de Grâce. Sa Grandeur doit faire une absence dedix mois pendant lesquels elle aura occasion de passer à Rome pour porter ses hommages et ceux de tout son troupeau aux pieds du nouveau Pontife Pie IX, et transiger diverses affaires relatives

aux intérêts de son Diocèse. Monseigneur Bourget avait déjà fait le même trajet en 1840. Il est accompagné cette fois par plusieurs membres du clergé qui ont des affaires en France, savoir Messire Baile Directeur du collège de Montréal, le Révérend Père Léonard de la maison des Oblats, Messire Pinsonnault du Séminaire pour cause de maladie, Messire Rouisse qui s'en va au noviciat des Oblats à Marseille, Mr Alexandre Trudeau ecclésiastique que sa famille envoye faire le voyage pour sa santé. Tous ces Messieurs doivent prendre passage sur le même vaisseau. Pendant l'absence de l'Evêque de Montréal, son coadjuteur Monseigneur Prince aura la régie du Diocèse avec l'aide du Chapitre.

CXLII —— L'été de 1846 a été remarquable par l'intensité et la continuité des chaleurs, la sécheresse extraordinaire qui a regné pendant quatre mois consécutifs, dont la conséquence a été un décroissement frappant et sensible des eaux du St Laurent. Pendant plusieurs jours le thermomètre a marqué à l'ombre de 25 à 30 degrés de l'échelle de Réaumur; pendant les quatre mois d'été à peine avons-nous eu quatre journées de pluie, si bien que grand nombre de puits et de petites rivières ont complètement taris, ce qui a occasionné beaucoup de trouble et de dépenses aux habitans des campagnes éloignées des principales rivières pour abreuver les animaux. L'extrême baisse des eaux même dans le fleuve St Laurent a rendu la navigation pénible et même périlleuse en quelques endroits. Vis-à vis Montréal on a vu apparaître des battures et des rochers que

l'on n'avait pas vus depuis nombre d'années. La même sécheresse et les mêmes chaleurs ont reghé dans toute l'Amérique et une très grande partie de l'Europe au point d'affecter les récoltes à un degré allarmant. La pomme de terre surtout a presqu'universellement manqué, ce qui cause des appréhensions très grandes d'une disette effroyable, mais plus particulièrement et en Irlande, ou la pomme de terre est presque la seule nourriture des quatre cinquième de la population. L'effet de cette appréhension a déjà eu une influence marquée sur le prix des denrées en Canada, lesquelles ont éprouvé une hausse de plus de 50 pour cent dans les quinze derniers jours. Les récoltes du Canada sont à peu près moyennes.

Octobre. CXLIII

—— Le 13 d'Octobre Messire Quiblier ex Supérieur du Séminaire de Montréal s'est embarqué pour l'Europe, après avoir refusé de faire route avec Monseigneur Bourget qui partit à la fin de septembre On dit qu'ils doivent se rencontrer tous deux à Rome auprès de sa Sainteté Pie IX. Sans doute que Messire Quiblier est bien aise d'entrer dans des éclaircissements auprès du pape relativement à sa démission volontaire ou forcée de la Supériorité du Séminaire qu'il tenait depuis quinze années. Peut-être aussi les changements que l'on dit être en contemplation dans la Maison de St Sulpice et dans la Paroisse de Montréal, et les mesures relatives à l'établissement des Jésuites dans notre ville, tout autant d'objets auxquels suivant les apparences l'Ex Supérieur n'était pas tout à fait disposé à concourir, peut-être, dis-je , ces réformes qui

sont en partie le sujet du voyage de l'Evêque de Montréal, sont-elles aussi la cause de l'itinéraire de Messire Quiblier. On est généralement porté à douter que ce Monsieur revienne jamais dans la maison qu'il a dirigée pendant longues années.

CXLIV — Pendant une tempête affreuse qui a duré tout une de ces nuits dernières, le beau monument religieux, la grande croix, qui fut érigée en 1841 sur le Mont St Hilaire près de Beloeil, lors du voyage de feu Sa Grandeur l'Evêque de Nancy, a été renversée par la violence du vent au grand regret de la population catholique pour qu'elle était un souvenir doublement glorieux et intéressant. Il sera sans doute fait des efforts pour la relever, car c'était un monument bien propre à donner de l'éclat à la religion et au nom Canadien.

CXLV — Un de ces accidents qui sont devenus si fréquents et si désastreux depuis l'invention des machines à vapeur, vient d'avoir lieu vendredi dans la nuit du 16 d'octobre dans le port de St François. Le vapeur Lord Sydenham remontait de Québec avec un certain nombre de passagers, lors qu'en partant du port St François, une de ses bouilloires à fait explosion, et ébouillanté une vingtaine de personnes de la manière la plus pitoyable. Déjà une demie douzaine d'individus ont été victimes de ce désastre en expirant dans de souffrances atroces. Le vaisseau n'a souffert de dommages que dans son mécanisme. On est porté à attribuer en grande partie l'accident en question à l'esprit d'opposition qui règne entre les

différentes compagnies de bateaux à vapeur, qui fait que l'on force beaucoup trop la vapeur pour se dévancer les uns les autres sans aucun égard pour la sécurité des voyageurs. Si tel est le cas il serait temps que la législature y mit ordre d'une manière efficace; sinon l'on peut s'attendre à voir se renouveller tous les jours de pareils sinistres.

Novembre. CXLVI — La question de la Mairie de Montréal agitée depuis le printemps dernier par suite des prétentions réciproques de Messieurs John Mills qui fut élu alors à une majorité d'une seule voix, et de Mr Ferrier, qui blessé dans son ambition, crut au moins paraliser le succès de son antagoniste en votant pour lui-même à dessein d'égaliser les voix et par là annuller son élection. La suite de cette contestation fut une poursuite en loi de la part de Mr Ferrier contre Mr Mills lui contestant son droit à la Mairie. L'affaire fut plaidée dans le cours de l'été devant la cour du Banc de la Reine, mais jugement n'a été rendu qu'à la fin de Novembre, et par ce jugement l'élection de Mr Mills fut à la vérité déclarée nulle non pas précisément d'après les vues de Mr Ferrier, mais parce que parmi les votes de Mr Mills, il s'en était trouvé un nul comme étant le vote d'un aubain non naturalisé. En conséquence de ce jugement l'inappréciable Mr Ferrier tout nouvellement de retour d'un voyage en Europe et toujours également tenace à s'imposer comme Maire de la ville de Montréal, crut de ce moment de son devoir de s'emparer du fauteuil civique étayé du conseil et du

parti tory, démarche qui menaçait de replonger nos affaires municipales dans la confusion et le désordre. Heureusement q ue le bon sens et la fatigue sans doute d'être depuis si longtemps dans l'incertitude porta des deux partis à en venir à un compromis tendant à remettre la solution de cette nouvelle difficulté à la décision finale du Banc de la Reine. En effet ces jours derniers l'affaire a été arguée devant les Juges, qui ont presqu'aussitôt décidé unanimment que les prétentions de Mr Ferrier étaient mal fondées et usurpatrices, et qu'il n'y avait qu'à procéder incessamment à une nouvelle élection du Maire de la cité, le plus ancien Membre de la Corporation devant présider les procédés. En effet lundi 14 Décembre qui était la première réunion de notre corps municipal, depuis le jugement de la Cour, la première démarche a été de procéder à la nomination du Maire, et Mr Mills l'a emporté par une division de 11 contre 5. Enfin après neuf mois d'attente et de trouble Mr Mills est déclaré Maire de Montréal sans réplique. La cour a en même temps reconnu que Mr Mills devait être regardé comme Maire de facto, jusqu'au moment où son élection a été déclarée nulle, et que conséquemment tous les travaux et procédés de la corporation pendant cet intervalle devaient être maintenus comme valides et légaux. Maintenant les affaires municipales doivent marcher sans entraves.

Décembre. CXLVII — Cet automne a été remarquable par des vents fréquents et très violents qui ont élevé les naufrages dans le fleuve et le golfe St-Laurent à un chiffre effrayant. Les journaux en ont déjà publié un

catalogue de près de quatre-vingt, et il parait que ce n'est pas encore la totalité. L'absence de neige s'est aussi fait remarquer si bien qu'au 18 Décembre on n'a pas encore vu disparaitre la terre sous son enveloppe obligée de neige, du moins quand au district de Montréal. A Québec on est un peu plus avancé, et l'on peut s'y servir des voitures d'hiver. L'automne a été beaucoup moins froid qu'à l'ordinaire, ce qui a été d'un grand avantage vu la cherté inouie des combustibles, objets si indispensables dans notre rigoureux climat. Les bois de chauffage se sont maintenus à 20/, 22/6, 25/, 27/6, et même 30/, les charbons à 40/ le chaldron.

CXLVIII
Doc

—— La rumeur publique est beaucoup occupée depuis quelques jours d'une guérison toute miraculeuse qui a eu lieu au commencement de ce mois dans l'intérressant établissement de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Une des Soeurs de la Maison du nom de Soeur Dufrêne était sérieusement malade depuis plus d'un mois sans retirer aucun fruit des ressources de l'art et de tous les secours humains. Elle était complètement condamnée par les médecins, et la Soeur qui en avait la garde pendant la nuit du 9 Décembre, approchait de temps à autre son oreille de la bouche de la malade pour s'assurer qu'elle respirait encore, s'attendant à recevoir son dernier soupir d'un instant à l'autre. Il lui vint en idée de lui appliquer un scapulaire fait d'un morceau de la soutane du vénérable Mr Olier fondateur et premier supérieur de la Maison de St Sulpice de Paris; scapulaire que Mr le Comte de Charbonnel avait confié

à ces dames quelques jours auparavant pour le racommoder en le leur recommandant bien particulièrement. Peu de temps après la malade, comme elle le dit elle même plus tard, sentit comme une main glacé qui le lui passait pardessus tout le corps; de ce moment elle se leve sur son séant, et n'a rien de plus pressé que de se rendre immédiatement à la Chambre de la Supérieure, et de l'étreindre de ses embrassements lui annoncant joyeusement qu'elle est parfaitement guérie. La Supérieure stupéfaite et sous l'impression que la malade est sous l'influence du délire ou de la fièvre, veut la reconduire aussitôt à l'infirmerie, mais la malade insiste et lui confirme qu'elle est guérie en réalité, et en effet le lendemain matin elle se trouvait en état de rejoindre la communauté et de prendre part à tous les exercices avec ses consoeurs, comme de raison grande fut la joie dans toute la maison; mais aussi non moins promptes furent les actions de graces pour un bienfait aussi patent de la Providence, qui voulut bien accorder à l'intercession d'un de ses fidèles serviteurs la guérison toute miraculeuse de la bonne soeur Dufrêne et la récompenser d'une confiance aussi bien placée. Le fait est authentique, et sera bientôt appuyé de preuves irrévocables et des certificats des médecins de l'Hospice justement émerveillés d'un changement aussi subit et aussi complet. Ce n'est pas d'ailleurs la première preuve de la puissance de l'invocation de Mr Olier, dont le le nom sera bientôt attaché au catalogue des Saints, de compagnie

avec celui du vénérable fondateur des Ecoles Chrétiennes Mr De la Salle.

CXLIX —— Extraits des régistres de baptêmes mariages et sépultures de la paroisse de Montréal pendant les années 1845 et 1846.

Baptêmes	1845	2533
	1846	2456
Mariages	1845	497
	1846	499
Sépultures	1845	1466
	1846	1730

CL —— Juifs aux Etats-Unis.——On porte à 75,000 le nombre des Juifs qui habitent les Etats-Unis. Philadelphie en renferme environ 23,000 New-York 12,000. Baltimore 1800 etc. Le nombre total de Juifs répandus sur la surface du globe est évalué à 7,000,000.

CLI —— Eglise catholique des Etats-Unis. En 1837 on comptait dans les Etats Unis 13 Diocèses, 12 Evêchés, 300 églises, et 373 Prêtres aujourd'hui en 1847 on y compte 26 Diocèses, 24 Evêchés, 812 églises. et 834 Prêtres. On évalue le nombre des catholiques Romains à 1,173,700. Ils y ont 13 collèges, 43 institutions religieuses pour les femmes, 66 écoles de demoiselles, 244 étudiants en théologie, et 88 institutions de charité.

— JANVIER 1847.—

CLII —— Le commencement de cette année a été signalé pour la ville de Montréal par l'ouverture du nouveau et gigantesque Marché

auquel on n'a cessé de travailler depuis trois ans entre les rues St Paul et des Commissaires. On lui a donné le nom de Bonsecours par égard pour la vieille église du même nom qui l'avoisine, et dont la fondation remonte à l'origine de l'établissement de notre bonne ville. Cette immense construction qui présente plutôt l'aspect d'un château ou d'un palais Législatif aura couté à la ville lorsque fini l'énorme somme de 60 à 70,000 louis, dépense que tout le monde s'accorde à regarder comme le comble de l'extravagance. C'est le trois de janvier que le marché a été livré au public, et que les bouchers et regrattiers en ont pris possession après avoir payé pour leurs bancs des prix foux; de chambres de bouchers ont été payées jusqu'à £75 de loyer par année. On s'est mis aussitôt à raser la halle du vieux marché, dont l'emplacement doit être nivellé, complanté d'arbres et destiné pour une place publique de promenade, qui l'on espère portera le nom de Jacques Cartier en mémoire de ce grand Navigateur qui fut le premier Européen qui aborda sur l'Ile de Montréal.

CLIII —— Le 30 de Janvier à deux heures de l'après midi, notre Nouveau Gouverneur Lord Elgin Comte de Kincardine Gouverneur Général des Colonies Anglaises de l'Amérique du Nord, qui était arrivé la veille d'Europe, a fait son entrée dans la Capitale du Canada et prête son serment d'office à la maison du gouvernement. Son entrée a été une véritable Marche triomphale, le Maire et les Membres de la corporation s'étaient rendus au devant de son Excellence à la barrière St Antoine pour la recevoir et lui présenter une adresse

de bienvenue. Cette cérémonie faite le Gouverneur fit entrer le Maire dans sa voiture, et le convoi se remit en marche vers la ville, au milieu d'une double haie continue de militaires, des autorités civiles et de toutes les associations politiques et patriotiques de la cité; portant toutes leurs étendards et bannières respectives. A Trois heures le canon a annoncé que son Excellence était installée à son poste, et que le règne éphémère de Lord Cathcart était terminé.

CLIV —— Dans une de ses séances dernières la Corporation de Montréal a décidé de convertir en une place publique le local ou était ci-devant ce que l'on appellait le marché neuf, et qui a été abattu dernièrement pour céder le pas au Marché Bonsecours. Cette nouvelle place a été baptisé du nom de Place Jacques Cartier, en l'honneur et en mémoire du célèbre navigateur de ce nom qui fut un des premiers à aborder sur l'Ile de Montréal, et à l'arracher à la barbarie. On doit y planter incessamment une double rangée de beaux arbres pour l'orner et en faire une belle promenade qui aura vue sur le fleuve.

Février. —— Le 16 de Février la mort a enlevé au Canada un de ses plus

CLV beaux talents, on peut bien dire une de ses gloires, l'Honorable Joseph Remy Vallières de St Réal agé de 60 ans et le troisième Juge en chef du District de Montréal. Il fut pendant plusieurs années Juge des Trois-Rivières, et fut appellé à présider le Banc de Montréal sous l'administration du regretté Sir Charles Bagot. Doué de talents rares et extraordinaires, d'une affabilité et d'une poli-

tesse exquise il se faisait aimer et respecter de quiconque avait quelque relation avec lui. Il est mort universellement regretté. Des funérailles pompeuses lui ont été faites dans l'église paroissiale de Montréal, et on a déposé sa dépouille mortelle dans les voutes sépulchrales de cette église, au milieu d'un concours nombreux de toutes les origines.

Mars. CLVI. — Suivant la loi les élections municipales de la ville de Montréal ont eu lieu le premier de Mars. Comme les années précédentes le parti de la violence a voulu regner et emporter les élections par la force, mais heureusement la multiplicité des polls ne leur a pas permis de réussir aussi aisément qu'il se l'était flatté. Les quartiers ou il y a eu le plus de troubles sont ceux de St Antoine, du centre et de l'est. Le parti tory voyant que malgré toutes ses machinations, il ne pouvait réussir à donner l'ascendant à leurs candidats favoris, il donna instruction à la nuée de brigands qu'il avait fait venir de ces repaires fameux de Rawdon et de Glasgow, et qu'il avait à sa solde pour cette journée-là, de parcourir successivement les différents polls, et de tâcher d'enlever et de détruire les livres d'élections. En effet vers midi toute cette engeance était à l'oeuvre, le pistolet à la gorge elle enjoignit à la plupart des officiers rapporteurs de leur remettre immédiatement leurs livres, mais cette tactique d'un nouveau genre n'eut de succès qu'au quartier du centre dont l'officier rapporteur qui était loin de s'attendre à un tel inci-

dent, se vit forcé malgré lui de voir déchirer en pièces sous ses yeux son livre d'élection, et ne put parconséquent faire de rapport officiel, ce qui a obligé de refaire l'élection de ce quartier le 22 de Mars. Ce qu'il y a de plaisant dans cette affaire, c'est qu'il parait que le candidat, dont nos brigands prétendaient appuyer l'élection, était alors en majorité sur les livres. Ainsi leur stratagème tourna contre leur propre parti; et dans tous les autres quartiers les candidats libéraux ont emporté la victoire. Dans le quartier est où l'on devait le moins s'attendre à du trouble, la canaille soldée est demeurée toute l'après midi maitresse à la barbe de la police; tous les magasins sont demeurés fermés par l'appréhension de la violence et du pillage de cette horde de déguenillés qui étaient tous armés de bâtons et de pistolets. Trois ou quatre propriétés ont été assaillies et ont souffert quelques dégats. Voilà la manière dont un certain parti entend et pratique les notions de liberté. Pendant tout ce temps on demande ou était la police, ou étaient nos magistrats ? L'une comme les autres étaient suivant les apparences volontairement ou nécessairement impuissants. Voilà sans doute qui est bien peu rassurant.

CLVII —— Dimanche le 7 de Mars un mandement de Monseigneur le coadjuteur Prince, a été lu à la paroisse et dans toutes les églises du diocèse annonçant l'ouverture d'un jubilé à l'occasion de l'accession de Pie IX au thrône pontificale. La veille au soir toutes les cloches de la ville avaient annoncé cet évenement en sonnant

pendant une heure avant l'Angelus du soir, comme elles se feront encore entendre à la cloture du Jubilé qui aura lieu dans trois mois le 7 de Juin Prochain. Les exercices ont commencé ce jour là pour la paroisse de Montréal, à laquelle Monseigneur de Montréal qui est maintenant à Rome, a obtenu le privilège de faire marcher de concert les pâques et le Jubilé . Les églises désignées pour les stations du Jubilé sont la Cathédrale, la Paroisse, Bonsecours et les Récollets. Tous les matins à la messe de 7 heures il y a à la paroisse une instruction en forme de méditation, et trois fois la semaine, il y a conférence le soir. Pour gagner l'indulgence du jubilé on est tenu à jeûner trois jours dans une des trois semaines, à visiter deux églises, ou deux fois la même, à faire une aumône et à recevoir les sacrements de pénitence et d'Eucharistie.

CLVIII —— Le 17 de Mars solennité de St Patrice et fête patronale des Irlandais catholiques, la société toute entière des enfans d'Erin qui sont établis dans Montréal se sont réunis en grande procession sur la Place d'Armes avec leur musique et leur superbes et nombreuses bannières, et delà suivi du clergé de la Paroisse et de sa Grandeur Monseigneur Prince; s'est mise en marche vers la nouvelle église de St Patrice batie sur les hauteurs du faubourg St Laurent. Sa Grandeur a fait la bénédiction de ce nouveau et magnifique Temple construit aux frais de la Fabrique de Montréal et pour l'usage de la nombreuse et progressive population Irlandaise de la ville. A la suite de cette cérémonie qui avait attiré un con-

cours immense, on y a chanté la première messe en l'honneur du patron de l'Eglise et de l'Irlande. Cette église la plus grande après celle de la paroisse, plait davantage par la simplicité ét l'élégance de sa décoration intérieure.

CLIX — Mardi le 23 de Mars une nouvelle colonie catholique et Canadienne s'est embarquée pour la Mer pacifique sous les auspices de Monseigneur Blanchet évêque de Wala Wala qui s'en va prendre possession de son siège épiscopal dans l'Oregon. Sa Grandeur est parti accompagnée de son Grand Vicaire Mr Brouillet ci devant Curé de Blairfindie, de Mr Rousseau Diacre, et de Mr Leclaire sous diacre. Sa Grandeur attend aussi quatre Pères Oblats qui se sont embarqués au Hâvre pour New-York le 1er février. Deux nièces de l'évêque font aussi partie de la colonie, ainsi que deux ouvriers et un serviteur. Heureux voyage et plein succès au zélé Prélat et aux Généreux Missionnaires qui veulent bien se sacrifier pour porter le flambeau de la foi et de la civilisation dans ces pays lointains et entièrement sauvages ! Une récompense grande et impérissable les attend dans un monde meilleur.

Avril. — Le printemps et la débâcle des glaces sont cette année on ne
CLX peut plus tardifs. Le 24 d'avril il fait un froid glacial, Le pont de glace vis à vis la ville a commencé à se mouvoir depuis deux jours; mais pas au point de nous faire espérer la navigation avant plusieurs jours peut être. On a traversé le 22 sur la glace à Longueil. Le 23 il s'est fait un fort refoulement jusqu'à l'isle St Hélène. Il n'est pas probable que la communication s'éta-

blisse avec Québec avant la première semaine de Mai. Les champs et les campagnes sont encore recouverts de plusieurs pieds de neige, si bien qu'il ne se fera pas de semence ni de jardinage peut-être avant le quinze de Mai. A la même date l'année dernière on était en plein été; il avait été fait de la semence à la fin de mars. La débâcle s'est complettée devant la ville le 28 et 29 d'avril, le premier de Mai le Prince Albert vapeur de Laprairie a paru dans le port de Montréal. La Queen est parti pour Québec le 8 de Mai au soir. A son retour le 10 elle a rapporté l'arrivage de trois vaisseaux d'Angleterre. Le St Andrew's le Cambria et le Coeur de Lion; ces vaisseaux sont montés à Montréal le 11 de Mai. Les semailles sont commencées dans le sud depuis quelques jours.

Mai. CLXI —— Au commencement de Mai Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Montréal est arrivé de son voyage à Rome en bonne santé et a été accueilli avec les mêmes marques d'affection qu'à son premier voyage. Rien n'a transpiré sur le résultat de sa visite auprès de sa Sainteté Pie IX.

CLXII —— Les arrivages du printemps nous ont apporté cette année avec le flot toujours croissant de l'immigration d'Irlande, la fièvre typhoide la peste et la désolation. Des milliers de pestiférés a demi morts ont été jettés inopinément sur nos quais et dans notre port, qui n'étaient point préparés à recevoir une telle affluence et à nos époques on les pluies étaient fréquentes en

a décimé un nombre considérable. Avant que le gouvernement eut pris des mesures nécessaires pour les mettre à l'abri, la maladie a fait des progrès allarmants de manière à semer l'épouvante dans les villes de Québec et de Montréal. Partis de leur pays en proie à la misère au dénouement, la plupart de ces infortunés ont emporté avec eux le germe d'une maladie pestilentielle que leur entassement dans des vaisseaux malpropres et malconditionnés n'a pu que contribuer à augmenter et aggraver, si bien que plusieurs milliers en sont morts durant la traversée, d'autress ont succombés en grand nombre en débarquant au lieu de la quarantaine. Le gouvernement a fait construire à la hâte sur la pointe St Charles contre le gré des habitans de Montréal vingt et un larges appentis pour loger temporairement et soigner cette nuée de malheureux voisins pour la plupart voués par la cupidité de l'aristocratie impitoyable de l'Angleterre et l'indifférence coupable de son gouvernement à une mort inévitable à la suite de souffrances atroces et sur un rivage étranger et éloigné de leur patrie. J'ai dit contre le gré des habitans de Montréal qui s'étaient prononcés énergiquement dans une assemblée générale contre le local que l'administration avait choisi au dessus et à la porte de la ville, au grand danger de la santé d'une cité populeuse, et au grand détriment de son commerce et de sa prospérité, au lieu d'avoir ouvert une azile à ces malheureux à environ une lieue plus bas que la ville dans

une des Isles de Boucherville, ou ils eussent joui d'un air plus pur et plus sain et n'eussent pas semé la désolation et l'épouvante au milieu de nos citoyens déjà assez mécontents de se voir assiégés par des myriades d'indigents et de nécessiteux. Si le spectacle qu'a offert la vue de tant d'infortunes et de souffrances a été déchirant, qu'il a été beau et admirable le dévouement déployé en cette occasion par notre respectable et généreux Clergé, avec ses vénérables Pasteurs en tête ! De quelles émotions n'étaient pas saisis nos populations consternées en voyant le zèle et l'activité l'abnégation et la charité avec lesquelles les vénérables filles de nos nombreux couvents ont volé jour et nuit au secours de ces malheureux dont le contact et l'approche même était contagieuse et menaçait par conséquent leur santé et leur vie. Aussi dans un espace de deux mois avons-nous eu à pleurer, à gémir sur la perte de nombreuses précieuses victimes de ce beau et noble dévouement. Une douzaine de Lévites, et dix-huit religieuses dans les deux diocèses de Québec et de Montréal sont morts dans un court espace de temps martyrs de la charité et sont allés en recevoir la récompense dans le Ciel. Notre Séminaire de Montréal a perdu pour sa part cinq de ses Membres Messires Morgan, Richards, Caroffe, Richard, et Gottofrey, ce dernier il est vrai victime d'un bien affreux accident, en tombant derrière l'église de Bonsecours d'une hauteur de plus de trente pieds et se brisant le crâne sur un mon-

ceau de pierres et bien probablement sous l'influence de la maladie regnante dont il avait contracté le germe en portant les secours de son ministère aux abus des pestiférés. L'évêché a perdu le grand Vicaire, doyen du chapitre Messire Hudon homme d'un grand talent et de beaucoup de mérite; peu s'en est fallu qu'il ait eu aussi à déplorer la mort des deux vénérables Pasteurs les Evêques Bourget et Prince, qui tous deux ont contracté la maladie et inspiré beaucoup de craintes. Le Haut Canada a aussi payé sa part du tribut, en perdant trois ou quatre prêtres et l'estimable Monseigneur Power evêque de Toronto, qui avait su par son talent son affabilité et ses bonnes manières conquérir l'affection de tous les habitans de son Diocèse, catholiques comme protestants. Voilà une bien petite partie de ce que nous ont valu l'oppression, l'injustice et la barbarie du gouvernement Anglais vis à vis d'une population qui a eu à ses yeux la faute impardonable de demeurer attachée inébranlablement à sa foi antique, à la religion de ses pères, au culte catholique.

CLXIII —— L'Irlande a vomi sur nos bords en 1847 une somme de pas moins de quatre vingt dix huit mille individus, dont les trois quarts très probablement étaient pauvres et dénués de tous. Sur ce nombre on estime qu'il en est mort un quart dans le cours de l'été, soit dans la traversée de la mer, soit à la Grosse Isle lieu de la quarantaine soit à Québec et à Montréal et tout le long de leur route jusque dans le Haut Canada. Quand à ceux qui restent et qui ont échappé au fléau, la plupart sont dans un état d'affai-

blissement de misère et de découragement peu rassurant sur leur avenir. Plus de 7 à huit cents orphelins de l'un et de l'autre sexe nous sont restés en héritage à la suite de ces désastres. Quelle somme de misères et d'infortunes, et par contre coup quelle immense responsabilité sur ceux qui en sont les causes !

CLXIV — Telle a été la maladministration de notre gouvernement Provincial depuis trois ans, et telles ont été les plaintes et les murmures du pays en général, qu'à la fin il a fallu en venir à une dissolution du Parlement, précurseur d'un remodelement complet de l'administration. Lord Elgin notre nouveau Gouverneur n'a pas cru devoir retarder plus longtemps de se rendre aux voeux de la majorité, exprimés depuis et avant son accession au pouvoir par le langage énergique de la presse; par les manifestations publiques, par les protestations fréquentes quoiqu'indirectes de la branche populaire de la législature, par le mal aise et le manque de confiance générale. La Proclamation cassant le parlement et en appellant à de nouvelles élections partout le pays a été publiée dans la gazette officielle du commencement de Décembre, et fixant l'époque du retour des élections au 28 de Janvier 1848 . La convocation du nouveau Parlement a été émanée pour le 28 de Février. On augure favorablement du prochain résultat de la volonté populaire.

—1848—

Janvier. — Cette nouvelle année a été inaugurée par un hiver tout à

CLXV

fait extraordinaire ou plutôt par une absence d'hiver jusque dans la première quinzaine deJanvier. En effet nos rivières nos rues et nos chemins n'offrent encore aucune des apparences ordinaires de notre climat glacial, le fleuve est libre comme en été, les voitures à roue circulent comme dans la belle saison, la tempé- rature est douce et agréable comme au printemps, sauf des abats fréquents de pluie. Enfin chose inouie peut-être en Canada, on a labouré en pleine terre le huit de Janvier, on a cueilli dans des jardins à la ville et à la campagne des fleurs et des salades, on a vu voltiger les papillons et bourgeonner les arbres et les plantes. Le froid a pris quelques jours après les Rois, et le pont s'est formé sur notre beau fleuve, malgré les prédictions de quelques prophètes qui nous annonçaient que la glace ne prendrait pas cette année. Nous avons eu très peu de neige durant cet hiver. Sauf quelques localités, la terre n'a pas été recouverte d'une couche de plus d'un pied environ, ce qui a gêné beaucoup les communications surtout avec les forets pour en tirer le bois de chauffage, et ce qui fait appréhender que cet article sera plus rare et conséquemment plus cher l'été qui vient. Tout cela a aussi contribué puissamment à mettre la stagnation dans les affaires et le commerce, d'ou s'en est suivi un nombre de faillites et une grande dépréciation dans les propriétés. Des maisons qui se louaient à raison de £250 à £300, peuvent à peine aujourd'hui réaliser £100 à 150 louis; et il est bien à craindre qu'au printemps grand nombre demeurera fermé, et sans valeur, même dans les places et les rues

réputées les plus avantageuses et les plus commerçantes.

CLXVI — En Janvier les élections générales ont eu lieu dans tout le Canada. Elles ont eu lieu cette fois avec plus d'ordre et de tranquillité qu'à l'ordinaire même dans Montréal. Ces élections ont donné au parti libéral une majorité décisive de trois contre un. Messieurs Lafontaine et Holmes ont été élus à une forte majorité à Montréal. On a le plaisir de voir que l'Honorable Louis Joseph Papineau qui avait disparu de la scène depuis près de dix ans va rentrer dans le Parlement, car il a été élu à l'unanimité au Comté de St Maurice district des Trois Rivières. On est assez généralement flatté de voir revenir sur les rangs celui qui joua un si beau rôle pendant nombre d'années dans l'ancienne Chambre d'Assemblée, qu'il présida pendant sept à huit parlements consécutifs, et ou il fit entendre si souvent sa parole puissante énergique et pleine d'éloquence. Il y a pourtant un certain parti qui ne parait pas savourer la présence de l'Honble Ex Orateur en chambre soit que ceux là le redoutent, le jalousent, ou craignent de le voir se former un parti en opposition à leurs vues. Car en effet Mr Papineau a eu récemment occasion, lors des élections générales lorsqu'il fut sollicité instamment d'accepter le mandat des électeurs du Comté de St Maurice, de publier une sorte de manifeste qui a fait une extrême sensation dans tout le pays, et qui n'a pas paru être du gout du parti auquel je fais allusion, quoique ce parti se rattache cependant d'une manière vivace au

au parti libéral, non plus qu'à la section tory dont la presse vénale a pris à tâche de l'insulter et de le vilipender grossièrement. Dans ce manifeste Mr Papineau a cru devoir donner franchement sa façon de penser sur l'état du pays en se prononçant pour la réforme électorale et le rappel de l'Union, et déclarant qu'il n'a aucune confiance dans le gouvernement responsable ou il n'entrevoit que de la déception. Telles sont les opinions qui ont offusqué Mr Lafontaine et un certain nombre de ses partisans. Ils accusent Mr Papineau de vouloir faire une opposition pour le moins intempestive et dangereuse, car ces Messieurs ont encore foi au gouvernement responsable et ne désespèrent nullement du salut du pys à l'aide de ce régime. L'avenir seul pourra nous faire connaitre qui aura eu tort ou raison, sur un sujet qui interesse si étroitement les destinées des Canadiens Français.

CLXVII — L'année qui vient de finir a vu se confectionner et entrer en opération au nord du St Laurent le premier chemin à lisses entre Montréal et la Chine, chemin qui indubitablement avant qu'il soit longtemps sera le premier chainon d'une ligne continue de communication de même nature entre Halifax, Québec, Montréal, Kingston, Toronto et la Grande Cataracte de Niagara. Ce nouveau chemin muni de ses chars de ses trains et de ses machines à vapeur a été inauguré dans le mois de novembre dernier. Une autre belle invention qui a pris rang pour la première fois en Canada en 1847, c'est le Télégraphe électrique établi entre Boston,

Toronto, Kingston Montréal et Québec; et qui a commencé à fonctionner dans le cours de l'été dernier. C'est une des inventions les plus admirables des temps modernes au moyen de laquelle et de ses fils métalliques les lieux les plus reculés se mettent en rapport pour ainsi dire simultanément par l'agent du fluide électrique que le génie a forcé à servir comme tant d'autres éléments aux besoins et aux jouissances de l'homme. Par ce nouvel agent qui tient du merveilleux les nouvelles qui nous viennent d'Europe ou d'aucune partie du monde, du moment qu'elles sont parvenues au port de Boston nous sont transmises avec la rapidité de l'éclair, si bien que dans le court intervalle d'une couple d'heures, elles sont connues simultanément dans toutes les villes ou les fils métalliques aboutissent, ce qui auparavant n'exigeait pas moins de cinq à six jours et quelque fois plus dans les mauvaises saisons.

Février. CLXVIII

--- D'après la Proclamation du Gouverneur la première session du troisième Parlement depuis l'Union a été ouverte le 25 Février avec le tintamarre ordinaire mais uniquement pour la forme, car son Excellence ayant fait appeller les membres de l'assemblée à la Chambre du Conseil, leur a fait signifier qu'elle n'était pas prête à leur donner les raisons pour lesquelles elle avait convoqué le Parlement, avant qu'ils eussent fait choix de leur Orateur, et comme le lendemain était un Samedi, jour au quel les Chambres ne siègent pas d'ordinaire, la prochaine réunion

fut remise au lundi pour entendre la harangue du Gouverneur. Néanmoins les représentans de retour dans leur salle de séances, procédèrent aussitôt à la nomination d'un Orateur. Deux candidats furent proposés, l'Orateur du ci devant parlement Sir Allan McNabb, et Mr A. N. Morin après plusieurs discours de part et d'autre on tira aux voix et l'Honorable A. N. Morin fut élu par une division de 54 contre dix neuf. Puis la Chambre s'ajourna à lundi 28 Février. Le résultat des dernières élections et le début des procédés parlementaires ont eu l'effet de faire tomber un ministère qui pesait lourdement sur le pays et se tenait cramponné avec opiniatreté au pouvoir. Il a fallu à la fin céder à la force et ces Messieurs ont donné leur résignation. Après quelques jours d'attente pendant lesquels la législature ne s'est occupé que d'affaires de peu d'importance et surtout d'élections contestés, Son Excellence a récomposé avec l'aide de Messieurs Lafontaine & Baldwin une nouvelle administration plus nombreuse que la précédente, savoir : M. Leslie Président du Conseil, Sullivan Secrétaire Provincial, Baldwin Procureur Général Ouest L.H.Lafontaine Procureur Gén. Est. Aylwin Solliciteur Est. Blake Soll. Ouest. L.M.Viger Receveur Général, Hinks Inspecteur des comptes, Taché Commissaire des travaux, Commissaire des terres, J.H.Price, E. Caron Orateur du Conseil Législatif- Cameron assistant commis. des travaux.- La commission officielle est sortie en date du 11 de Mars.

Maintenant comme, d'après les nouveaux arrangements amenés

avec le système de responsabilité, il faut que les Messieurs qui composent le nouveau Ministère se fassent réélire comme représentans avant de pouvoir siéger en Chambre, et vû aussi que ces Messieurs n'ont pas le temps de reviser et préparer les mesures qu'ils doivent soumettre à la considération de la Législature, on s'attend que la session ne sera que d'une très courte durée, au grand détriment du pays qui attend avec impatience les travaux de la législation sur une foule de matière de grave importance.

CLXIX --- Les soirées littéraires viennent de mode depuis quelque temps à Montréal ainsi qu'à Québec. Déjà dans le cours de cet hiver plusieurs réunions nombreuses ont eu dans la belle salle de l'Institut Canadien de cette ville, et on a vu avec plaisir la jeunesse canadienne s'y rendre en foule pour entendre les lectures données par nos compatriotes sur divers sujets plus ou moins intéressants les uns que les autres. Le beau sexe a aussi voulu prendre part à ces jouissances littéraires, et a puissamment contribué à stimuler l'ardeur et l'émulation des savans lectureurs. C'est ainsi que tour à tour Messire Ch. Mondelet, l'Honble A. N. Morin, Messrs E. Parent, Ch. Lévesque, Dr Leprohon le Dr Taché sont venu faire entendre les fruits de leurs savantes méditations et enlever les suffrages et les applaudissements de la foule toujours de plus en plus avide de les écouter. D'autres encore ont promis de continuer ces récréations toutes scientifiques, bien propres à aiguillonner

la jeune et intéressante génération qui s'élève et qui semble ambitionner de se distinguer, comme en fait foi la réunion périodique et régulière de l'Institut Canadien. Nos frères d'une autre origine ne sont pas étrangers à ces jouissances intellectuelles, ils ont mené droit de revendiquer la gloire d'avoir été nos devanciers. Depuis quelques années ils ont eu de fréquentes réuni ns de la sorte, et nous n'avons commencé à en avoir que depuis environ deux ans. Espérons que ce gout se propagera et portera ses fruits.

Mars. CLXX

— Le public Canadien vient enfin de mettre le doigt sur une plaie qui pour être nouvelle n'en est pas moins sérieuse, et moins grave par les résultats qu'elle est de nature à amener si l'on ne se hâte d'y porter remède; cette plaie en est une sociale et religieuse tout à la fois et qui menace de devenir le chancre de la nationalité canadienne. Grâces au zèle éclairé et au dévouement patriotique de deux dignes missionnaires catholiques du District de Québec Messrs Bédard et O'Reilly, cette place a été dernièrement mise dans tout son jour hideux dans une série de lettres adressées aux divers journaux français qui se sont empressés de les publier et de leur attirer toute l'attention qu'elles méritent. Il ne s'agit de rien moins que de l'émigration de nos compatriotes qui a lieu tous les ans et sur une échelle malheureusement trop considérable, vû le chiffre de notre population, vers les Townships et les frontières américai-

nes. D'après les renseignements de ces Messieurs, qui ayant la mission spéciale de visiter ces localités d'une immense étendue, et d'y porter les secours de la religion à de nombreuses petites peuplades parsemées ça et là dans des forêts et des solitudes la plupart encore vierges, et qui par cela même sont en rapport immédiat et journalier avec ces pauvres pionniers en grand nombre Canadiens, il parait que le sort de ces infortunés est loin d'être à envier. Le tableau qu'ils en ont tracé offre quelque chose de déchirant et de bien digne de l'attention immédiate et réfléchie des philanthropes Canadiens. D'après ces Messieurs pas moins de deux à trois mille jeunes gens de nos villes et de nos campagnes se détachent annuellement du milieu de nous et vont s'enfoncer dans les forets éloignés de toute éducation civile morale et religieuse, ou se noyer parmi la population Américaine des frontières au risque de la perte irréparable et presqu'inévitable de leur langue de leur religion de leurs moeurs en un mot de tout ce qui fait le cachet caractéristique de nos compatriotes de l'origine française. Voués à la misère à l'ignorance et à la dégradation, la plupart finissent par l'abandon ou ils se trouvent, par devenir les prolétaires ou pour mieux dire les bêtes de somme de nos intriguants voisins qui les exploitent tout à leur profit et à leur avantage. Que de bras forts et rigoureux arrachés furtivement à la culture et à l'exploitation du sol de nos belles Provinces et dont le sort nous serait encore in-

connu, sans le zèle de nos deux missionnaires qui leur a fait braver courageusement et noblement le respect humain et la honte inséparable d'aveux aussi pénibles vis à vis de leurs concitoyens! Honneur donc et reconnaissance à ces nobles champions qui ont sçu si bien connaitre et mettre en pratique la portée de leur mission! A nous maintenant de donner de l'essor à leurs suggestions, et de leur fournir les moyens efficaces de parer à des maux bien graves à la vérité, mais qui ne sont pas encore tout à fait irréparables. C'est à ce dessein que déjà au commencement de Mars une lecture a été donné sur ce sujet aux salles de l'Institut par Messire O'Reilly pour exciter l'esprit public à prendre fait et cause et sans délai dans cette noble entreprise. Déjà un noyau d'association s'est formé sous les auspices des Membres de l'Institut Canadien. On a cru devoir adopter le mode de souscription annuelle suivi par la propagation de la foi et prélevée au moyen de décuries et de centuries. On a fixé la souscription à 5 sous par mois, & si chacun veut mettre la main à l'oeuvre, en moins d'un couple d'années, on peut avoir une somme assez considérable pour acheter des terres incultes dans les Townships de l'Est, qui seront ci après divisés par lots et vendues à des conditions faciles à notre jeunesse des campagnes qui voudra aller s'y établir, et former par ce moyen de nouvelles paroisses qui bientôt posséderont chacune leur église leur presbitère leur école leur couvent et autres établissements analogues

à leur besoin. De cette manière on obviera à l'expatriation d'une foule de nos compatriotes, qui désespérant de pouvoir se faire un avenir dans les seigneuries dont la plupart des terres sont maintenant morcelées divisées et subdivisées en lopins trop petits pour faire vivre leurs occupans, s'en vont chercher fortune ailleurs, prodiguer leur jeunesse leurs forces leurs talents et leur industrie au profit de maitres étrangers et avides, et bien souvent y perdre leur langue leurs moeurs et leur religion. N'y a -t-il pas là un motif assez puissant pour engager tous nos compatriotes à faire quelque petit sacrifice chaque année pour aider à mettre un frein à une émigration qui est loin de nous faire honneur, et en dernier analyse contribuer évidemment à développer l'établissement et les ressources de notre beau pays, et surtout et avant tout lui conserver par là sa physionomie Française. Le district de Québec comme de raison n'a pas voulu rester en arrière. Là aussi nos concitoyens sont décidés à prêter main forte en marchant sur les traces de celui de Montréal. Là aussi on a commencé une organisation respectable et sur le même principe que le nôtre. Tout ce qu'il y a dans Québec de plus recommendable par le rang, la fortune et les talents avec l'Archevêque pour chef et pour patron, tous s'empressent de s'affillier à une association si utile et si importante et qui a pris pour motto de ralliement, celui de Colonisation des Townships. Les deux associations de Québec et de Montréal doivent se donner

la main et marcher d'un commun accord, sans prétendre à rien d'exclusif. L'association de Montréal sera probablement mise sous peu sous le patronage du Vénéré Evêque de Montréal qui s'est empressé de s'associer de tout coeur à cette éminemment patriotique, comme il le fait sans hésitation à tout ce qui peut tendre au développement physique et moral de son cher troupeau.

CLXXI —— Notre Parlement assemblé le 25 février a été prorogé le 23 de Mars après environ vingt six jours de session, pendant lesquels, il a été fait et passé une douzaine de lois, dont une seule peut avoir quelqu'importance, celle qui affecte l'immigration à dessein d'obvier, autant que possible aux horreurs de l'année dernière, et les autres sont presque toutes d'une nature à peu près indifférente et concerne le Haut Canada. Le motif de cette prorogation soudaine est que les Ministres sont trop neufs, et n'ont pas le temps de préparer et murir les mesures qu'ils se proposent de soumettre au Parlement dans cette session. Plusieurs membres et entr'autre l'Honble L.J.Papineau auraient désiré que la session se prolongeat afin de s'occuper de mesures urgentes quoique d'une nature secondaire mais enfin il a fallu se ranger au voeu de la Majorité et du Ministère. Par un désintéressement tout à fait exemplaire, nos députés avant de se séparer, ont eu soin sur la motion de Mr Christie de se voter à chacun d'eux une minime indemnité de £50 outre les frais de voyages i.e £50 pour vingt cinq à vingt six jours de session, ce n'est pas beaucoup moins de £ 2 par

jour, ce n'est pas si mal, si cela continue le métier de législateur deviendra bientôt une belle spéculation !! Après cela qui osera se refuser à faire acte d'abnégation pour devenir mandataire du peuple ! Beau modèle d'économie en vérité, pour des gens qui la veille s'appitoyaient sur le vuide du trésor public !!
Ce dernier acte de notre législature a été accueilli, comme il le mérite sans doute, par une désapprobation universelle et pleine d'amertume. Tous les journaux sans exception n'ont euqu'une voix pour condamner en termes plus ou moins énergiques les uns que les autres une semblable spoliation. Ce qui n'est pas moins étonnant c'est qu'il parait que pas une voix s'est élevée contre un tel vote dans la Chambre d'Assemblée. Le désintéressement était à l'ordre du jour !!!!

CLXXII —— La troisième édition de la révolution Française a eu lieu à Paris le 22 de Février dernier. Cette nouvelle est tombé comme une bombe à Montréal dans la dernière semaine de Mars. Comme celle de 1830 cette révolution a eu ses trois glorieuses journées les 22-23-24- de Février; Comme en 1830 la Royauté a été abolie, et le Roi Louis Philippe premier, lui Roi de la Révolution de 1830 a été déthroné, et ce qu'il y a de plus étrange par une raison analogue à celle qui amena la chute de son prédécesseur Charles X. Celui-ci fut précipité de son thrône par l'aveuglement de ses Ministres à faire publier malgré tout les fameuses ordonnances contre la presse; Louis Philippe l'a été, lui, par l'obs-

tination de son ministère à vouloir réprimer un banquet réformiste qui devait avoir lieu dans le 12me arrondissement de Paris. Comme Charles X, Louis Philippe a été incapable de faire la moindre résistance, et comme lui aussi il lui a fallu mettre son salut dans la fuite avec toute sa nombreuse famille et ses Ministres. Tous sont allés se livrer à l'hospitalité des Anglais, sans pouvoir rien emporter, et qui plus est sous le déguisement d'habits d'emprunt les plus communs que l'Ex-Roi s'est procurés d'un pauvre cultivateur, pour lui et sa royale épouse Marie Amélie. Louis Philippe a voulu abdiquer en faveur de son petit-fils le Comte de Paris issu du Duc d'Orléans son fils ainé victime d'un accident il y a peu d'années, mais on lui répondit qu'il était trop tard. On est fatigué du régime monarchique. La République est le cri général à Paris. Un gouvernement provisoire a été organisé à la tête duquel sont Messrs Dupont de l'Eure, le poète Lamartime, Garnier Pagès, Odilon Barrot etc. La République a été proclamée, elle a été accueillie favorablement dans tous les départements, et qui plus est elle a été aussitôt reconnue par l'Angleterre, les Etats-Unis la Belgique, la Suisse et la Prusse. Cette révolution du moins n'a pas été ensanglantée comme celles de 89 et 1830. Dans les différents engagements qui ont eu lieu dans plusieurs quartiers de Paris, il ne parait pas qu'il ait péri plus de 5 à 600 personnes, ce qui à la vérité est encore beaucoup, mais est bien loin d'approcher des massacres de 1789, et les 10 à douze mille citoyens qui ont

payé de leur sang la commotion de 1830 , et encore sans laisser à ceux qu'ils quittaient par derrière eux rien de ce qu'ils prétendaient leur acheter au prix d'une pareille hécatombe. Ceux qui viennent de s'immoler en cette occasion auront-ils obtenu un meilleur résultat, l'avenir seulle dira. Les troupes de lignes et la garde municipale ont fait peu de résistance, et ont été bientôt amenés à fraterniser avec le peuple, tant le gouvernement de Louis Philippe et de son ministère était impopulaire et avait manqué de prendre racine même parmi ceux que l'on devait naturellement regarder comme leur appui et leur boulevard, tant l'esprit d'égoisme d'intérêt et d'avarice perçait dans tous les actes de ce gouvernement qui en moins de dix sept ans avait complètement oublié son origine et les solennelles promesses et engagements qu'il avait jurés à la France en en prenant les reines le sceptre et la couronne. Il est une classe de gens pour qui les leçons et les enseignements de l'expérience ne sont absolument d'aucun poids. Car enfin tous les évènements qui se passèrent depuis la première révolution jusqu'à l'Empire, la double retraite et les vicissitudes de Louis XVIII, la chute inopinée de Charles X, les menaces sans nombre et les attentats réitérés auxquels Louis Philippe lui même avait été exposés dès les premières années de son règne, et avec tout cela la volonté énergique et les efforts incessants de la Nation Française pour obtenir un gouvernement constitutionnel franc

libre et impartial au dedans, mais en même temps ferme vigoureux et imposant au dehors, dispositions d'ailleurs rendues tous les jours de plus en plus manifestes par le langage de la Presse, par les représentations et les discours des députés de la nation, et l'attitude décidée de tout un peuple, tout cela, dis-je, n'était-il donc pas propre à frapper l'attention d'un Souverain comme Louis Philippe auquel on s'accorde à reconnaitre de l'énergie et du talent ? Mais non l'égoisme était sa passion dominante, l'augmentation de sa fortune déjà colossale l'unique but de ses désirs, l'ambition de caser chacun de ses nombreux héritiers sur un thrône; l'objet de tous ses efforts et de toutes ses démarches. Après cela pouvait-il rester dans son temps et dans son coeur quelque chose de disponible en faveur de la trop confiante nation qui avait cru pouvoir lui confier ses destinées ? Tant d'aveuglement ne pouvait nécessairement aboutir qu'à un précipice. Aussi il n'a pas manqué d'y tomber et cela au moment où il se croyait le plus fort et par conséquent ou il y pensait le moins. Il est parti emmenant avec lui toute sa famille et emportant, comme on prétend qu'il l'a dit lui même, les restes de la monarchie en France, il est parti sans exciter un seul regret. On s'est empressé aussitôt de faire disparaitre toutes les traces de son passage sur la France, on a promené en triomphe dans les rues de Paris, et brulé sur la place publique le thrône magnifique sur lequel il siégeait, on a détruit l'immense Palais Royal dont il

était l'opulent propriétaire, on a brulé plusieurs des demeures royales qu'il habitait, on a saccagé ses galeries et ses meubles, on a converti en un hopital militaire, ce brillant Palais des Thuileries dont il fut pendant dix sept années le commensal et le tenancier, ce Château des Tuileries que l'on semble vouloir conserver comme une relique et un souvenir d'une monarchie de quatorze siècles, maintenant éteinte. La Chambre des Pairs et celle des députés ont été abolies par décret de la République, on a proclamé le suffrage universel, et aboli la peine de mort pour délit politique, et mis en liberté toutes les personnes détenues dans les prisons pour cause politique. On a fait disparaître des rues des édifices et des monuments publiques tous les insignes et jusqu'aux noms qui pouvaient rappeller le règne de la Royauté. Il va sans dire que les tableaux et les Statues représentants l'Ex Roi Louis Philippe ont été annéantis. Ce qui fait honneur à la révolution et à ceux qui en ont été les acteurs, c'est que cette fois pas un excès n'a été commis contre les objets du culte ni contre ses ministres. La garde Nationale a été remise sur pied et l'on doit sous peu procéder aux élections des 900 personnes qui doivent composer l'Assemblée Nationale, et veiller aux intérets les plus sacrés de l'héroique peuple Français
Comme on doit le croire la Révolution qui vient d'avoir lieu en France , et la substitution du système démocratique pur au régime antique de la Monarchie, ont eu un puissant retentissement dans toute l'Europe, et jusqu'en Amérique, et l'on peut bien dire

dans tout le monde entier. Déjà la fermentation se décele et se propage dans les gouvernements circonvoisins, et surtout chez ceux ou le regne de l'absolutisme a regné avec le plus d'empire, tels entr'autres l'Autriche, la Prusse, l'Espagne; les petites principautés de la Germanie et de la Péninsule Italique, jusqu'au Danemarque, que dis-je jusqu'au centre même de la Grande Bretagne, dont les populations en Ecosse et en Irlande sous le masque de la détresse et du manque de travail ont déjà donné des symptômes menaçants d'un ébranlement plus général. De sorte qu'on peut dire en toute vérité que dans ce moment la plus grande parti de l'Univers est comme sur un volcan et menacé d'un jour à l'autre d'un bouleversement sans exemple. Pendant tout ce temps la grande Confédération Américaine, elle née d'hier, est toute fière et orgueilleuse de voir son gouvernement servir de type et de modèle à tous ces grands corps Européens qui semblaient inébranlables sur leurs antiques fondements. Du milieu de ce cahos il surgit malgré tout une pensée sombre et inquiétante. La nation Française ardente et chevaleresque est-elle bien faite pour le régime démocratique ? La position géographique et ses antécédents peuvent-ils faire espérer la stabilité du nouvel ordre de chose?A L'avenir de nous en dévoiler le secret.

CLXXIII Avril. — La débâcle de notre beau fleuve a commencé cette année à une époque plus précoce qu'à l'ordinaire. Les glaces ont commencé à s'ébranler le 31 de Mars-le 4 d'Avril tout est libre devant la ville, la navigation ne peut tarder à s'ouvrir. Les premiers

symptômes de la navigation se sont montrés ce printemps le 11 d'avril. Trois goelettes sont monté de Boucherville. Le 12 deux Steam boats ont paru le St Louis et le Richelieu. Sans les dommages survenus par la glace au vapeur de Laprairie, la communication avec ce village eut pu facilement avoir lieu depuis huit jours, c.a.d. depuis le 4 du courant. Sur le Lac Champlain et dans le Haut Canada la navigation est en opération depuis quelques jours. Le premier Steamboat est parti de Montréal pour Québec le 15 d'avril à 4 heures de l'après midi- c'est le Montréal.- Les premiers arrivages de la mer ont eu lieu à Québec le premier de Mai, le Caledonia, le Canada et un autre tous trois d'Ecosse, le Caledonia, est monté le premier à Montréal le 5 de Mai à la remorque de l'Alliance .Tous trois sont chargés pour Montréal. La flotte continue à arriver tous les jours. Les arrivages ont été plus précoces de huit jours que ceux de l'année passée. Nous avons un printemps remarquable pour le beau temps. Pendant les trois dernières semaines d'avril et la première semaine de Mai, nous n'avons pas eu assez de pluie pour faire de la boue dans les chemins ni pour dégeler les terres. Aussi malgré le beau temps, la végétation est en retard.

CLXXIV —— La belle initiative prise il y a peu de temps par les jeunes Messieurs de l'Institut Canadien pour mettre à effet l'intéressant projet de la colonisation des Townships par les Canadiens Français, a trouvé un écho bien flatteur dans la mani-

festation publique qui a eu lieu à Montréal mercredi soir 5 d'avril. Conformément aux annonces publiées depuis quelques jours, une assemblée de nos compatriotes Canadiens s'est faite au marché Bonsecours. Jamais Montréal n'avait vu une réunion plus nombreuse et plus enthousiaste. Pas moins de 5000 personnes se sont pressées à la fois dans une des vastes salles du marché trop petites encore pour contenir la foule avide dont un grand nombre a du se retirer faute de pouvoir y avoir accès. Monseigneur de Montréal honora l'assemblée de sa présence, et fut appellé unanimement à la Présidence. Des discours furent prononcés par l'homme à la parole éloquente l'Honble L.J.Papineau par Messieurs Côme Cherrier, O'Reilly Missionnaire, Billaudelle Supérieur du Séminaire, Mr Pinsonnault Ptre, ainsi que par Sa Grandeur. Tous ces discours furent écoutés avec applaudissement, et entr'autre cette suggestion de Messire O'Reilly."Mon désir, dit-il, est que le Missionnaire précède les colons dans la forêt, et que dans chaque paroisse nouvelle que l'association fera établir, le premier coup de hache soit donné par lui, et que le premier arbre abattu soit destiné à faire une croix qu'on plantera la veille de la St Jean Baptiste," comme pour y implanter en même temps le signe auguste de notre religion et de notre nationalité" Après les discours on procéda à l'élection des officiers de l'association, savoir le patron & Président Sa Grandeur Monseigneur Bourget, quatre vice Prési-

dents, L.Jos Papineau— Joseph Roi, Côme Cherrier et Jean Bruneau Ecrs, Trésorier E.R.Fabre, Auditeurs des Comptes. P.Jodoin, W'Masson et R. Trudeau, Secrétaire Archiviste. Labrèche-Viger, Assistans, Delorme et Dorion, Secrétaire correspondant, Papin, Assistans Doutre et Laflamme. Il était dix heures et demie quand l'assemblée commença à s'écouler. A en juger par l'empressement et l'enthousiasme manifestés en cette occasion on ne peut qu'augurer favorablement du succès de l'entreprise, d'autant plus que l'on a la ferme espérance d'obtenir un lot considérable des terres incultes du gouvernement à des conditions très faciles sinon gratuites. Et comme l'a observé l'Honble Mr Papineau dans le cours de son discours, l'appui que l'évêque de Montréal veut bien donner à l'association doit être regardé comme un gage à peu près assuré de sa réussite, comme nous en avons le témoignage dans l'état florissant de toutes les fondations dont sa Grandeur a doté notre ville depuis peu d'années.

CLXXV — Le 8 de Décembre dernier jour de la Conception on a érigé dans l'église Paroissiale de Montréal le chemin de la Croix. On avait fait venir d'Italie au moyen de souscriptions individuelles quatorze grands tableaux peints sur toile représentant les quatorze stations du chemin de la Croix. Malheureusement pour être venus de si loin ces tableaux sont loin d'être des chefs-d'oeuvre, mais enfin il a bien fallu s'en contenter, et avec cela la position qu'on leur a donnée dans l'église est rien moins qu'avantageuse. On aurait préféré des tableaux en

largeur plutôt qu'en hauteur et qu'on aurait placés au devant des galeries des tribunes; on aurait pu aussi les faire exécuter par des artistes du pays qui n'eussent pas eu grand peine à y déployer plus de talent et de naturel. La cérémonie de la bénédiction de ces tableaux a été faite par Monseigneur de Montréal avec pompe. A chaque station une petite croix dorée a été posée sur chacun des tableaux au moyen d'une échelle. La quête a été faite pour aider à payer les frais.

CLXXVI — Chaque malle qui nous arrive d'Europe, nous apporte des nouvelles de la plus haute importance relativement au mouvement révolutionnaire en Europe, et grâces aux améliorations de la vapeur et à son application aux vaisseaux de long cour, les nouvelles nous arrivent pour ainsi dire à points nommés chaque semaine. Ainsi nous sommes à même de suivre les progrès des idées républicaines surtout le continent. L'exemple donné par le peuple de Paris n'a pas tardé à envahir la France toute entière. En un instant il a franchi les bornes de ce grand royaume, et semble se répandre comme la lave d'un volcan sur tous les états circonvoisins. Quelques uns en petit nombre il est vrai se sont constitués en républiques, tels que le Luxembourg et Cracovie en Pologne, les autres dont les souverains craignaient pour leur couronne le sort de Louis Philippe, se sont empressés de se rendre aux voeux des populations en leur faisant les concessions les plus larges et en rapport avec le régime constitutionel ou le principe républicain, se bornant en quelque sorte au titre nominal

et aux émoluments de leur souveraineté. Ainsi en ont agi, l'Autriche, la Prusse, les petits souverains de l'Allemagne, les principautés d'Italie, voire même le Dannemarque, et la Bohême, l'Empire même des Czars la Russie qui elle aussi a eu des commencements d'agitation. En Italie, dans les Etats du Pape, le Souverain Pontife Pie IX dont les idées libérales, depuis son avènement au trône pontificale ont fait l'admiration et l'étonnement du monde entier n'a fait que suivre le cours de ses idées et de ses penchants en dotant son pays d'un gouvernement constitutionel dans toutes les règles, il en a immédiatement jetté les bases et est à l'oeuvre pour en complèter l'organisation. En homme sage éclairé et profond il n'a pas cru nuire aux intérets de l'Eglise dont il est la personification, en suivant les idées du siècle en fait de politique et de gouvernement temporel; bien loin de là, il a cru y voir un moyen de consolidation des doctrines de cette même église en les cimentant de l'amour des peuples, attirés par la libéralité de ses doctrines qui sçavent s'accommoder et se plier à leurs besoins sans déroger à leur sainteté et à leur essence propre. C'est d'accord avec ces principes immuables que l'Episcopat Français avec l'illustre Archevêque et Cardinal de Bonald à sa tête, n'a pas cru devoir hésiter un seul instant à faire cause commune avec la République improvisée, tout en y voyant clairement le doigt de la Providence, qui se plait de temps à autre, comme elle l'a fait depuis le commencement du Monde, à établir ses

grands et sublimes enseignements en renversant les thrônes, bouleversant les empires et humiliant les Grands de la terre.

Le mouvement révolutionaire en France a amené une crise monétaire effroyable; des faillites sans nombre s'en sont suivis, et la Banque de France elle-même s'est vu obligée de suspendre ses payements mesure qu'elle a été bien aise de faire légaliser par le gouvernement provisoire.

CLXXVII — La gazette officielle du 29 d'Avril contenait la commission de l'Honorable Elzéard Bédard transféré du Banc de Québec à celui de Montréal en remplacement du Juge Gale qui a résigné par défaut de santé. L'Honble Cushing Aylwin avocat de Québec formant parti du ministère nouveau comme Solliciteur pour le Bas Canada est nommé pour remplacer le juge Bédard sur le siège de Québec. On parle de Mr Drummond de Montréal pour remplir la charge de Solliciteur devenu vacante par l'élévation de Mr Alwin. Il parait entendu que les Solliciteurs généraux ne feront plus partie du Ministère.

Mai. CLXXVIII — Dimanche vingt et un de Mai a eu lieu à Montréal une cérémonie toute nouvelle, mais pompeuse et imposante comme le sont toutes les manifestations du culte catholique. Monseigneur Bourget aidé de deux autres Princes de l'église les évêques Gaulin et Prince et accompagné de tout son Chapitre, a officié pontificalement à l'église Paroissiale, et pendant la messe a fait la bénédiction et le couronnement d'une superbe statue de la Ste Vierge en bronze doré, pour remplir un voeu que sa Grandeur avait

fait l'année précédente à l'occasion des ravages qu'exerçait une épidémie désastreuse le Typhus, qui décimait impitoyablement la malheureuse population Irlandaise que l'émigration vomissait sur nos bords, et qui menaçait de sévir contre nos propres compatriotes. L'église était décorée avec toute la pompe et la richesse possible, et encombrée de spectateurs. Au commencement de la cérémonie, Mr le Supérieur du Séminaire Billaudelle en costume de chanoine et en sa qualité de Curé de la Paroisse a lu et signé en présence et aux pieds du thrône de l'évêque, un document par lequel il s'engage conjointement avec le Curé d'office et les marguilliers en charge Messre Damase Masson et Mr Boyer,"de conserver soigneusement dans l'église de Notre Dame "de Bonsecours, la Statue de Bronze doré dont Monseigneur l'Evê- "que de Montréal a fait don à la dite chapelle pour l'acquit du "voeu fait par elle le 13 d'août dernier en mémoire et reconnais- "sance de la faveur obtenue à cette ville par l'entremise de la "glorieuse Vierge Marie, d'avoir été préservée du typhus dont elle "était menacée, l'été dernier, et qui devra remplacer la statue "de la dite chapelle de N. Dame de Bonsecours qu'une main sacri- "lège déroba en 1831 " Signé double au régistre de l'Evêché et à celui de la Fabrique par Messires Billaudelle, et Fay et Messieurs Masson et Boyer Marguilliers. L'après midi à la suite des Vêpres on procéda à la translation de la Statue à Notre Dame de Bonsecours son sanctuaire. Cette translation se fit avec à peu près le même cérémonial qui s'observe à la grande procession de

la fête-Dieu. Portée sur un splendide brancard surmonté d'un élégant et riche impériale, procédée des différentes sociétés de tempérance, de pompiers, de toutes les communautés de la ville et des enfans des écoles et du collège, et de tout le clergé de la Paroisse avec les trois Prélats ci haut nommés, la statue a pris sa marche par la rue St Joseph et la rue St Paul, a fait une pause à l'Hôtel-Dieu, puis s'est rendu à l'église de Bonsecours, ou elle a été de suite installée sur le magnifique thrône qui lui avait été préparé à l'avance au dessus du maitre autel. On chanta l'Ave Maris Stella et quelques autres hymnes, puis la procession retourna dans le même ordre par la rue Notre Dame à la paroisse pour chanter le salut du St Sacrement. Il n'est pas besoin de dire qu'une foule immense et compacte suivait la procession. Le tout eut lieu avec le plus grand ordre et le plus religieux silence.

Juin CLXXIX — La procession solennelle de la fête Dieu a eu lieu cette année le 25 de Juin avec la pompe accoutumée, mais l'après midi, le mauvais temps qui regnait le matin n'ayant pas permis de la faire à l'issue de la messe comme d'ordinaire. La procession partit de la paroisse après les vêpres, descendit la rue St Joseph jusqu'au port, puis se dirigea par la rue des Commissaires jusqu'aux Soeurs Grises ou elle fit une pause, puis se remit en marche par la grande rue Mc Gill jusqu'à la nouvelle église de St Patrice ou elle fit encore une pause. Après la bénédiction l'on revint à l'église paroissiale par la rue Bleury, la rue Craig et St Jo-

seph, le tout se termina à sept heures du soir par un temps magnifique. Monseigneur Prince le Coadjuteur portait le Saint Sacrement. Une partie du Barreau assistait en costume.

— 1849 —

1849 — La débâcle s'est faite devant la ville le 4 d'avril. Le Prince Albert et le Iron Duke sont entré dans le port le 13 d'avril.- Le Jacques Cartier et le Richelieu sont monté de Sorel le 16.-

— 1850 —

La débâcle a commencé dans les derniers jours de Mars. Le Prince Albert et le Iron Duke sont les premiers vapeurs arrivés ce printemps. Ils sont entrés au port le 12 d'Avril et ont commencé à traverser à Laprairie le 14. Le 14 aussi les Steamboats de la Rivière Chambly sont montés à Montréal pour commencer leurs courses régulières. Un vaisseau d'Angleterre est arrivé à Québec avec cargaison le 15 d'avril, et en annonce d'autres pour arriver incessamment. Aujourd'hui 19 d'avril nous avons encore un froid d'hiver, de la glace dans les rues et de la neige dans les champs.